



Bulletin Officiel

N° 4348 Lundi 06 Mai 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET LE PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS
DE LA SOCIETE NEW BODY LINE 2-3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUEES DE PRESSE

TPR 3
CARTHAGE CEMENT 4
SOMOCER 5

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

HANNIBAL LEASE 6
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 7

INFORMATIONS POST AGO

AL KHIMIA 8-11

PROJET DE RESOLUTIONS

HANNIBAL LEASE 12-13
COURBE DES TAUX 14
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15-16

ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE
LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS LA SOCIETE EURO-CYCLES

ANNEXE II

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE
LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS LA SOCIETE HANNIBAL LEASE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012

- ARTES
- SITEX
- ONE TECH HOLDING
- SFBT

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2012

- ONE TECH HOLDING
- SFBT

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2012

- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- MAXULA PLACEMENT SICAV
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET LE PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE NEW BODY LINE

1. La bourse porte à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public que la souscription à l'offre à prix ferme de **825 000 actions** dont 495 000 actions anciennes et 330 000 actions nouvelles ainsi qu'au placement garanti de **750 0000 actions** dont 450 000 actions anciennes et 300 000 actions nouvelles de la société NEW BODY LINE, ouverte du 08/04/2013 au 22/04/2013, a été clôturée.

2. A partir du **mardi 30 avril 2013**, les **3 150 000** actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société NEW BODY LINE, ainsi que les **630 000** actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **3 780 000 actions** de nominal un dinar chacune sont introduites au Marché Alternatif des titres de capital de la Cote de la Bourse, au **cours de 8,500 dinars**.

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société NEW BODY LINE sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

3. La répartition par intermédiaire des quotités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quotité totale Demandée et Retenue	Quotité attribuée par catégorie				Total Attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	
AFC	132	10 588			150	678	828
AMEN INVEST	1 178	99 357		2 788	773	5 612	9 173
ATTIJARI INTER	604	252 345	2 134	10 645	1 091	2 893	16 763
AXIS BOURSE	505	196 681	6 130	460	4 552	2 085	13 227
BEST INVEST	78	2 630				393	393
BIAT CAPITAL	364	228 056	1 775	830	6 977	1 206	10 788
BNA CAPITAUX	90	16 337	1 510		37	417	1 964
CCF	302	68 196	2 463		1 464	1 448	5 375
CGF	1 057	92 331	1 464	1 310	814	5 161	8 749
CGI	270	27 608		56	693	1 251	2 000
FINA CORP	246	35 057		309	787	1 156	2 252
MAC SA	183	56 912	1 251	2 129	138	874	4 392
MAXULA BOURSE	807	118 189	1 958		3 023	3 754	8 735
MCP	53	20 905		928	87	258	1 273
SBT	13	1 205			18	62	80

- Suite -

SCIF	283	8 250		28	18	1 411	1 457
SIFIB BH	231	27 158	1 677		266	1 084	3 027
SOFIGES	308	11 573	116		61	1 545	1 722
TSI	1 100	486 104	744	2 336	14 599	4 312	21 991
TUN VALEURS	2 891	437 407	24 228		5 436	13 295	42 959
UBCI FINANCE	68	21 804	1 469	47	255	274	2 045
UFI	74	75 225	2 581	2 884	11	331	5 807
Total général	10 837	2 293 918	49 500	24 750	41 250	49 500	165 000

*chaque quotité est composée de 5 actions

Par ailleurs, TSI informe que les **150 000** quotités (correspondant à 750 000 actions) offertes dans le cadre du Placement Garanti ont été totalement placées auprès de **14** investisseurs institutionnels.

2013 - AS - 223

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR –

Siège Social : Rue des Usines - ZI Sidi Rezig - 2033 Mégrine

Le Conseil d'Administration de la Société TPR SA, réuni le lundi 29 Avril 2013 a décidé de proposer :

1. La Distribution d'un dividende de 0,220 Dinar par action.
2. Une augmentation du capital de 1.000.000 de Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale d'investissement par :
 - Attribution gratuite d'une (01) Action nouvelle pour quarante quatre (44) actions anciennes **avec jouissance 01-01-2013**, le capital sera porté de 44.000.000 Dinars à 45.000.000 Dinars.
3. La Convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire pour le Jeudi 06 Juin 2013 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 15 heures.
4. La Convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le Jeudi 06 Juin 2013 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 16 heures.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2013 - AS - 233

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

SIEGE SOCIAL: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053Tunis

La société Carthage Cement informe le public que l'opération d'augmentation de capital dont la période de souscription a été clôturée le 16 avril 2013, a été finalisée.

La réalisation de cette opération a été possible grâce aux actionnaires de la société qui ont contribué à la souscription aux nouvelles actions émises, aussi bien pour Bina Corp (dont le capital est détenu à 70% par l'Etat Tunisien) à hauteur de sa participation de 50,24% que pour les actionnaires minoritaires à hauteur de 49,76 % du capital de la société.

Le capital social de la société est ainsi passé de 145 423 907 DT à 172 134 413 DT par l'émission de 26 710 506 nouvelles actions de nominal 1 DT et au prix d'émission de 3 DT.

Cette augmentation de capital a permis à la société Carthage Cement de lever des fonds à hauteur de 80 131 518 DT et ce dans le cadre du schéma de financement de son programme d'investissement et de développement, pour la réalisation de la nouvelle cimenterie sise à Djebel Ressas dans le Gouvernorat de Ben Arous pour une capacité de 2,3 millions de tonnes de ciment par an.

Par ailleurs, la société informe le public de la mise en service, à la date du 2 mai 2013 par la STEG, de la nouvelle ligne Haute Tension 225 KV Grombalia-Djebel Ressas, ce qui permettra d'entamer les Essais à Vides des équipements ; cette étape constitue la dernière ligne droite dans la réalisation de la cimenterie avant l'entrée en production de l'usine prévue pour l'été 2013.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE
SOMOCER**

Siège social : Menzel El Hayet 5033- Monastir.

En vertu de l'article 4 de la loi 94-117, Le conseil d'administration de la société SOMOCER porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que la société SOTEMAIL, filiale du groupe SOMOCER, a déposé, en date du 25 avril 2013, une demande d'admission sur la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il est à préciser, que la société SOMOCER détient à la date du présent communiqué, quatorze millions quatre vingt sept milles cinq cents (14 087 500) actions dans le capital de SOTEMAIL, de un (1) dinar de nominal chacune, soit 61,25% du capital social de la société.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

HANNIBAL LEASE

Société Anonyme au capital de 20.000.000 DT
Immeuble Triki Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac 1053 Tunis

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 Mai 2013

Les actionnaires de la société Hannibal Lease S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 17 mai 2013 à 16 H à l'hôtel Concorde aux Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2012,
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2012,
- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, et des états financiers relatifs à l'exercice 2012,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat 2012,
- Nomination d'un commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans,
- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre un ou plusieurs emprunts obligataires en 2013 et en 2014 dans la limite de cent millions de Dinars, et d'en fixer les conditions et modalités,
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2013.
- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne et du comité des risques relatifs à l'exercice 2012 et 2013
- Questions diverses.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V -1001 Tunis

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV invite ses actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **vendredi 24 mai 2013 à 11h** au siège social de la Banque Tuniso- Koweitienne, sis au 10 bis, Avenue Mohamed V – 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- ❖ Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2012,
- ❖ Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2012,
- ❖ Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31/12/2012,
- ❖ Quitus aux administrateurs,
- ❖ Affectation des résultats.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

La Société Chimique ALKIMIA
Siège social : 11, Rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 avril 2013, la Société ALKIMIA publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2012 avec le Groupe Chimique Tunisien.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2012 avec la Société ALKIMIA-Packaging.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2012 avec la Société Les Salines de Tataouine.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2012.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

SEPTIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2012 à 110 000 DT.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

HUITIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2012 à 24 000 DT.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

NEUVIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2012 comme suit:

* Résultat net de l'exercice 2012	10 179 410,853 DT
* Report à nouveau 2011.....	5 534 314,352 DT

	Soit 15 713 725,205 DT
* Réserves Générales	6 550 000,000 DT
* Dividendes	9 152 089,100 DT
	Soit 4,700 DT par action
* Report à nouveau.....	11 636,105 DT

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

DIXIEME RESOLUTION:

Les actionnaires constatent que le mandat des Cabinets AMC-ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C) co-commissaires aux comptes de la Société, expire avec la tenue de la présente Assemblée, décident de proroger leurs mandats pour trois exercices commençant en 2013 et expirant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2015.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

ONZIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -

2 - Le bilan après affectation du résultat :**BILAN AU 31/12/2012 APRES AFFECTATION DU RESULTAT****(en 1000 DT)**

ACTIFS (DT)	2012	2011
Actifs non courants	32 768 658	23 059 214
Immobilisations incorporelles brutes	1 480 762	1 002 802
Amortissements Im. Incorp.	(818 174)	(846 027)
Immobilisations incorporelles nettes	662 588	156 775
Immobilisations corporelles brutes	69 383 856	69 382 859
Amortissements Im. Corp.	(53 561 689)	(54 183 745)
Immobilisations corporelles nettes	15 822 167	15 199 114
Immobilisations financières	25 819 771	17 239 193
Provisions	(9 535 868)	(9 535 868)
Immobilisations financières nettes	16 283 903	7 703 325
Actifs courants	87 107 857	72 385 801
Stocks	17 664 554	11 530 152
Clients et comptes rattachés	51 013 914	31 121 366
Autres actifs courants	2 565 323	3 228 074
Autres actifs financiers	244 794	196 323
Liquidités et équivalents de liquidités	15 619 272	26 309 886
	119 876 515	95 445 015

(en 1000 DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (DT)	2012	2011
Capitaux propres	48 541 419	47 514 097
Capital social	19 472 530	19 472 530
Réserves	29 057 253	22 507 253
Résultats reportés	11 636	5 534 314
Passifs non courants	1 122 809	1 171 963
Provisions	1 122 809	1 171 963
Passifs courants	70 212 287	46 758 955
Fournisseurs et comptes rattachés	31 329 752	27 368 001
Autres passifs courants	17 353 550	11 561 009
Concours bancaires et Autres passifs financiers	21 528 985	7 829 945
	119 876 515	95 445 015

- Suite -

3- L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves générales	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat	Total
						de l'exercice	
Solde au 31.12.2012	19472 530,000	1 947 253,000	19410 000,000	1 150 000,000	5 534 314,352	10 179 410,853	57 693 508,2
Affectation résultat 2012							
Dividendes						- 9 152 089,100	- 9 152 089,1
Réserves générales			6 550 000,000		-5 534 314,352	- 1 015 685,648	
Résultat reporté					11 636,105	-11 636,105	
Résultat au 31.12.2012							
Solde après affectation du résultat	19472 530,000	1 947 253,000	25960 000,000	1 150 000,000	11 636,105	0,000	48 541 419,1

AVIS DES SOCIETES

HANNIBAL LEASE

Société Anonyme au capital de 20.000.000 DT
Immeuble Triki Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac 1053 Tunis
MF 766895FAM000

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 Mai 2013

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des commissaires aux comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2012 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un total bilan de 284 517 287 DT et un bénéfice net de 2 804 155 DT.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2012 comme suit :

Résultat Net 2012	2.804.155
Report à nouveau 2011	1.411.022
	<hr/>
Total	4.215.177
Réserves légales (5%)	(210.759)
Réserves spéciales de réinvestissement	(1.000.000)
	<hr/>
Solde à affecter	3.004.418
Dividendes	1.400.000
Report à nouveau	1.604.418

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Président Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet représenté par Mr en tant que Commissaire aux Comptes en lieu et place du cabinet DELTA Consult et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2015.

La Société représentée à l'Assemblée Générale Ordinaire par, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'elle n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant de Cent Million de Dinars (100.000.000 DT) sur 2013 et 2014 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2013 un montant de 36.000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du comité des risques pour l'exercice 2012 à un montant global de 5.000 Dinars par comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du comité des risques pour l'exercice 2013 à un montant global de 10.000 Dinars par comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUFIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS

COURBE DES TAUX DU 06 MAI 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,765%		
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,746%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,707%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,668%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,571%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,547%	1 006,178
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,532%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,483%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,395%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014	4,318%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,338%	1 028,428
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,425%	1 042,636
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,642%	1 038,804
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,889%	1 002,200
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,041%	1 005,116
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,257%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,320%		997,309
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,550%	1 043,292
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,050%		974,616
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,059%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,074%	972,111
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 043,116
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,270%		953,383

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	144,914	144,949		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,754	12,757		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,311	1,312		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,506	35,515		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,217	48,229		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	162,608	162,356		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	565,835	565,613		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	124,852	124,920		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	124,362	124,329		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	117,411	117,435		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	113,163	113,172		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	88,250	88,097		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	141,765	141,152		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	98,356	97,880		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	108,052	108,105		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 327,762	1 331,291		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 277,796	2 290,076		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	106,290	106,451		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	102,834	102,682		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,174	122,334		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 190,241	1 195,803		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	128,886	128,633		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,399	15,505		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	6 033,118	6 035,264		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 047,523	5 049,132		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,193	2,208		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,893	1,899		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,147	1,138		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,250	108,580	108,610
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	101,816	101,843
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	103,088	103,115
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	102,466	103,857	103,869
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,164	104,508	104,541
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	106,613	107,867	107,897
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,696	105,075	105,109
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	100,974	101,004
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	101,534	101,566
38	MILLENIM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,393	106,550	106,579
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	101,616	102,819	102,846
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	101,535	101,563
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,745	104,943	104,971
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	104,250	104,280
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	103,084	103,112
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,929	103,971	103,995
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	100,169	100,197
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,217	105,536	105,566
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,401	103,742	103,778
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,370	104,590	104,619
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	104,285	105,332	105,358
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,367	103,688	103,721
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	101,243	101,271
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,521	105,581	105,609
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	101,942	103,126	103,155

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,263	10,266
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,310	104,512	104,542
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	103,455	104,670	104,697
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,079	102,300	102,371
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	70,832	69,439	69,526
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	150,572	151,908	152,056
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1493,097	1506,901	1508,475
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	109,125	109,194
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,633	110,651	108,352	108,393
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	87,724	87,954	87,819
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,557	16,539
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	270,033	270,440
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	39,445	38,570	38,718
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 463,959	2 416,164	2 416,626
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	78,374	79,189	78,867
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,043	57,628	57,554
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	99,438	102,097	102,004
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	111,271	113,093	112,871
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	102,752	102,524
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,357	11,360
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,225	12,228
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	15,133	15,141
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,838	14,818
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,161	12,201	12,193
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,731	10,875	10,856
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,515	10,663	10,661
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,686	10,771	10,769
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	123,670	125,869	126,045
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	125,225	127,187	127,240
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,509	10,501	10,473
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	108,598	108,151
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,855	20,391	20,374
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	85,062	84,864
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	88,443	88,131
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	96,633	97,639	97,703
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	98,351	98,499
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	101,846	101,964
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	98,575	98,586
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	96,670	96,420
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	107,769	106,914
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	134,146	134,318
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,883	10,701	10,757
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	117,185	116,578	117,012
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	116,684	117,630	117,845
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	103,916	103,688	104,371
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	99,728	100,412
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	180,586	189,015	188,878
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	161,095	166,198	166,101
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,686	144,512	144,651
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 973,706	10 318,680	10 315,734
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,959	20,812
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	136,457	135,427
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 528,855	1 530,092
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	110,862	111,147
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	90,933	91,152
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,510	117,900	118,392
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	9 259,595	9 205,729	9 294,853
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,811	9,700
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,580	9,534

* VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 10D

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2012 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2013.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME - OPF -
PLACEMENT GARANTI
ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ EURO-CYCLES**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société EURO-CYCLES.

Dans le cadre du prospectus, la société EURO-CYCLES a pris les engagements suivants:

- Rectifier la première résolution du procès verbal de l'AGE du 23 novembre lors de la prochaine AGE ;
- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions EURO-CYCLES acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions EURO-CYCLES acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse
- Mettre en place une structure d'audit interne.
- Mettre en place une structure de contrôle de gestion;
- Créer un comité permanent d'audit;
- Etablir un manuel de procédures ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne;
- Tenir ses Assemblées Générales à Tunis ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an;

- Se conformer aux dispositions du système comptables des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2012 ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, les actionnaires actuels de la société EURO-CYCLES s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant trois (3) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

Les initiateurs de l'offre, s'engagent à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires.

En outre, et en vertu des termes du prospectus d'introduction, les souscripteurs au placement garanti, s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, la structure mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE EURO-CYCLES AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE:

La Bourse a accordé en date du 21 décembre 2012 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société EURO-CYCLES au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 5 400 000 actions de nominal un (1) dinars chacune, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.
- La justification de la diffusion dans le public d'au moins 10% du capital auprès de 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.
- La justification de l'existence d'un manuel de procédure d'organisation, de gestion et de divulgation des informations financières, d'une structure d'audit interne et de contrôle de gestion.

Par ailleurs, le conseil de la Bourse a pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité.

Le conseil de la Bourse a, également, recommandé l'établissement d'un pacte entre les principaux actionnaires ainsi que la communication de la rémunération des dirigeants du groupe.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions EURO-CYCLES se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 11,200 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Autorisation d'augmentation du capital:

Sur proposition du conseil d'administration réuni le 7 novembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EURO-CYCLES tenue le 23 novembre 2012 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Cadre de l'offre:

Actions offertes au Public

L'introduction de la société EURO-CYCLES au marché principal de la cote de la Bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une cession au public de la part de ses actionnaires actuels de 1.620.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, représentant 30% du capital.

L'offre se fera par le moyen :

- D'une Offre à Prix Ferme de 907.200 actions représentant 56% du total des actions à céder, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- D'un Placement Garanti auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis* agissant pour compte propre (conformément aux dispositions de l'article 56 du Règlement Général de la Bourse) de 712.800 actions représentant 44 % du total des actions à céder, centralisé auprès de Amen Invest, Intermédiaire en Bourse.

Le placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de première cotation en Bourse.

* Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - Effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - Total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - Chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.

1- Présentation de la société:

Dénomination sociale : EURO-CYCLES
Siège social : Zone Industrielle Kalâa Kébira - 4060 Sousse-
Forme juridique : Société Anonyme
Date de constitution : Novembre 1993
Capital social : 5 400 000 dinars

Objet social : La société a pour objet les opérations suivantes :

- La fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou par appel à la sous-traitance des tâches connexes. A cet effet, elle peut gérer et posséder des aires de stockage et d'entrepôt, procéder à des opérations de conditionnement et d'emballage, assurer par elle-même, par ses moyens ou par recours à la location des transports intérieurs et internationaux et réaliser toutes sortes d'opérations de transit conformément à la législation en vigueur: ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué et susceptible d'en faciliter l'extension et le développement.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **20 mai 2013 au 7 juin 2013 inclus**.

La réception des ordres dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **20 mai**, étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **7 juin** inclus.

3- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porte jouissance au premier janvier 2013.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre au public, le prix de l'action Euro-cycles, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 11,200 dinars aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Garanti.

Le règlement d'ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions Euro-cycles dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas

de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPF.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs étrangers et locaux avertis agissant pour compte propre désirant souscrire à des actions Euro-cycles dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès d'Amen Invest, au comptant, au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la société EURO-CYCLES exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme .

Amen Invest est seule habilitée à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions EURO-CYCLES exprimés dans le cadre du Placement Garanti.

6- Catégories, modalités et délais de délivrance des actions **Offre à Prix Ferme**

Trois (03) catégories d'ordres d'achat seront offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme :

Catégorie A	Ordres réservés aux personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères désirant acquérir au minimum 10 actions et au maximum 500 actions.
Catégorie B	Ordres réservés aux personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères désirant acquérir au minimum 501 actions et au maximum 27.000 actions pour les non institutionnels et un maximum 270.000 actions pour les institutionnels.
Catégorie C	Ordres réservés aux OPCVM tunisiens désirant acquérir au minimum 500 actions et au maximum 270.000 actions. Les souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans l'une de ces trois catégories ne peuvent pas donner des ordres dans le cadre du Placement Garanti et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité des titres demandés et l'identité du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 10 ni supérieur à 0,5% du capital pour les non institutionnels ** (soit 27 000 actions) et à 5% du capital social (soit 270.000 actions) pour les institutionnels**. En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;

- Un nombre d'ordre d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

** Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu. Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres

	Nombre d'actions	Montant	% du capital	% de l'OPF
Catégorie A	194 400	2 177 280	3.60%	21.43%
Catégorie B	356 400	3 991 680	6.60%	39.29%
Catégorie C	356 400	3 991 680	6.60%	39.29%
Total	907 200	10 160 640	16.80%	100.00%

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

- Pour la catégorie A: les ordres d'achat seront satisfaits également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement ;
- Pour la catégorie B: les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue;
- Pour la catégorie C: les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue;

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis B.

Transmission des ordres et centralisation:

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les ordres reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT l'état des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de Amen Invest, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Placement Garanti:

Dans le cadre du Placement Garanti, 712.800 actions EURO-CYCLES représentant 13,2% du capital de la société seront offertes aux investisseurs. Ce placement garanti sera centralisé auprès d'Amen Invest, intermédiaire en Bourse.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à Amen Invest, intermédiaire en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'investisseurs avertis conformément à ce qui a été fixé au niveau du présent prospectus.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur 27 000 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0.5% du capital social) et 270 000 actions pour les institutionnels** (soit au plus 5% du capital social).

Les investisseurs dans le cadre du placement garanti n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du placement garanti pourraient être affectés à la catégorie B, puis A, puis C de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des ordres

A l'issue de l'opération de placement, Amen Invest, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Amen Invest et comporter son cachet.

** Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

Soumission et vérification des ordres

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Garanti, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achats donnés dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

8- Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaît une suite favorable, la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 29 avril 2013 aux actions de la société EURO-CYCLES le code ISIN TN0007570013.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par Amen Invest, intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux

Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

10- Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Tunis I.

11- Avantage fiscal

Aucun avantage fiscal n'est prévu pour la société Euro-cycles. Etant donné son statut d'entreprise exportatrice, l'entreprise bénéficie d'un taux d'imposition de 10% (voir d'une exonération).

12- Contrat de liquidité :

Les initiateurs de l'offre se sont engagés à consacrer un million et un dinars (1 000 001 DT) et quatre vingt neuf mille deux cent quatre vingt sept (89 287) actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en bourse des actions EURO-CYCLES. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en Bourse introducteur Amen Invest.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Garanti et d'Admission au marché principal de la cote de la Bourse, visé par le Conseil du Marché Financier sous n°13-826 du 29/04/2013 est mis à la disposition du public auprès de la société EURO-CYCLES, de AMEN INVEST, intermédiaire en bourse chargé de l'opération ainsi que sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2012 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2013.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « HANNIBAL LEASE »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'Admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Hannibal Lease ».

Dans le cadre de la note d'opération, la société « Hannibal Lease » a pris les engagements suivants :

- Réserver au moins un (01) siège au Conseil d'Administration au profit de(s) représentant(s) des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme. Ce(s) représentant(s) sera (ont) désigné(s) par les détenteurs d'actions « Hannibal Lease » acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé(s) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Mettre en place un manuel des procédures ;
- Tenir une communication financière, au moins une fois par an.

Aussi, les actionnaires actuels de la Société « Hannibal Lease » se sont engagés après l'introduction de la Société en Bourse à obtenir, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, les actionnaires de référence de la société « Hannibal Lease »^(*), détenant actuellement 57,69% du capital de la société, se sont engagés :

- ✓ à ne pas céder plus de 5% de leurs participations respectives au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- ✓ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

(*) Investment Trust Tunisia SA, Financière Tunisienne SA, Mr. Hédi Djilani et Mr. Mohamed-Hechmi Djilani.

En outre, et en vertu des termes de la note d'opération, les souscripteurs au placement garanti, s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « HANNIBAL LEASE » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 14 mars 2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Hannibal Lease » au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 5 740 000 actions de nominal cinq (5) dinars chacune, composées de 4 000 000 actions anciennes et de 1 740 000 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil de Marché Financier ;
- La justification de la diffusion dans le public des 30,3% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction ;
- La justification de l'existence d'un manuel de procédures.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation.

Au cas où la présente opération aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société « Hannibal Lease » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 9,500 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décision ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration du 05 mars 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, réunie le 17 avril 2013, a approuvé la décision d'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, réunie le 17 avril 2013, a décidé dans sa 2^{ème} résolution d'augmenter le capital social d'un montant de 8 700 000 dinars pour le porter de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars et ce, par l'émission de 1 740 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix de 9,500 dinars l'action soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 01/01/2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/04/2013 a donné tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater la réalisation définitive de ladite augmentation.

Droit Préférentiel de Souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 17/04/2013, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital projetée à des nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs Droits Préférentiels de Souscription à ladite augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces Droits Préférentiels de Souscription pour la totalité de l'augmentation de capital.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société « Hannibal Lease » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme de 1 070 500 actions représentant 61,52% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs étrangers et/ou locaux avertis^(*) agissant pour compte propre de 669 500 actions représentant 38,48% du total des actions à émettre en numéraire, centralisé auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Le Placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : Hannibal Lease S.A.

Siège social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

Forme juridique : Société Anonyme.

(*)Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

Date de constitution : 11/07/2001

Capital social : 20 000 000 dinars divisé en 4 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Objet social : La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme sera ouverte au public du **21 Mai 2013 au 05 Juin 2013 inclus**.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **21 Mai 2013**, étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **05 Juin 2013 inclus**.

3- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette Offre, porteront jouissance à partir du **01/01/2013**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre, le prix de l'action de la société « Hannibal Lease», tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 9,500 dinars, aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Garanti.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société « Hannibal Lease» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes de souscription par les investisseurs étrangers et/ou locaux avertis^(*) agissant pour compte propre désirant souscrire à des actions Hannibal Lease dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès de MAC SA au comptant au moment du dépôt de la demande de souscription.

(*)Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.

5- Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Hannibal Lease » exprimées dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en Bourse MAC SA est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « Hannibal Lease » exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 08 003 000 513 200 941 655 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'offre porte sur 1 740 000 actions, soit 30,31% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/04/2013.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti.

6-1- Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 1 070 500 actions « Hannibal Lease » à émettre en numéraire seront offertes et réparties en trois (3) catégories :

Catégorie A :

9,86% des actions offertes, soit 105 500 actions seront réservées au personnel de la société « Hannibal Lease », sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 28 700 actions, soit 0,5% du capital social après augmentation.

Etant précisé que les souscripteurs à cette catégorie ne doivent pas souscrire dans les autres catégories. La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en Bourse MAC SA.

Catégorie B :

22,61% des actions offertes, soit 242 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 2 000 actions.

Etant précisé que les institutionnels qui auront à souscrire à cette catégorie ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Catégorie C :

67,54% des actions offertes, soit 723 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum 2 001 actions et au maximum 28 700 actions, soit 0,5% du capital social après augmentation, pour les non institutionnels et 287 000 actions, soit 5% du capital social après augmentation, pour les institutionnels.

Etant précisé que les institutionnels qui auront à souscrire à cette catégorie ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Les OPCVM souscripteurs parmi les catégories B ou C doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM: la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 28 700 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 287 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes de souscriptions émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 1 070 500 actions « Hannibal Lease » à émettre en numéraire seront offertes et réparties en trois (3) catégories :

Catégorie	Montant en DT	Nombre d'actions	Répartition en % de l'OPF	Répartition en % du capital de la société après augmentation
Catégorie A: Personnel de la société Hannibal Lease sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 28 700 actions.	1 002 250	105 500	9,86%	1,84%
Catégorie B: Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 2 000 actions.	2 299 000	242 000	22,61%	4,22%
Catégorie C: Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 2 001 actions et au maximum 28 700 actions pour les non institutionnels et 287 000 actions pour les institutionnels.	6 868 500	723 000	67,54%	12,60%
Total	10 169 750	1 070 500	100,00%	18,65%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie B: les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

Pour la catégorie C: les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie A.

Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie A, la liste des demandes de souscription sera transmise par MAC SA, intermédiaire en Bourse, à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

6-2- Placement Garanti

Dans le cadre du placement garanti, 669 500 actions « Hannibal Lease » à émettre en numéraire seront offertes à des investisseurs étrangers et/ou locaux avertis^(*) agissant pour compte propre.

Catégories	Nombre d'actions	Montant en DT	Répartition en % du capital de la société après augmentation
Investisseurs étrangers et/ou locaux avertis agissant pour compte propre	669 500	6 360 250	11,66%
Total	669 500	6 360 250	11,66%

Les demandes de souscriptions doivent être nominatives et données par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'investisseurs avertis conformément à ce qui a été fixé au niveau de la présente note d'opération.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 5% du capital social après augmentation du capital, soit 287 000 actions pour les institutionnels, ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation du capital, soit 28 700 actions pour les non institutionnels.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

(*)Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Ce résultat fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société MAC SA, intermédiaire en Bourse, et comporter son cachet.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 18/04/2013 aux actions anciennes de la société Hannibal Lease, le code ISIN : TN0007310139.

La société Hannibal Lease s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Ainsi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires est tenu par l'intermédiaire en Bourse MAC SA.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital conformément à la loi. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

10- Avantage fiscal

Il est à signaler que l'article 1er de la loi n° 2010-29 du 07 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse, stipule que " *Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à compter de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014*".

Par conséquent, la société « Hannibal Lease » pourrait en bénéficier et donc, la charge d'impôt sur les sociétés constatée dans les projections 2012-2016 serait révisé à la baisse ce qui augmenterait le résultat net de la société.

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction, est établi entre MAC SA, Intermédiaire en Bourse et deux actionnaires actuels de la société « Hannibal Lease » à savoir Mr. Mohamed Hechmi Djilani et la société Investment Trust Tunisia SA, portant sur 9,92% du produit de l'Offre à Prix Ferme soit un montant de 650 000 dinars et 37 795 actions.

12- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société « Hannibal Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à la société MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°13- 0827 du 30 Avril 2013, du document de référence « HL 2012 » enregistré auprès du CMF en date du 16 Août 2012 sous le n°12-006 ainsi que de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 05 Avril 2013 sous le n°12-006-A002 et des états financiers de Hannibal Lease relatifs à l'exercice 2012.

La note d'opération, le document de référence « HL 2012 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, sise à Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers de Hannibal Lease arrêtés au 31 Décembre 2012 seront publiés au bulletin officiel du CMF.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Hechmi ABDELWAHED et Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF .

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actifs			
Actifs non courants			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		2 215 571	2 215 171
Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 651 705)	(1 303 861)
	(B.1)	563 866	911 310
Immobilisations corporelles		10 922 143	10 073 086
Amortissements des immobilisations corporelles		(6 147 060)	(5 684 631)
	(B.1)	4 775 083	4 388 455
Immobilisations financières		16 106 190	15 840 245
Provision pour dépréciation		-	-
	(B.2)	16 106 190	15 840 245
Total des actifs immobilisés		21 445 139	21 140 010
Total des actifs non courants		21 445 139	21 140 010
Actifs courants			
Stocks		8 182 200	8 485 649
Provisions sur stocks		-	-
	(B.3)	8 182 200	8 485 649
Clients et comptes rattachés		7 181 411	6 577 937
Provisions sur comptes clients		(1 027 192)	(1 049 210)
	(B.4)	6 154 219	5 528 727
Autres actifs courants		1 583 026	2 255 920
Provisions sur autres actifs courants		(2 000)	(18 000)
	(B.5)	1 581 026	2 237 920
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	71 769 000	78 714 260
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	2 694 579	5 221 600
Total des actifs courants		90 381 024	100 188 156
Total des actifs		111 826 163	121 328 166

ARTES S.A.

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2012	31 décembre 2011
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		31 875 000	25 500 000
Réserves		3 125 067	3 125 067
Résultats reportés		24 270 112	27 172 603
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		59 270 179	55 797 670
Résultat de l'exercice		20 680 371	17 497 509
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	79 950 550	73 295 179
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	350 000	350 000
Total des passifs non courants		390 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	29 611 625	44 771 647
Autres passifs courants	(B.11)	1 846 685	2 871 339
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	27 302	-
Total des passifs courants		31 485 613	47 642 987
Total des passifs		31 875 613	48 032 987
Total des capitaux propres et des passifs		111 826 163	121 328 166

ARTES S.A.

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2012	31 décembre 2011
Revenus	(R.1)	166 262 050	148 957 138
Coût des ventes	(R.2)	(141 191 014)	(125 883 085)
Marge brute		25 071 036	23 074 053
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 018 029	1 435 930
Frais de distribution	(R.4)	(3 754 425)	(2 801 749)
Frais d'administration	(R.5)	(2 781 408)	(2 500 359)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 310 463)	(1 127 223)
Total charges d'exploitation		(6 828 268)	(4 993 401)
Résultat d'exploitation		18 242 769	18 080 652
Charges financières nettes	(R.7)	178 024	(23 108)
Produits des placements	(R.8)	6 657 656	3 197 293
Autres gains ordinaires	(R.9)	26 776	577 111
Autres pertes ordinaires		(13 943)	(72 044)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		25 091 283	21 759 904
Impôt sur les bénéfices		(4 410 912)	(4 262 395)
Résultat net de l'exercice		20 680 371	17 497 509

ARTES S.A.

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2012	31 décembre 2011
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		20 680 371	17 497 509
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	832 464	953 210
*Reprises sur provisions	(F.2)	(60 209)	(571 283)
*Variation des:			
- Stocks	(F.3)	303 449	2 848 823
- Créances clients	(F.3)	(603 474)	(139 395)
- Autres actifs	(F.3)	672 894	745 983
- Fournisseurs et autres dettes	(F.4)	(16 184 676)	4 808 286
*Autres ajustements			
-Plus au moins values de cession		-	(34 103)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		5 640 819	26 109 029
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(849 457)	(432 621)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	34 500
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	(F.6)	(265 945)	(2 600 100)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	66 297
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(1 115 402)	(2 931 925)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(14 025 000)	(21 930 000)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(14 025 000)	(21 930 000)
Variation de trésorerie		(9 499 583)	1 247 105
Trésorerie au début de l'exercice		83 935 860	82 688 755
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.7)	74 436 276	83 935 860

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 31 875 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et « DACIA » et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit:

- **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- **Immobilisations**

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants:

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- **Stocks**

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A. procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsqu'ARTES S.A a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2012 comme suit:

Désignation	Valeur brute au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions/ Reclassements	Valeur brute au 31/12/2012	Amort cumulés au 31/12/2011	Dotations	Reprises sur cessions	Amort cumulés au 31/12/2012	VCN au 31/12/2012
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(427 671)	(50 000)	-	(477 671)	522 329
Logiciels	1 214 421	400	-	1 214 821	(876 190)	(297 844)	-	(1 174 034)	40 787
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750
Total Immobilisations Incorporelles	2 215 171	400	-	2 215 571	(1 303 861)	(347 844)	-	(1 651 705)	563 866
Terrains	3 117 512	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	1 048 962	(1 010 750)	(9 038)	-	(1 019 788)	29 174
AAI des constructions	2 532 270	83 801	231 688	2 847 759	(2 096 280)	(131 368)	-	(2 227 648)	620 110
Matériel industriel	912 644	839	-	913 483	(789 959)	(35 346)	-	(825 305)	88 178
Outillage industriel	86 447	8 473	-	94 920	(51 040)	(7 117)	-	(58 157)	36 762
Matériel de transport	829 749	119 063	-	948 813	(555 588)	(109 310)	-	(664 898)	283 914
Equipement de bureau	525 029	112 822	43 511	681 362	(381 097)	(60 013)	-	(441 110)	240 252
Autres immob corporelles	75 673	1 900	78	77 651	(58 174)	(3 297)	-	(61 471)	16 180
Matériel informatique	737 824	72 824	4 397	815 045	(598 457)	(104 901)	-	(703 358)	111 688
AAI divers	12 242	6 903	-	19 145	(4 290)	(2 037)	-	(6 327)	12 818
Immob corporelles en cours	138 996	-	-	138 996	(138 996)	-	-	(138 996)	-
Autres Immob en cours	7 751	89 690	(97 442)	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	47 985	352 741	(182 232)	218 495	-	-	-	-	218 495
Total Immobilisations corporelles	10 073 086	849 057	-	10 922 143	(5 684 631)	(462 428)	-	(6 147 060)	4 775 083
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	12 288 257	849 457	-	13 137 713	(6 988 492)	(810 272)	-	(7 798 764)	5 338 949

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2012 un solde de 16 106 190 DT contre un solde de 15 840 245 DT au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Solde au 31/12/2012
Titres de participation	15 765 105	149 550	-	15 914 655
- ARTEGROS	4 999 850	-	-	4 999 850
- BOWDEN	100	-	-	100
- AUTRONIC	587 820	-	-	587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	-	-	10 621
- ADEV	2 866 700	-	-	2 866 700
- ARTIMO	6 300 000	-	-	6 300 000
- UIB	1 000 014	-	-	1 000 014
- VEDEV	-	149 550	-	149 550
Dépôts et cautionnements	75 140	116 395	-	191 535
Total	15 840 245	265 945	-	16 106 190

B.3. Stocks

Les stocks présentent au 31 décembre 2012 un solde de 8 182 200 DT contre un solde de 8 485 649 DT au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Véhicules neufs	8 065 457	8 448 689	(383 232)
Pièces de rechange	40 098	8 975	31 124
Véhicules neufs en transit	76 644	27 985	48 659
Total	8 182 200	8 485 649	(303 449)

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2012 un solde net de 6 154 219 DT contre un solde net de 5 528 727 DT au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Clients VN et APV	5 551 089	5 489 024	62 065
Clients effets à recevoir	602 786	283 535	319 251
Autres clients	345	716	(371)
Clients douteux	1 027 192	804 662	222 530
Total brut	7 181 411	6 577 937	603 475
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 027 192)	(1 049 210)	22 018
Total net	6 154 219	5 528 727	625 493

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2012 un solde net de 1 581 026 DT contre un solde net de 2 237 920 DT au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Etat - impôts et taxes	723 433	1 325 127	(601 693)
Compte de régularisation actif	582 267	414 040	168 227
Avances aux fournisseurs	115 912	254 483	(138 571)
Personnel	99 724	90 564	9 160
Autres débiteurs divers	61 690	171 707	(110 017)
Total brut	1 583 026	2 255 920	(80 361)
Provision pour dépréciation des autres actifs	(2 000)	(18 000)	16 000
Total net	1 581 026	2 237 920	(64 361)

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 71 769 000 DT au 31 décembre 2012 contre un solde de 78 714 260 DT au 31 décembre 2011 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2012 un solde de 2 694 579 DT contre un solde de 5 221 600 DT au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
ATTIJARI BANK	113 150	71 085	42 065
BT	328 112	2 068 158	(1 740 045)
ZITOUNA	5 691	5 785	(94)
UBCI EURO	138 709	65 645	73 065
ARAB TUNISIAN BANK	-	215 134	(215 134)
UIB	245 089	3 313	241 776
AMEN BANK	540 384	68 236	472 148
UBCI	160 836	1 901 919	(1 741 083)
ABC	18 782	18 483	298
UBCI DOLLARS	10 903	10 531	372
STB	221 559	45 967	175 592
BNA	865 191	507 865	357 325
BIAT	34 328	93 342	(59 013)
EFFET A L'ENCAISSEMENT	-	139 597	(139 597)
CHEQUE A ENCAISSER	4 428	-	4 428
CAISSE A FOND FIXE	7 000	6 082	918
CCP	418	458	(40)
Total	2 694 579	5 221 600	(2 527020)

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2012 une valeur de 79 950 550 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit:

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réév.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2010	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	21 600 997	27 501 606	77 727 670
Affectation du résultat 2010 (PV AGO du 22 Juin 2011)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	5 571 606	(5 571 606)	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	(21 930 000)	(21 930 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	17 497 509	17 497 509
Capitaux propres au 31/12/2011	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	27 172 603	17 497 509	73 295 179
Affectation du résultat 2011 (PV AGO du 21 Juin 2012)							
-Augmentation du capital	6 375 000	-	-	-	(6 375 000)	-	-
- Résultats reportés	-	-	-	-	3 472 509	(3 472 509)	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	(14 025 000)	(14 025 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	20 680 371	20 680 371
Capitaux propres au 31/12/2012	31 875 000	2 550 000	515 473	59 594	24 270 112	20 680 371	79 950 550

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2012 un solde de 350 000 DT contre le même solde au 31 décembre 2011.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2012 un solde de 29 611 625 DT contre un solde de 44 771 647 DT au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	859 038	1 209 568	(350 531)
Effets à payer	28 654 464	43 487 869	(14 833 405)
Fournisseurs - factures non encore parvenues	98 124	74 210	23 914
Total	29 611 625	44 771 647	(15 160 022)

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2012 un solde de 1 846 685 DT contre un solde de 2 871 339 DT au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Etat - impôts et taxes	641 249	1 254 106	(612 856)
Avances et acomptes clients	396 166	733 976	(337 810)
Créditeurs divers	380 761	404 027	(23 266)
Personnel	250 085	260 406	(10 320)
Compte de régularisation passif	178 423	218 825	(40 402)
Total	1 846 685	2 871 339	(1 024 654)

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 31 décembre 2012 un solde de 27 302 DT contre un solde nul au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
ARAB TUNISIAN BANK	27 302	-	27 302
Total	27 302	-	27 302

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 166 262 050 DT au titre de l'exercice 2012 contre 148 957 138 DT au titre de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Ventes de véhicules neufs	159 272 568	142 206 323	17 066 245
Ventes pièces de rechange y compris huiles	5 370 048	4 987 256	382 792
Ventes travaux atelier	1 033 372	1 131 284	(97 912)
Ventes garanties	485 765	541 419	(55 654)
Ventes de matériels extérieurs pour VN	100 297	90 856	9 442
Total	166 262 050	148 957 138	17 304 913

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2012 s'élève à 141 191 014 DT contre 125 883 085 DT encourus au cours de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Achats de marchandises consommées	140 277 119	124 999 368	15 277 751
Charges de personnel	698 335	711 605	(13 269)
Achats d'approvisionnements consommés	17 890	20 929	(3 039)
Autres charges d'exploitation	197 670	151 183	46 487
Total	141 191 014	125 883 085	15 307 929

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 018 029 DT au titre de l'exercice 2012 contre 1 435 930 DT au titre de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Autres activités et revenus des immeubles	725 047	609 655	115 392
Transfert de charges	232 574	254 826	(22 251)
Ventes déchets	198	166	32
Reprises sur provisions	60 209	571 283	(511 074)
Total	1 018 029	1 435 930	(417 902)

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 3 754 425 DT contre 2 801 749 DT encourus au cours de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Charges de personnel	2 067 048	1 614 701	452 345
Autres charges d'exploitation	1 409 674	1 027 419	382 255
Achats d'approvisionnements consommés	277 706	159 629	118 077
Total	3 754 425	2 801 749	952 676

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 2 781 408 DT contre 2 500 359 DT encourus au cours de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Charges de personnel	1 777 900	1 615 659	162 241
Autres charges d'exploitation	778 363	673 305	105 058
Achats d'approvisionnements consommés	225 146	211 395	13 750
Total	2 781 408	2 500 359	281 049

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 310 463 DT contre 1 127 223 DT encourues au cours de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Autres charges d'exploitation	477 999	174 013	303 986
Dotations aux amortissements et aux provisions	832 464	953 210	(120 746)
Total	1 310 463	1 127 223	183 240

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent (178 024) DT (produits financiers) au titre de l'exercice 2012 contre 23 108 DT (charges financières) au titre de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Charges financières	104 856	88 641	16 216
Intérêts sur effets VN	(693)	-	(693)
Gain de change	(346 104)	(231 877)	(114 227)
Perte de change	63 916	166 345	(102 429)
Total	(178 024)	23 108	(201 132)

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 6 657 656 DT contre 3 197 293 DT réalisés au cours de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Dividendes reçus d'ARTEGROS	2 499 925	-	2 499 925
Dividendes reçus d'AUTRONIC	166 549	172 427	(5 878)
Dividendes reçus d'ADEV	286 670	-	286 670
Autre dividendes	2 096	1 673	423
Produits sur placements à court terme	3 702 417	2 995 375	707 042
Produits sur cessions des VM	-	27 818	(27 818)
Total	6 657 656	3 197 293	3 460 364

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 26 776 DT au titre de l'exercice 2012 contre 577 111 DT au titre de l'exercice 2011, se détaillant comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Autres gains	24 286	560 076	(535 789)
Produits sur inscription 4CV	2 490	17 035	(14 545)
Total	26 776	577 111	(550 334)

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Libellé	Montants en DT
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	462 429
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	347 844
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients	22 190
Total	832 464

F.2. Reprises sur provisions

Libellé	Montants en DT
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(44 209)
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	(16 000)
Total	(60 209)

F.3. Variation des actifs			
Libellé	Solde au 31/12/2012 (a)	Solde au 31/12/2011 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	8 182 200	8 485 649	303 449
Créances clients	7 181 411	6 577 937	(603 474)
Autres actifs	1 583 026	2 255 920	672 894
Variation des actifs	16 946 637	17 319 507	372 870
F.4. Variation des passifs			
Libellé	Solde au 31/12/2012 (a)	Solde au 31/12/2011 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	29 611 625	44 771 647	(15 160 022)
Autres dettes	1 846 685	2 871 339	(1 024 654)
Variation des passifs	31 458 311	47 642 987	(16 184 676)
F.5. Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Libellé	Montants en DT		
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(849 057)		
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(400)		
Total	(849 457)		
F.6. Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières			
Libellé	Montants en DT		
Titres VEDEV	(149 550)		
Dépôts et cautionnements	(116 395)		
Total	(265 945)		
F.7. Trésorerie à la clôture de l'exercice			
Libellé	Montants en DT		
Placements à court terme	71 769 000		
ATTIJARI BANK	113 150		
BT	328 112		
ZITOUNA	5 691		
UBCI EURO	138 709		
UIB	245 089		
AMEN BANK	540 384		
UBCI	160 836		
ABC	18 782		
UBCI DOLLARS	10 903		

STB	221 559
BNA	865 191
BIAT	34 328
ARAB TUNISIAN BANK	(27 302)
CHEQUE A ENCAISSER	4 428
CAISSE A FOND FIXE	7 000
CCP	418

Trésorerie nette	74 436 276
-------------------------	-------------------

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	2 067 577	2 067 577	-
Total	2 067 577	2 067 577	-

(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires

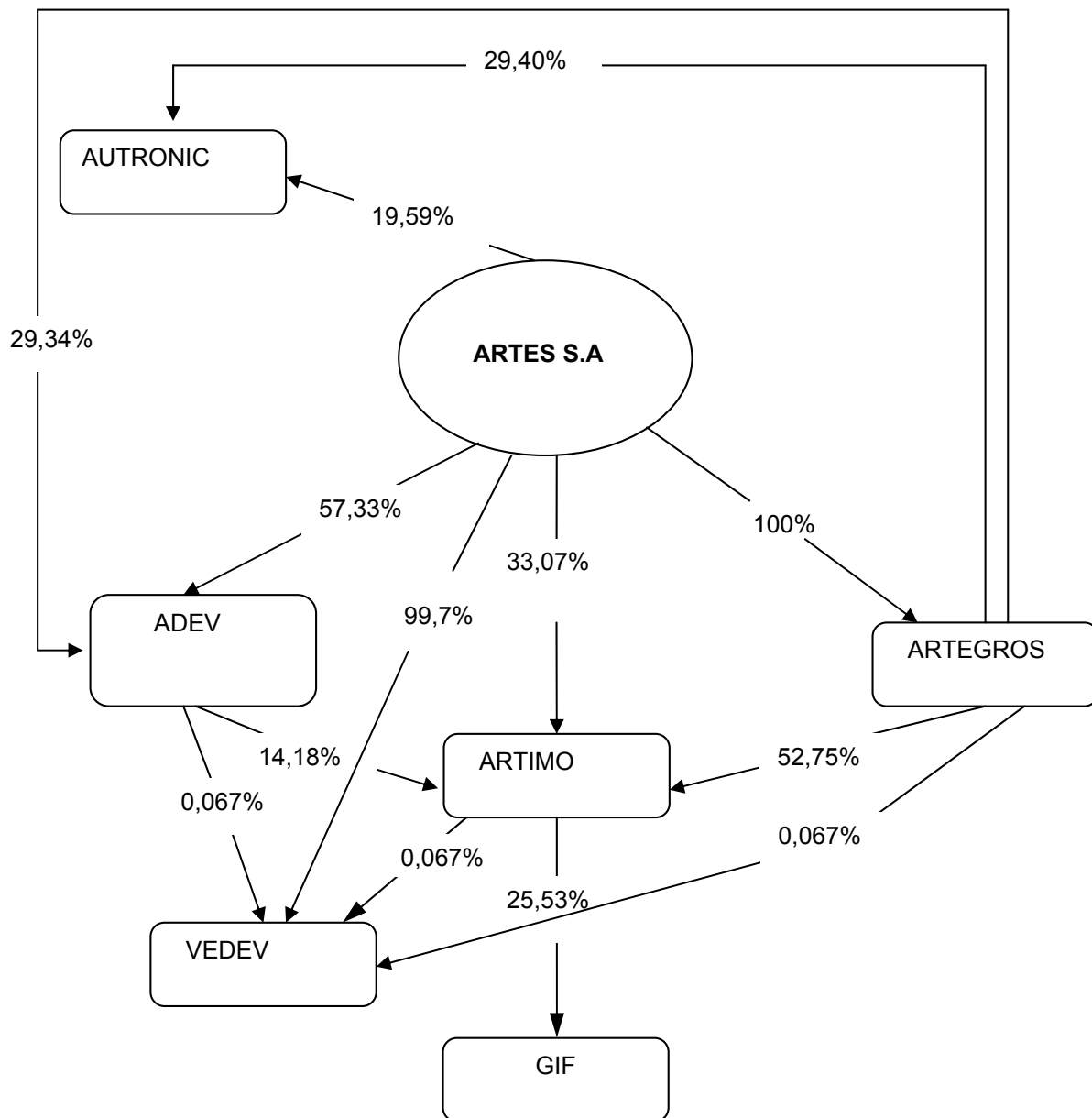
V. Notes sur les parties liées

5.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de:

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit:



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes:

DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS, TMM, IMMOBILIER DE MAGHREB, POINT COM, MINOTERIE LA SOUKRA, ITUCY PEUGEOT, MODERN INDUSTRIE et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT.

5.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2012 se détaillent comme suit:

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS » à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 4 712 984 DT hors TVA. Au 31 décembre 2012, la dette du fournisseur «ARTEGROS», est nulle.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les ventes réalisées avec la société «ADEV SARL» s'élèvent à 36 860 DT hors TVA.
Au 31 décembre 2012, les ventes non encore réglées s'élèvent à 31 677 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes au titre de l'exercice 2011 des sociétés «AUTRONIC», «ADEV» et «ARTEGROS» pour un montant total de 2 953 144 DT, se détaillant comme suit:

Libellé	Montant DT
Dividendes reçus d'ARTEGROS	2 499 925
Dividendes reçus d'AUTRONIC	166 549
Dividendes reçus d'ADEV	286 670
Total	2 953 144

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L.» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 60 000 DT en hors taxes.
Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L.» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau « show room » et des locaux d'administration édifiée sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A».
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, le loyer s'élève à 420 000 DT en hors taxes.

Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha., signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS».

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 90 000 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS » un avenant au contrat signé le 06 Mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS» s'élèvent à 222 000 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha., signé le 16 Juin 2006 avec la société « ADEV SARL ».

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 48 000 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ADEV SARL» un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 120 000 DT en hors taxes.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

✓ Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES SA » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2012 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit:

Société	Chiffre d'affaires HT 2012	Créance au 31/12/2012
DALMAS	102 849	49 915
AFRIVISION ET SONY	70 197	44 053
TMM	17 175	528
ITU CY PEUGEOT	8 767	3 544
MINOTERIE LA SOUKRA	18 004	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	1 146	681
AFRI IMMOBILIERE	2 155	2 637
GIF	6 213	6 172
Total	226 507	107 416

- Les achats effectués par la société ARTES auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2012, se présentent comme suit:

Société	Achats HT 2012	Dettes au 31/12/2012
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	-	359
Total	-	1 665

✓ **Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs:**

- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A » et « IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT SARL » pour l'utilisation des locaux administratifs, ainsi que du terrain pour le stockage de véhicules neufs.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le loyer s'élève à 177 985 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et « Etablissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour entreposage, entretien et livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Etablissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, la charge de loyer s'élève à 285 817 DT en hors taxes.

VI. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 avril 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A.
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires de la société ARTES S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 21 Juin 2012 pour AMC Ernst & Young et du 22 juin 2011 pour Mr Hechmi Abdelwahed, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société «ARTES S.A» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «ARTES S.A», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 79 950 550 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 20 680 371 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société «ARTES S.A», ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2012.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société, à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 29 avril 2013

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
CHERIF**

Hechmi ABDELWAHED Mohamed Zinelabidine

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires de la société ARTES S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions ou d'opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012:

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39 avenue K.Pacha.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 60 000 DT en hors taxes.
Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau «show room» et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A».
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le loyer s'élève à 420 000 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha., signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS».
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 90 000 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ARTEGROS» un avenant au contrat signé le 06 Mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS» s'élèvent à 222 000 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha., signé le 16 Juin 2006 avec la société «ADEV SARL».
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 48 000 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ADEV SARL» un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 120 000 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre «ARTES S.A» et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT SARL» pour l'utilisation des locaux administratifs, ainsi que du terrain pour le stockage de véhicules neufs.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le loyer s'élève à 177 985 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre «ARTES S.A.» et «Etablissements DALMAS et compagnies SARL» pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour entreposage, entretien et livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par «Etablissements DALMAS et compagnies SARL», s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, la charge de loyer s'élève à 285 817 DT en hors taxes.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 06 Février 2008, puis modifiés par le Conseil d'Administration réuni en date du 20 décembre 2011. La rémunération est composée d'un salaire brut de 57 342 DT par an.

2. Les obligations et engagements de la société ARTES SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

Montants bruts en Dinars	Président Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Salaires et avantages à court terme	57 342	-
Total	57 342	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 29 avril 2013

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
CHERIF

Hechmi ABDELWAHED Mohamed Zinelabidine

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles « **SITEX** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : la Société F.M.B.Z. KPMG Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGUA ZAMMOURI et le cabinet Adel MADHI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

(en milliers de dinars)

		2012	2011
ACTIF NON COURANTS		32.574	37.761
Immobilisations incorporelles brutes		1.350	1.350
Moins : Amortissements		(1.282)	(1.246)
Immobilisation incorporelles nettes	Note 1	68	104
Immobilisations corporelles brutes		164.875	164.652
Moins : Amortissements		(133.121)	(127.776)
Immobilisation corporelles nettes		31.754	36.876
Immobilisation financières brutes		752	807
Moins : Provisions		-	(26)
Immobilisation financières nettes		752	781
ACTIFS COURANTS	Note 2	41.192	42.400
Stocks bruts		29.818	30.782
Moins : Provisions		(5.227)	(4.485)
Stocks nets	Note 3	24.591	26.297
Clients et comptes rattachés		10.237	10.015
Moins : Provisions		(279)	(261)
Clients et comptes rattachés net des provisions	Note 4	9.958	9.754
Autre actifs courants		4.411	3.925
Placements et autres actifs financières		186	177
Liquidités et équivalent de liquidités		2.046	2.247
TOTAL ACTIF		73.766	80.161
CAPITAUX PROPRES	Note 5	47.493	46.559
Capital social	Note 6	23.063	23.063
Réserve		41.475	41.499
Subventions d'équipements		1.226	1.361
Résultats reportés		(19.364)	(16.888)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		46.400	49.035
Résultat de l'exercice		1.093	(2.476)
PASSIFS NON COURANTS	Note 7 Note 8	2.300	3.532
Emprunts et dettes assimilées		1.063	2.493
Provisions non courantes		1.237	1.039
PASSIFS COURANTS		23.973	30.070
Fournisseurs et compte rattachés	Note 9	2.300	3.035
Autres passifs courants		4.606	2.314
Concours bancaires et autres passifs financiers		17.067	24.721
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		73.766	80.161

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

(en milliers de dinars)(**)

		2012	2011
Revenus	Note 10	63.586	69.271
Coût des ventes	Note 11	(51.873)	(66.597)
Marge brut		11.713	2.674
Autres produits d'exploitation	Note 12	1.068	1.093
Frais de distribution		(469)	(574)
Frais d'administration		(3.359)	(3.173)
Sous-activité		(2.745)	(950)
Autres charges d'exploitation	Note 13	(4.434)	(1.621)
Résultat d'exploitation		1.774	(2.551)
Charges financières		(802)	(1.071)
Produits de placement		46	52
Autres gains ordinaires	Note 14	1.215	1.615
Autres pertes ordinaires	Note 15	(1.131)	(511)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1.102	(2.466)
Impôt sur les bénéfices		(9)	(10)
Résultat des activités ordinaires après impôt		1.093	(2.476)
Résultat de l'exercice		1.093	(2.476)

(**) Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de dinars)(***)

	2012	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	65.699	76.204
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(59.198)	(69.205)
Encaissement Etat	0	600
Décaissement Etat	(2.976)	(3.028)
Intérêts payés	(738)	(688)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2.787	3.883
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(395)	(574)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	71	63
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(324)	(511)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Jetons de présence et rémunérations des membres CPA	(61)	(61)
Encaissements provenant des crédits de gestion	6.000	7.200
Remboursements d'emprunts	(2.828)	(3.719)
Remboursements crédits de gestion	(6.000)	(7.200)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(2.889)	(3.780)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	2	-
Variation de la trésorerie	(424)	(408)
Trésorerie au début de l'exercice	1.632	2.040
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1.208	1.632

(***)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises << SCE 1997>>. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

1 – Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 10 et 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers : 10 ans

2 – Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

3 – Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient.

4 – Provisions non courante

4.1 – Provisions pour litiges et contentieux : les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

4.2 - Provision pour fonds de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

5 – Produits d'exploitation

Les produits de la vente de tissus, d'articles confectionnés, de produits semi-ouvrés, de coupons ainsi que les produits de transports de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidité reçues et à recevoir.

6 – Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice.

7- Opérations libellées en monnaie étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

8 – Sous-activité

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production.

9 – Etat de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997.

B – NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 31,754 millions de dinars au 31 décembre 2012 contre 36,876 millions au 31 décembre 2010.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	164.652	164.057
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	557	940
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(334)	(345)
Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	164.875	164.652
Amortissements au début de l'exercice	127.776	122.050
Dotations de l'exercice	5.643	5.990
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(298)	(264)
Amortissements à la clôture de l'exercice	133.121	127.776
Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice	31.754	36.876
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal (surfaces : 270 775 m ²)	1.557	1.557
Et constructions (surfaces couvertes : 122 014 m ²)	8.313	8.313

Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 24,591 millions de dinars à fin 2012 contre 26,297 millions de dinars au 31 décembre 2011.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Matières premières, auxiliaires et consommables	15.708	16.223
Produits finis et encours de production	14.110	14.559
Total brut des stocks	29.818	30.782
Provisions	(5.227)	(4.485)
Total net des stocks	24.591	26.297

Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 20 12 à 9,958 millions de dinars contre 9,754 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Total clients et comptes rattachés	10.237	10.015
Provisions pour créances douteuses	(279)	(261)
Total net des clients et comptes rattachés	9.958	9.754

Note 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 4,411 millions de dinars à fin 2012 contre 3,925 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Fournisseurs (avances, emballage à rendre, ristournes)	2	2
Personnel	1.018	899
Etat impôts et taxes	3.316	2.960
Débiteurs divers	42	26
Charges constatées d'avance	33	38
Total des autres actifs courants	4.411	3.925

Note 5 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 41,475 millions de dinars à fin 2012 contre 41,499 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Réserve légale	2.306	2.306
Réserve pour investissements :	35.157	35.157
Prime d'émission	3.193	3.193
Produits fonds social	819	843
Total des réserves à la fin de l'exercice	41.475	41.499

Note 6 : Subventions d'équipements

Les subventions d'équipements s'élèvent à 1,226 millions de dinars à fin 2012 contre 1,361 millions de dinars à fin 2011, soit une résorption écart de 0,135 million de dinars .

Note 7 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 1,063 millions de dinars à fin 2012 contre 2,493 millions de dinars à fin 2011. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Emprunts en dinars	2.493	5.146
Moins échéances à moins d'un an	(1.430)	(2.653)
Emprunts échéances à plus d'un an	1.063	2.493

Note 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'élèvent à 1,237 millions de dinars à fin 2012 contre 1,039 millions de dinars à fin 2011.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Provision pour charges, litiges et contentieux	754	411
Provision pour restructuration	0	15
Fonds pour prime de fin de carrière	483	613
Total des provisions non courantes	1.237	1.039

Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés

Les concours bancaires s'élèvent à 17,067 millions de dinars au 31 décembre 2012 contre 24,721 millions de dinars au 31 décembre 2011.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Echéance à moins d'un an sur emprunts non courants	1430	2.653
Concours bancaires courants – financement de stocks	14.163	21.275
Banques (soldes débiteurs)	324	72
Intérêts courus sur emprunts non courants	208	262
Comptes de régies et avances	492	459
Total concours bancaires	17.067	24.721

Note 10 : Revenus

Les revenus de l'année 2012 s'élèvent à 64,249 millions de dinars contre 69,896 millions de dinars en 2011.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Revenus	63.586	69.271
Ventes déchets	642	597
Produits financiers (agios)	21	28
Chiffre d'affaires global	64.249	69.896

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières .

Note 11 : Coût des ventes

Le coût des ventes de l'année 2012 s'élèvent à 51,873 millions de dinars alors que celui de l'année 2011 est de 66,597 millions de dinars.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Consommation matières	26.729	43.134
Main d'œuvre (hors sous-activité)	8.498	9.665
Frais généraux variables	10.378	11.788
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	6.695	7.567
Total des frais	52.300	72.154
Autres ventes (déchets)	(642)	(597)
Variation des produits en cours	215	(4.960)
Coût des ventes	51.873	66.597

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2012 s'élèvent à 1,068 millions de dinars contre 1,093 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Reprises sur amortissements et provisions.	1.068	1.093
Total des autres produits d'exploitation	1.068	1.093

Note 13 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2012 s'élèvent à 4,434 millions de dinars contre 1,621 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Provisions :	2.092	1.428
- Prime de fin de carrière	0	28
- Dépréciation des stocks	1.509	1.337
- Risques et charges	450	45
- Créances douteuses	133	18
Autres charges d'exploitation	2.342	193
Total des autres charges d'exploitation	4.434	1.621

Le résultat 2012 tient compte d'une charge exceptionnelle de 2,342 millions de dinars, pour réduction de l'effectif dans le cadre de départs à la retraite anticipée, approuvés par la Commission de Contrôle des Licenciements.

Note 14 : Autres gains ordinaires

Les gains ordinaires de l'année 2012 s'élèvent à 1,215 millions de dinars contre 1,615 millions de dinars pour l'exercice 2011 :

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Gain de change	497	1.073
Produits nets sur cession d'immobilisations	71	55
Autres produits divers ordinaires	647	487
Total des gains ordinaires	1.215	1.615

Note 15 : Autres pertes ordinaires

Les pertes ordinaires de l'année 2012 s'élèvent à 1,131 millions de dinars contre 0,511 millions de dinars pour l'année 2011 :

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Perte de change	934	426
Pertes sur exercices antérieurs	197	85
Total des pertes ordinaires	1.131	511

Note 16 : Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement de l'année 2012, s'élèvent à 3,130 millions de dinars, contre 3,975 millions de dinars pour l'année 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Charges de l'activité	3.130	3.975
Produits de l'activité	2.689	3.113
Charges nettes de l'activité	441	862

Note 17 : Engagements hors bilan

- Les engagements donnés à fin décembre 2012 : 3,833 millions de dinars, essentiellement les sûretés consenties par la société et des cautionnements douaniers.
- Les engagements reçus à fin décembre 2012 : néant.
- Les engagements réciproques à fin décembre 2012 : 3,647 millions de dinars.

Annexe 6

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

(En milliers de dinars)

Charges par destination	TOTAL	Charges par nature			
		Achats consommés & f. généraux	Charges de personnel	Amortis. & provisions	Autres charges
Coût des ventes (note 11)	52.300	37.107	8.498	4.483	2.212
Frais de distribution	469	24	334	24	87
Frais d'administration	3.359	137	1.732	222	1.268
Autres charges d'exploitation	4.434	1	2.267	2.092	74
Charges financières	802	0	0	0	802
Sous-activité	2.745	0	1.795	950	0
Autres pertes ordinaires	1.131	0	0	0	1.131
Total :	65.240	37.269	14.626	7.771	5.574



Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2012 font apparaître un total du bilan de **73.766** mille Dinars, un résultat net bénéficiaire de **1.093** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **46.400** mille dinars et une trésorerie nette de **1.208** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le conseil d'administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société ; notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 - Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « SITEX » au 31 décembre 2012 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 - Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société SITEX avec la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 29 Avril 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Member firm of KPMG International

Cabinet Adel MADHI

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Adel MADHI





Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2012

La convention de coopération technique et commerciale entre les sociétés SWIFT Textiles Europe Limited et SITEX date depuis le 27 Septembre 1973. Elle a été renouvelée régulièrement depuis sa signature.

Il y a lieu de préciser que la société SWIFT Textiles Europe Limited a notifié à la société SITEX le 08 Juin 2012 la décision de ne pas renouveler la convention à la date du 27 septembre 2013. Le conseil d'administration du 27 Juin 2012 de la SITEX a pris acte de cette notification. Toutefois, la société SWIFT a assuré SITEX de son intention de maintenir ses relations techniques et commerciales hors convention.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ONE TECH HOLDING

Siège Social : Cité El Khalij –Rue du Lac Loch Ness –Immeuble « Les Arcades »

La Société One Tech Holding, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Mahmoud ZAHAF.

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Note	2012 Au 31/12/2012	2011 Au 31/12/2011
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		0,000	0,000
Moins : amortissement		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Immobilisations corporelles		116.200,000	0,000
Moins : amortissement		-7.746,666	0,000
<i>S/Total</i>	1	<u>108.453,334</u>	<u>0,000</u>
Immobilisations financières		10.800.603,315	6.671.815,214
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>	2	<u>10.800.603,315</u>	<u>6.671.815,214</u>
Total des actifs immobilisés		10.909.056,649	6.671.815,214
Autres actifs non courants	3	253.191,927	89.791,391
Total des actifs non courants		11.162.248,576	6.761.606,605
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Clients et comptes rattachés		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Autres actifs courants	4	39.101,970	7.852,963
Placements courant et autres actifs financiers	5	266.343,444	274.008,920
Liquidités et équivalents de liquidités	6	65.603,966	7.875,782
Total des actifs courants		371.049,380	289.737,665
Total des actifs		11.533.297,956	7.051.344,270

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khaliij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	Note	2012 Au 31/12/2012	2011 Au 31/12/2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		3.000.000,000	3.000.000,000
Actionnaires, capital non appelé		0,000	-2.115.000,000
Réserves légales		0,000	0,000
Resultats reportés		0,000	0,000
Autres Capitaux propres		0,000	0,000
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		3.000.000,000	885.000,000
Résultat de l'exercice		-146.067,791	0,000
Total capitaux propres avant affectation	7	2.853.932,209	885.000,000
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	8	5.342.222,223	2.666.666,667
Provisions		0,000	0,000
Autres passifs non courants		0,000	0,000
Total des passifs non courants		5.342.222,223	2.666.666,667
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	9	1.639.978,775	3.059.972,607
Autres passifs courants	10	106.941,708	95.137,496
Autres passifs financiers	11	1.590.223,041	344.567,500
Total des passifs courants		3.337.143,524	3.499.677,603
Total des passifs		8.679.365,747	6.166.344,270
Total capitaux propres et passifs		11.533.297,956	7.051.344,270

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalil - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

		2012	2011
	Note	Du 01/01/2011 Au 31/12/2012	Du 01/07/2011 Au 31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Dividendes	1	192.697,059	0,000
Management fees		0,000	0,000
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>192.697,059</i>	<i>0,000</i>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0,000	0,000
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	2	19.807,399	0,000
Charges de personnel	3	14.158,574	0,000
Dotations aux amortissements et aux provisions	4	37.677,130	0,000
Autres charges d'exploitation	5	33.899,038	0,000
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>105.542,141</i>	<i>0,000</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION		87.154,918	0,000
Charges financières nettes	6	257.430,326	0,000
Produits des placements	7	37.032,708	0,000
Autres gains ordinaires		0,000	0,000
Autres pertes ordinaires	8	12.825,091	0,000
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-146.067,791	0,000
Impôt sur les bénéfices		0,000	0,000
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-146.067,791	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-146.067,791	0,000

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Note	2012 Du 01/01/2011 Au 31/12/2012	2011 Du 01/07/2011 Au 31/12/2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		-146.067,791	0,000
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements & provisions	1	37.677,130	0,000
. Variation des stocks		0,000	0,000
. Variation des créances		0,000	0,000
. Variation des autres actifs non courants	2	-193.331,000	-81.137,810
. Variation des autres actifs courants	3	-31.249,007	-7.375,248
. Variation des placements et autres actifs financiers	4	7.665,476	-274.008,920
. Variation des fournisseurs	5	36.176,404	0,000
. Variation des autres passifs	6	56.348,642	100.077,667
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-232.780,146	-262.444,311
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	7	-116.200,000	0,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	8	-5.584.958,337	-3.441.842,607
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-5.701.158,337	-3.441.842,607
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'augmentation du capital	9	2.115.000,000	705.000,000
- Dividendes et autres distributions		0,000	0,000
- Encaissement provenant des emprunts	10	4.210.000,000	3.000.000,000
- Remboursement d'emprunts	11	-333.333,333	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		5.991.666,667	3.705.000,000
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRÉSORERIE	12	57.728,184	713,082
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		7.875,782	7.162,700
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		65.603,966	7.875,782

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constitué suivant PV de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180.000 Dinars divisé en 18.000 actions de 10 Dinars chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180.000 Dinars à 3.000.000 Dinars par la création de 282.000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2.820.000 Dinars.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 Dinars par action

La société a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société ONE TECH HOLDING ont été arrêtés au 31 décembre 2012 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

Le Conseil d'Administration en date du 24 décembre 2012 a proposé l'introduction de la société ONE TECH HOLDING à la bourse de valeurs mobilières de Tunis, et ce avant la fin de l'année 2013. Il a proposé aussi – sous réserve de l'accord des autorités compétentes – de réaliser cette introduction sur la base de l'évaluation faite par Axis Capital et ce, à travers d'une offre publique de souscription qui serait décidée par l'Assemblée Générale de la société ainsi que par une offre publique de vente d'actions de la société émises préalablement à l'introduction de la société à la bourse de valeurs mobilières de Tunis.

En vue de permettre l'introduction de la société ONE TECH HOLDING sur le marché principal de la bourse de valeurs mobilières de Tunis ainsi que la dissociation entre les fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, le même conseil d'Administration a proposé l'adoption des nouveaux statuts de la société. Cette décision a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2012.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. *Augmentation de capital par apport en nature*

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48.078.075,000 Dinars avec une prime d'émission de 117.360.433,800 Dinars, pour porter le capital de 3.000.000,000 dinars à 51.078.075,000 Dinars, et ce par l'émission de 48.078.075 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Les apports en nature sont constitués de :

- 186.489 actions de la société TUNISIE CABLES évalués à 73.041.214,185 dinars.
- 19.791 actions de la société Autocâbles Tunisie évalués à 2.677.187,943 dinars.
- 119.994 actions de la société FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE évalués à 40.823.738,940 dinars.
- 10.986 actions de la société ELEONETECH évalués à 5.874.840,402 dinars.
- 54.994 actions de la société TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL évalués à 21.033.280,210 dinars.
- 25.995 actions de la société TECHNIPLAST INDUSTRIE évalués à 10.803.885,930 dinars.
- 67.910 actions de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS évalués à 4.224.816,920 dinars.
- 57.595 actions de la société ONE TECH MOBILE évalués à 1.346.225,530 dinars.
- 59.100 actions de la société STUCOM évalués à 3.626.848,800 dinars.
- 100.877 actions de la société HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S évalués à 1.986.873,392 dinars.

Cette opération a été enregistrée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis en mars 2013.

2. Introduction en Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

La société ONE TECH HOLDING a obtenu, en date du 5 avril 2013 le visa du Conseil du Marché financier portant sur :

- Une offre à prix ferme auprès du public de 6.304.815 actions dont :
 - 5.043.852 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action,
 - 1.260.963 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action ;
- Un placement garanti auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis de 6.304.810 actions dont :
 - 5.043.848 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action,
 - 1.260.962 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action ;
- L'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse, des actions composant le capital de la société ONE TECH HOLDING.

VI. BASE DE MESURE

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Matériel de transport	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

4. Charges reportées

Les frais préliminaires en phase de création ont été portés à l'actif du bilan parmi les « *Autres actifs non courants* » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées.

Les frais de pré-exploitation sont traités comme des frais préliminaires, dans la mesure où ils sont engagés au cours de la période de pré-exploitation, et qu'ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société.

Les frais relatifs à l'opération d'introduction en BVMT notamment les honoraires de Due diligence et de préparation du prospectus ont été enregistrés parmi les frais préliminaires.

L'entrée en exploitation a débuté le premier janvier 2012. Ainsi, la société ONE TECH HOLDING a commencé la résorption des charges reportées se rattachant aux frais de constitution et de pré-exploitation au taux annuel de 33,33%.

VII. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Immobilisations corporelles

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de..... **108.453,334**

Contre un solde nul au 31 décembre 2011.
Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Amortissement	VCN au 31/12/2012
Matériel de transport	116.200,000	-7.746,666	108.453,334
Total Immobilisations corporelles	116.200,000	-7.746,666	108.453,334

2. Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de..... **10.800.603,315**
Contre un montant net au 31 décembre 2011 de..... **6.671.815,214**
Enregistrant une variation de..... **4.128.788,101**
Elle se détaille comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	Montant
Acquisition Titres - TUNISIE CABLES	2.654	1.326.986,730
Acquisition Titres - OTBS	23.327	1.599.602,371
Acquisition Titres - TTEI	13.000	999.999,000
Acquisition Titres - ELEONETECH	10	3.200,000
Acquisition Titres - HELIOFLEX	100	1.000,000
Libération 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} quart - ONE TECH MOBILE		198.000,000
TOTAL		4.128.788,101

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	Pourcentage de détention	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Titres V. Brute				
Actions – OTBS	37.301	34,01%	2.452.132,371	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES (*)	14.161	6,16%	7.080.271,944	5.753.285,214
Actions - ONE TECH MOBILE	26.400	22,00%	264.000,000	264.000,000
Actions – TTEI	13.000	19,12%	999.999,000	-
Actions – HELIOFLEX	100	0,07%	1.000,000	-
Actions – ELEONETECH	10	0,05%	3.200,000	-
Sous total			10.800.603,315	6.869.815,214
Partie non libérée				
Actions - ONE TECH MOBILE			-	-198.000,000
Total Immobilisations financières nettes			10.800.603,315	6.671.815,214

(*) Suite à la décision d'augmentation de capital de la société TUNISIE CABLES, en date du 22 mai 2012, par incorporation de 1.000.000 TND par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement, la société ONE TECH HOLDING a reçu 1.001 actions gratuites.

3. Autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de..... **253.191,927**
Contre un montant net au 31 décembre 2011 de..... **89.791,391**
Enregistrant une variation de..... **163.400,536**
Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Frais préliminaires pré-exploitation			
Rémunération d'intermédiaires	23.298,831	23.298,831	-
Services & commissions bancaires	25.972,441	25.972,441	-

Impôts et Taxes	5.195,000	5.195,000	-
Intérêts courus/ emprunt	11.234,167	11.234,167	-
Divers autres charges	25.778,352	25.778,352	-
Plus-value SICAV	-1.687,400	-1.687,400	-
Résorption des frais préliminaires (*)	-29.930,464	-	-29.930,464
Sous total	59.860,927	89.791,391	-29.930,464
Frais préliminaires introduction en BVMT			
Honoraires	193.331,000	-	193.331,000
Résorption des frais préliminaires	-	-	-
Sous total	193.331,000	-	193.331,000
Total Autres actifs non courants	253.191,927	89.791,391	163.400,536

(*) Les frais préliminaires de pré-exploitation totalisent un montant brut de 89.791,391 dinars. La résorption desdits frais, au taux annuel de 33,33%, est de 29.930,464 dinars au titre de l'exercice 2012.

4. Autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de **39.101,970**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de **7.852,963**
 Enregistrant une variation de **31.249,007**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Etat, crédit de TVA	36.210,854	7.852,963	28.357,891
Etat, crédit d'IS	391,116	-	391,116
Fournisseurs, avances et acomptes	2.500,000	-	2.500,000
Total Autres actifs courants	39.101,970	7.852,963	31.249,007

5. Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de **266.343,444**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de **274.008,920**
 Enregistrant une variation de **(7.665,476)**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Titres SICAV	266.343,444	274.008,920	-7.665,476
Total Placements et autres actifs financiers	266.343,444	274.008,920	-7.665,476

6. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de **65.603,966**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de **7.875,782**
 Enregistrant une variation de **57.728,184**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 30/06/2011	Variation
Attijari Bank	6.287,147	2.406,652	3.880,495
BIAT	58.843,260	5.326,014	53.517,246
Caisse	473,559	143,116	330,443
Total Liquidités et équivalents de liquidités	65.603,966	7.875,782	57.728,184

7. Capitaux propres

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de **2.853.932,209**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de **885.000,000**
 Enregistrant une variation de **1.968.932,209**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Capital souscrit - non appelé	3.000.000,000	2.115.000,000	885.000,000
Capital souscrit - appelé, versé	-	885.000,000	-885.000,000
Actionnaires, capital non appelé	-	-2.115.000,000	2.115.000,000
Résultat de l'exercice	-146.067,791	-	-146.067,791
Total Capitaux propres	2.853.932,209	885.000,000	1.968.932,209

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Capital social souscrit	Actionnaires, capital non appelé	Résultat de l'exercice	Total
Situation nette comptable au 31 décembre 2011	3.000.000,000	-2.115.000,000	-	885.000,000
Appel 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} quart de l'augmentation de capital	-	2.115.000,000	-	2.115.000,000
Résultat de l'exercice 2012	-	-	-146.067,791	-146.067,791
Situation nette comptable au 31 décembre 2012	3.000.000,000	0,000	-146.067,791	2.853.932,209

8. Emprunts

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de..... **5.342.222,223**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de..... **2.666.666,667**
 Enregistrant une variation de..... **2.675.555,556**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Emprunt BIAT (1)	4.160.000,001	2.666.666,667	1.493.333,334
Emprunt BIAT (2)	1.182.222,222	-	1.182.222,222
Total Emprunts	5.342.222,223	2.666.666,667	2.675.555,556

Le tableau détaillant les emprunts, au 31 décembre 2012, se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
BIAT 6.000.000 DT	3.000.000,000	333.333,333	666.666,666	2.000.000,001
	2.880.000,000	-	720.000,000	2.160.000,000
BIAT 1.330.000 DT	1.330.000,000	-	147.777,778	1.182.222,222
TOTAL	7.210.000,000	333.333,333	1.534.444,444	5.342.222,223

9. Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de..... **1.639.978,775**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de..... **3.059.972,607**
 Enregistrant une variation de..... **(1.419.993,832)**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Fournisseurs titres de participation	1.603.802,371	3.059.972,607	-1.456.170,236
Fournisseurs d'exploitation	36.176,404	-	36.176,404
Total Fournisseurs et comptes rattachés	1.639.978,775	3.059.972,607	-1.419.993,832

10. Autres passifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de..... **106.941,708**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de..... **95.137,496**
 Enregistrant une variation de..... **11.804,212**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Etat, déclaration mensuelle	2.730,360	111,300	2.619,060
Comptes courants actionnaires	4.823,996	4.823,996	0,000
Charges à payer	12.800,000	5.202,200	7.597,800
Créditeurs divers	85.000,000	85.000,000	0,000
CNSS	1.587,352	-	1.587,352
Total Autres passifs courants	106.941,708	95.137,496	11.804,212

11. Autres passifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2012 de **1.590.223,041**
 Contre un montant net au 31 décembre 2011 de **344.567,500**
 Enregistrant une variation de **1.245.655,541**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Echéances à moins d'un an sur emprunts BIAT	1.534.444,444	333.333,333	1.201.111,111
Intérêt courus sur emprunts BIAT	55.778,597	11.234,167	44.544,430
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	1.590.223,041	344.567,500	1.245.655,541

VIII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1. Produits des participations

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **192.697,059**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Dividendes - TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL	105.147,059
Dividendes - TUNISIE CABLES	87.550,000
Total Produits des participations	192.697,059

2. Achats d'approvisionnements consommés

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **19.807,399**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Frais sur achat de titres de participation	19.807,399
Total Achats d'approvisionnements consommés	19.807,399

3. Charges de personnel

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **14.158,574**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Salaires et compléments de salaires	12.094,110
Cotisation sécurité sociale	2.064,464
Total Charges de personnel	14.158,574

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de 37.677,130

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7.746,666
Dotation aux résorptions des frais préliminaires	29.930,464
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	37.677,130

5. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de 33.899,038

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Honoraires	12.208,665
Publicité, publication et relation publique	10.141,187
Services bancaires et assimilés	8.717,160
Impôts et taxes	2.832,026
Total Autres charges d'exploitation	33.899,038

6. Charges financières nettes

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de 257.430,326

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Intérêts des emprunts	259.454,099
Produits financiers	-2.023,773
Total Charges financières nettes	257.430,326

7. Produits des placements

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de 37.032,708

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Dividendes SICAV	37.032,708
Total Produits de placements	37.032,708

8. Autres pertes ordinaires

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de 12.825,091

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012
Moins-value sur réévaluation titres SICAV	12.628,242
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	196,849
Total Autres pertes ordinaires	12.825,091

IX. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**1. Dotations aux amortissements**

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **37.677,130**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7.746,666
Dotation aux résorptions des frais préliminaires	29.930,464
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	37.677,130

2. Variation des autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **(193.331,000)**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Frais préliminaires pré-exploitation bruts	89.791,391	89.791,391	-
Frais préliminaires introduction en BVMT	193.331,000	-	-193.331,000
TOTAL	283.122,391	89.791,391	-193.331,000

3. Variation des autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **(31.249,007)**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2012	Variation
Etat, crédit de TVA	7.852,963	36.210,854	-28.357,891
Etat, crédit d'IS	-	391,116	-391,116
Fournisseurs, avances et acomptes	-	2.500,000	-2.500,000
Total Autres actifs courants	7.852,963	39.101,970	-31.249,007

4. Variation des placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **7.665,476**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2012	Variation
Titres SICAV	274.008,920	266.343,444	7.665,476
Total Placements et autres actifs financiers	274.008,920	266.343,444	7.665,476

5. Variation des fournisseurs

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **36.176,404**
 Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Fournisseurs d'exploitation	36.176,404	-	36.176,404
TOTAL	36.176,404	-	36.176,404

6. Variation des autres passifs

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de **56.348,642**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Etat, déclaration mensuelle	2.730,360	111,300	2.619,060
Comptes courants actionnaires	4.823,996	4.823,996	0,000
Charges à payer	12.800,000	5.202,200	7.597,800
Créditeurs divers	85.000,000	85.000,000	0,000
CNSS	1.587,352	-	1.587,352
Intérêt courus sur emprunts BIAT	55.778,597	11.234,167	44.544,430
Total Autres passifs courants	162.720,305	106.371,663	56.348,642

7. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de.....(116.200,000)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2012	Variation
Matériel de transport	-	116.200,000	-116.200,000
TOTAL	-	116.200,000	-116.200,000

8. Décaissement provenant d'acquisition d'immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de.....(5.584.958,337)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2012	Variation
Immobilisations financières	6.671.815,214	10.800.603,315	-4.128.788,101
Fournisseurs de titres de participation	-3.059.972,607	-1.603.802,371	-1.456.170,236
TOTAL	3.611.842,607	9.196.800,944	-5.584.958,337

9. Encaissement suite à libération du capital

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de..... 2.115.000,000

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Libération 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} de l'augmentation de capital	2.115.000,000
TOTAL	2.115.000,000

10. Encaissement provenant des emprunts

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de..... 4.210.000,000

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Encaissement - Emprunt BIAT (1)	2.880.000,000
Encaissement - Emprunt BIAT (2)	1.330.000,000
TOTAL	4.210.000,000

11. Remboursement d'emprunts

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de.....(333.333,333)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Remboursement - Emprunt BIAT (1)	-333.333,333
TOTAL	-333.333,333

12. Variation de trésorerie

Cette rubrique totalise un montant au 31 décembre 2012 de.....57.728,184

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 30/06/2011	Variation
Attijari Bank	6.287,147	2.406,652	3.880,495
BIAT	58.843,260	5.326,014	53.517,246
Caisse	473,559	143,116	330,443
TOTAL	65.603,966	7.875,782	57.728,184

X. ENGAGEMENT HORS BILAN

Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
- garanties réelles						
• nantissement	6.876.666,667	6.876.666,667				
Total	6.876.666,667	6.876.666,667	0,000	0,000	0,000	0,000

2) Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	120.000,000	120.000,000				
Total	120.000,000	120.000,000	0,000	0,000	0,000	0,000

XI. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec les parties liées de la société ONE TECH HOLDING au titre de l'exercice 2012 se présentent comme suit :

- Acquisition de 13.000 actions de la société TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL, auprès de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, pour un montant de 999.999,000 TND ;
- La participation au capital de la société ONE TECH MOBILE lors de sa création. La société ONE TECH HOLDING a libéré au cours de l'exercice 2012 le deuxième, le troisième et le quatrième quart pour un montant de 198.000,000 TND.

ONE TECH HOLDING

Les berges du lac, cité el khaliq, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers de votre société **ONE TECH HOLDING**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 30 décembre 2012.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de votre société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société **ONE TECH HOLDING** au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 décembre 2012 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Fait à Tunis, le 2 mai 2013

**Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF**

ONE TECH HOLDING

Les berges du lac, cité el khalil, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice

La direction de votre société nous a informé de l'opération d'acquisition par la société ONE TECH HOLDING de 13.000 actions au capital de la société TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL, auprès de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, pour un montant de 999.999,000 TND.

II. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

- La participation au capital de la société ONE TECH MOBILE. La société ONE TECH HOLDING a libéré, au cours de l'exercice 2012, le deuxième, le troisième et quatrième quart pour un montant total de 198.000,000 TND ;
- La société a contracté un crédit auprès de la BIAT d'un montant de 6.000.000 TND débloqué à hauteur de 3.000.000 TND en 2011. Un deuxième déblocage de 2.880.000 TND a été effectué au cours de l'exercice 2012.
- Des dépenses ont été effectuées par l'actionnaire Mr Hedi SELLAMI pour le compte de votre société pour un montant arrêté au 31 décembre 2012, de 4.823,996 TND.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

L'examen des écritures comptables de votre société pour l'exercice 2012 n'a pas révélé des obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés à l'article 200-II § 5 du Code des Sociétés Commerciales.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Tunis, le 2 mai 2013
Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 17 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FANDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit)..

Etats financiers au 31/12/2012

Bilan

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Actifs	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
<u>ACTIES NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	III-1	767 618,726	592 253,009
Moins : amortissements	III-1	-593 290,039	-488 974,241
		174 328,687	103 278,768
Immobilisations corporelles	III-1	268 147 483,152	243 640 549,592
Moins : amortissements	III-1	-138 129 815,634	-129 353 449,547
Moins : provisions	III-1	-358 826,910	-358 826,910
		129 658 840,608	113 928 273,135
Immobilisations financières	III-1	133 433 053,404	118 646 637,234
Moins : provisions	III-1	-5 700 000,000	-4 200 000,000
		127 733 053,404	114 446 637,234
Total des actifs immobilisés		257 566 222,699	228 478 189,137
Autres actifs non courants	III-2	2 979 950,681	2 871 662,814
Total des actifs non courants		260 546 173,380	231 349 851,951
<u>ACTIES COURANTS</u>			
Stocks	III-3	40 304 141,154	35 871 411,614
Moins : provisions		-357 396,161	-357 396,161
		39 946 744,993	35 514 015,453
Clients et comptes rattachés	III-4	60 461 310,938	65 869 453,394
Moins : provisions		-8 695 234,931	-8 096 900,531
		51 766 076,007	57 772 552,863
Autres actifs courants	III-5	4 387 932,409	2 042 274,747
Placements et autres actifs financiers	III-6	4 162 429,255	5 487 447,970
Moins : provisions		0,000	
		4 162 429,255	5 487 447,970
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	10 061 619,027	8 466 612,972
Total des actifs courants		110 324 801,691	109 282 904,005
TOTAL DES ACTIFS		370 870 975,071	340 632 755,956

Etats financiers au 31/12/2012

Bilan

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Capitaux propres			
Capital social	III-8	76 000 000,000	66 000 000,000
Réserves	III-8	15 308 771,134	14 808 771,134
Autres capitaux propres	III-8	27 355 543,034	21 518 318,034
Résultats reportés	III-8	80 545 755,229	76 088 384,842
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		199 210 069,397	178 415 474,010
Résultat net de l'exercice		49 412 571,747	47 557 370,387
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		24 816 815,000	15 837 225,000
Total des capitaux propres avant affectation		273 439 456,144	241 810 069,397
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	III-9	7 029 074,315	10 723 926,282
Autres passifs financiers	III-10	37 342 377,438	33 815 327,563
Provisions	III-11	3 184 433,079	2 734 433,079
Total des passifs non courants		47 555 884,832	47 273 686,924
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	III-12	18 013 618,923	17 165 343,072
Autres passifs courants	III-13	23 587 392,880	23 188 935,763
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-14	8 274 622,292	11 194 720,800
Total des passifs courants		49 875 634,095	51 548 999,635
TOTAL DES PASSIFS		97 431 518,927	98 822 686,559
Total des capitaux propres et des passifs		370 870 975,071	340 632 755,956

Etats financiers au 31/12/2012

Etat de résultat

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits d'exploitation			
Revenus	III-15	292 192 193,315	240 257 365,729
Autres produits d'exploitation	III-16	25 057 096,366	21 395 292,245
Production immobilisée		72 274,155	61 069,598
Total des produits d'exploitation		317 321 563,836	261 713 727,572
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou	III-17	-140 568,819	-872 319,576
Achats de marchandises consommées	III-18	38 102 283,519	25 918 177,453
Achats d'approvisionnements consommés	III-19	150 244 924,237	122 397 853,102
Charges de personnel	III-20	24 188 889,161	22 157 191,824
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-21	13 496 717,416	13 324 316,617
Autres charges d'exploitation	III-22	35 642 958,328	31 553 781,924
Total des charges d'exploitation		261 535 203,842	214 479 001,344
Résultat d'exploitation		55 786 359,994	47 234 726,228
Charges financières nettes	III-23	-3 975 695,892	-3 980 145,456
Produits des placements	III-24	30 080 875,420	28 805 100,762
Autres gains ordinaires	III-25	431 025,279	584 867,121
Autres pertes ordinaires	III-26	-337 939,554	-748 441,368
Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôt		81 984 625,247	71 896 107,287
Impôt sur les sociétés		7 755 238,500	8 501 511,900
Résultat des activités ordinaires après impôt		74 229 386,747	63 394 595,387
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
Résultat des activités ordinaires après impôt		49 412 571,747	47 557 370,387
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		24 816 815,000	15 837 225,000
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat net de l'exercice		74 229 386,747	63 394 595,387

Etats financiers au 31/12/2012

Etat de flux de trésorerie

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	74 229 386,747	63 394 595,387
Ajustements ,Amortissements et Provisions	13 240 771,666	13 655 646,176
Ajustements casses bouteilles	1 755 945,750	1 868 670,441
Ajustements pour reprise sur provisions	-109 665,600	-163 566,923
Variation des Stocks	-4 432 729,540	-588 300,955
Variation des Créances	8 935 192,331	2 759 549,964
Variation des Autres actifs	-2 301 926,814	351 257,467
Variations Fournisseurs et autres dettes	1 246 732,968	3 027 958,636
Ajustements Plus ou moins value sur cession	-28 133,000	-161 149,753
Ajustements Encaissement dividendes	-29 533 990,889	-29 039 455,280
Production immobilisée	-72 274,155	-61 069,598
Flux de trésoreries provenant de (affectés à) l'exploitation	64 103 975,064	55 044 135,562
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-27 852 471,676	-36 969 229,650
Encaissements Dividendes et autres distributions	29 533 990,889	29 039 455,280
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-14 491 836,970	-5 851 183,596
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		5 220 000,000
Encaissements des cessions des titres de placements	200 000,000	13 785,500
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-13 784 983,357	-8 547 172,466
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements Dividendes et autres distributions	-42 784 209,200	-39 800 861,270
Encaissements provenant des emprunts pour financement des stocks		
Décassements provenant des emprunts bancaires	-4 008 729,175	-1 845 268,247
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks		-5 000 000,000
Encaissements provenant d'autres emprunts		4 700 000,000
Remboursement d'autres emprunts		-5 750 000,000
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie	24 700 000,000	
Décassements pour souscription des billets de trésorerie	-24 700 000,000	
Décassements pour acquisition de titres de placement		
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	673 000,000	505 000,000
Décassements pour autres formes de placement monétaire		
Encaissements pour cession de titres de placement		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	-46 119 938,375	-47 191 129,517
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	<u>4 199 053,332</u>	<u>-694 166,421</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>1 285 200,609</u>	<u>1 979 367,030</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>5 484 253,941</u>	<u>1 285 200,609</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	76.000.000 de dinars
Nombre de titres	76.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1080 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- B.N.A. Participations	10 646 940	14,01 %
- S.T.A.R.	6 220 203	8,18 %
- Brasseries et Glacières Internationales	26 958 357	35,47 %
- Maghreb Investissement	10 340 594	13,61 %
- Autres actionnaires	21 833 906	28,73 %
Total =	76 000 000	100,00 %

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination. ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (les casiers)	10 %

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2011	Mouvement		Valeurs brutes au 31/12/202	Amortissements et provisions au 31/12/2012	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions 2012	Cessions 2012 ou reprise 2011				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</u>	<u>592 253</u>	<u>175 366</u>	<u>0</u>	<u>767 619</u>	<u>593 290</u>	<u>174 329</u>	
- Logiciels	579 312	175 366		754 678	593 290	161 388	
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</u>	<u>243 640 549</u>	<u>44 898 906</u>	<u>20 391 972</u>	<u>268 147 483</u>	<u>138 488 643</u>	<u>129 658 840</u>	
- Terrain	10 599 229	1 589 993		12 189 222		12 189 222	III-1-1
- Constructions	23 714 212	10 940 846		34 655 059	13 476 982	21 178 077	III-1-2
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 890 709	12 768 334	1 572 449	110 086 595	82 291 852	27 794 743	III-1-3
- Matériel de transport	16 893 861	854 715	55 936	17 692 640	15 109 421	2 583 218	III-1-4
- Equipement de bureau	3 305 102	244 961		3 550 063	2 546 972	1 003 091	III-1-5
- Agencements, aménagement et installations	6 199 958	3 567 054		9 767 012	4 223 475	5 543 537	III-1-6
- Emballages commerciaux durables	65 559 769	7 166 261	2 332 637	70 393 392	20 839 941	49 553 452	III-1-7
- Immobilisations corporelles encours	18 477 708	7 766 742	16 430 950	9 813 500		9 813 500	III-1-8
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</u>	<u>118 646 637</u>	<u>14 786 416</u>	<u>0</u>	<u>133 433 053</u>	<u>5 700 000</u>	<u>127 733 053</u>	
- Titres de participations totalement libérés	118 334 070	14 786 416		133 120 486	5 700 000	127 420 486	III-1-9
- Titres de participations partie non libérée	583 200			583 200		583 200	
- Versement rest à effectuer sur titres non libérés	-583 200			-583 200		-583 200	
- Dépôts et cautionnements.	312 567			312 567		312 567	
TOTAL	362 879 439	59 860 688	20 391 972	402 348 155	144 781 933	257 566 223	

III-1-1 – Terrains

Il s'agit essentiellement de la valeur du terrain du siège social. Cette valeur a été reclassée de la rubrique des immobilisations encours de 2011 pour 1 589 993 dinars.

III-1-2 - Constructions

Il s'agit essentiellement de l'extension des usines de BAB Saadoun, de Mahdia et de Sfax pour 1 360 521 dinars (dont 629 800 dinars reclassés des immobilisation en cours de 2011) et des bâtiments du siège social pour une valeur de 9 580 325 dinars (reclassés des immobilisation encours de 2011).

III-1-3 - Installations techniques, matériel et outillage industriels

Le montant global des investissements s'est élevé à 12 768 334 dinars, dont 623 719 dinars ont été reclassés du compte matériel encours de 2011. Il s'agit du matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels. Les cessions du matériel totalement amorti se sont élevées à 1 572 449 dinars.

III-1-4 - Matériel de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 854 715 dinars et les cessions à 55 936 dinars.

III-1-5 - Equipements de bureaux

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 244 961 dinars.

III-1-6 - Agencements, aménagements et installations

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 3 567 054 dinars.

III-1-7 - Emballages commerciaux durables

a) **Acquisitions** : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 7 166 261 dinars.

b) **Casse bouteilles et destruction de casiers amortis** :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 755 946 dinars.
- La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 576 691 dinars.

Il est à noter que la provision pour dépréciation des bouteilles non utilisables, constatée au cours des exercices antérieurs, est de 358 827 dinars.

III-1-8 – Immobilisations en cours :

Le montant global des immobilisations en cours au 31 décembre 2012 s'élève à 9 813 500 dinars détaillé comme suit :

- Constructions en cours : 463 000 dinars.
- Matériels en cours : 9 350 500 dinars.

III-1-9 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 133.120.486 dinars sont composés essentiellement des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2011	Acquisition en 2012	Augmentation capital	Partie Non libérée	Valeurs au 31/12/2012	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 353 331				9 353 331	197 500	194 620	98,54
S.O.T.E.V	27 704				27 704	21 900	19 404	88,60
SOSTEM	28 304 631		11 698 490		40 003 121	7 740 000	7 537 381	97,38
S.P.D.I.T	42 405 749				42 405 749	28 000 000	22 441 900	80,15
S.G.B.I.A	8 081 143				8 081 143	160 000	121 129	75,71
S.T.B.O	1 007 786				1 007 786	500 000	279 830	55,97
S.T.B.N	808 242				808 242	400 000	279 792	69,95
Sté la Préforme	4 079 546				4 079 546	54 005	35 228	65,23
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 000 000	4 558 997	65,13
SMVDA	8 234 900				8 234 900	135 000	82 349	61,00
S.T.B.G	1 792 991				1 792 991	100 000	52 541	52,54
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	22 000	1	0,005
SNB	1 374 000				1 374 000	75 000	13 740	18,32
S.B.T	731 110				731 110	11 200 000	1 779 690	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 049	6,99
S.I.M.C.O	1 000 000				1 000 000	10 000	10 000	100,00
STC	1 000				1 000	180 000	100	0,06
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	777 600			583 200	194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	1 299 400				1 299 400	30 000	12 994	43,31
PET CRYSTAL INDUSTRIES	0	1 620 000			1 620 000	160 000	16 200	10,13
SLD	0	1 467 926			1 467 926	698 500	12 828	1,84
TOTAL	118 917 270	3 087 926	11 698 490	583 200	133 120 486	56 825 230	37 567 774	

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :

- Souscription et libération de 2 339 698 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 11 698 490 dinars.
- Souscription et libération de 16 200 actions au capital de la société PET CRISTAL INDUSTRIES, soit 1 620 000 dinars.
- Achats en bourse de 12 828 actions SLD pour 1 467 926 dinars.

b) Provisions :

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 5 700 000 dinars dont 1 500 000 dinars en 2012.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2012	2011
- Débiteurs et créditeurs divers	2 829 761	2 688 623
- Emballages à rendre	150 190	183 040
Total	2 979 951	2 871 663

III-3 - STOCKS

	2012	2011
- Matières premières	11 402 182	6 937 555
- Matières consommables	21 201 631	21 241 023
- Produits finis	7 014 991	6 874 423
- Marchandises	685 337	818 411
Total	40 304 141	35 871 412

La provision constituée pour dépréciation des stocks est de 357 396 dinars.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2012	2011
- Clients locaux	13 522 152	15 617 664
- Clients étrangers(1)	7 106 084	7 521 021
- Clients filiales	8 417 680	27 699 677
- Clients douteux	8 668 720	8 013 447
- Clients locataires d'immeubles	-41 578	-26 382
- Clients effets à recevoir	22 777 129	7 034 822
-Clients locataires de camions	11 124	9 204
Total	60 461 311	65 869 453

(1) Le poste clients étrangers présente un solde de 7 106 084 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2013.

Au cours de l'exercice 2012, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 600 000 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 1 666 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 8 096 901 dinars en 2011 à 8 695 235 dinars en 2012.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	2012	2011
- Charges payées d'avance	363 866	378 422
- Créances sur cessions titres	615 996	480 106
- Etat Impôt sur les sociétés (1)	280 369	
- Débiteurs divers	784 650	449 400
- Produits à recevoir	2 370 234	768 595
- Compte de régularisation	-27 183	-34 248
Total	4 387 932	2 042 275

III- 5 -1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES

Le solde de 280 369 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2012 pour 7 755 239 dinars diminué des acomptes provisionnels 2012 pour 3 836 813 dinars et des retenues à la source pour 4 198 795 dinars.

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2012	2011
- Personnel	116 636	268 655
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées	1 527 991	1 527 991
- Actions tunisiennes non cotées (1) (2)	1 328 450	1 828 450
- Billets de trésorerie et autres placements	1 167 000	1 840 000
Total	4 162 429	5 487 448

(1) - La diminution de 500 000 dinars concerne la cession de 50 000 parts sociales SICOB.

(2) – Les titres de placement totalisant 2 856 441 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse.ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2011	Acquisition en 2012	Cession 2 012	Valeurs au 31/12/2012	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Ste Pole Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Ste Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000			20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	720 000	50 000	6,94%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	1 474 309			1 474 309	17 600 000	93 713	0,53%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%
S.T.B	33 606			33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T	75			75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000			20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260			7 260	1 475	363	24,61%
SICOB	500 000		500 000	0	100 000	0	0%
TOTAL	3 356 441	0	500 000	2 856 441	49 658 714	227 205	

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2012	2011
- Effets à l'encaissement	3 149	3 092 647
- Banques	10 019 689	5 265 910
- C C P	6 001	5 733
- Caisses	32 780	102 323
Total	10 061 619	8 466 613

III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2012	2011	Variation
- Capital social	76 000 000	66 000 000	10 000 000
- Réserves légales	6 600 000	6 100 000	500 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	0
- Réserves pour réinvestissements exonérés	27 355 543	21 518 318	5 837 225
- Résultats reportés	80 545 755	76 088 385	4 457 370
Total	199 210 069	178 415 474	20 794 595

L'évolution de 20 794 595 dinars provient de :

- 1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte spécial d'investissement pour 10 000 000 de dinars conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2012.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2011 conformément à la deuxième, résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2012, à savoir :

- Réserves légales : 500 000 dinars.
- Réserves pour réinvestissements exonérés (loi 93-120) : 5 837 225 dinars.
- Résultats reportés : Reprise de 76 088 385 dinars de 2010 et affectation de 80 545 755 dinars en 2011, soit une augmentation de 4 457 370 dinars.

	Solde au 31/12/2011	Résultats reportés	Réserves Légales	Compte spécial d'investissement	Augmentation de capital	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2012
Capital Social	66 000 000				10 000 000		76 000 000
Réserve légale	6 100 000		(*) 500 000				6 600 000
Réserve pour réinvestissements exonérés	21 518 318			(*) 15 837 225	-10 000 000		27 355 543
Réserve Spéciale De Réévaluation	8 708 771						8 708 771
Résultats reportés	76 088 385	(*) 63 394 595	(*) -500 000	(*) -15 837 225		(*) -42 600 000	80 545 755
Total Capitaux propres	178 415 474	63 394 595	-	-	-	-42 600 000	199 210 069

(*) Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2011 conformément au PV de l'AGO du 20 Juin 2012.

Réserves pour réinvestissements exonérés :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde s'élevant au 31/12/2012 à 27 355 543 dinars se détaille comme suit :

- Solde au 31 Décembre 1999	20 325 798 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2000.....	556 780 dinars
- Dotation pour augmentation du capital en 2002	- 3 958 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2003.....	3 162 315 dinars
- Annulations Actions rachetées en Décembre 2003	- 18 061 551 dinars
- Dotation pour augmentation du capital en Décembre 2003.....	- 330 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2004	3 414 645 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2005.....	4 663 095 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2006.....	4 490 000 dinars
- Dotation augmentation du capital en 2006.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2007.....	1 100 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2010.....	6 488 800 dinars
- Dotation pour augmentation du capital.....	- 333 334 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2011.....	3 999 770 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	5 837 225 dinars

III-9 – EMPRUNTS

Institutions financières	Moyen terme	Court terme
- BIAT CMT 720	158 276	150 873
- BIAT CMT 3 200	706 798	672 090
- BT CMT 2 500	1 500 000	500 000
- BT CMT 4 615	2 769 000	923 000
- ATTIJARI BANK CMT 1 000	602 360	182 175
- ATTIJARI BANK CMT 2 710	597 640	569 733
- ATB CMT 2 690	538 000	538 000
- UBCI CMT 785	157 000	157 000
- TUNISIE LEASING		4 386
Total	7 029 074	3 697 257 (M 1)

(M 1) Il s'agit des échéances en principal de l'exercice 2013. Elles figurent dans la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers ».

III- 10 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2012	2011
Emballages divers consignés	37 342 377	33 815 328
Total	37 342 377	33 815 328

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

III-11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 3.184.433 dinars au 31 décembre 2012 contre 2.734.433 dinars au 31 décembre 2011, à savoir :

	2012	2011
Provisions diverses	3 184 433	2 734 433

Une provision pour risques et charges diverses a été constituée en 2012 pour 450 000 dinars.

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

- Provision constituée en 1999 255 433 dinars,
- Provision constituée en 2000 40 000 dinars,
- Provision constituée en 2001 300 000 dinars,
- Provision constituée en 2007 739 000 dinars,
- Provision constituée en 2011 1 400 000 dinars,
- Provision constituée en 2012 450 000 dinars.

III-12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2012	2011	Notes
- Fournisseurs locaux	2 538 417	4 608 166	III-12-1
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	194 919	572 856	
- Fournisseurs étrangers	8 781 807	2 441 726	III-12-2
- Fournisseurs, Effets à payer	3 899 630	5 262 379	
- Fournisseurs, filiales	2 598 846	4 280 216	
Total	18 013 619	17 165 343	

III-12-1- Le solde des « Fournisseurs locaux » est le cumul des comptes créditeurs pour 5 798 162 dinars et des comptes débiteurs pour 3 259 745 dinars.

III-12-2- Le solde des « Fournisseurs étrangers » est aussi le cumul des comptes créditeurs pour 9 219 146 dinars et des comptes débiteurs pour 437 339 dinars.

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 8 781 807 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

III-13 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	2012	2011	Notes
Dettes pour acquisitions des titres de participation	294 579		
Etat, retenue à la source	562 790	685 491	
Etat, impôt sur les sociétés		470 903	
Etat, TVA, DC et autres impôts	13 499 580	14 611 736	III-13-1
Dividendes et jetons de présence	1 175 522	1 044 731	
CNSS, organismes sociaux et autres créditeurs divers	1 829 437	1 840 815	
Charges à payer	6 225 485	4 535 260	III-13-2
Total	23 587 393	23 188 936	

III-13-1 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2012 pour 1 237 152 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2012 pour 11 859 653 dinars.

III-13-2 - CHARGES A PAYER

Les charges restant dues à la clôture de l'exercice 2012 sont principalement composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 4 368 851 dinars.
- Des redevances à payer à Becks et Lowenbrau estimées à 874 681 dinars.
- Des agios bancaires du 4^{ème} trimestre 2012, des intérêts courus des échéances des emprunts chevauchant entre 2012 et 2013, de la redevance de la poste du 4^{ème} trimestre 2012 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 981 953 dinars.

III-14 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2012	2011
- Banques	4 577 365	7 181 412
- Echéances à moins d'un an des emprunts à moyen terme	3 697 257	4 013 309
Total	8 274 622	11 194 721

III-15 - REVENUS

	2012	2011
- Ventes de produits finis fabriqués	226 603 110	198 461 976
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 113 623	1 002 353
- Travaux	76 923	403 292
- Locations	796 946	739 051
- Ventes de marchandises en l'état	37 586 107	25 474 856
- Vente d'articles de stocks	22 122 525	11 229 972
- Produits des activités annexes	6 188 172	5 121 741
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-2 295 213	-2 175 875
Total	292 192 193	240 257 366

III-16 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2012	2011
- Autres revenus	30 491	233 853
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	21 197 688	18 026 598
- Autres produits accessoires	3 703 677	2 970 161
- Divers profits sur exercices antérieurs	15 575	1 113
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	1 666	163 567
- Reprise sur provision pour risques et charges	108 000	
Total	25 057 097	21 395 292

III-17 - VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS

	2012	2011
- Variation des stocks de produits finis	-140 569	-872 320
Total	-140 569	-872 320

III-18 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	2012	2011
- Achats marchandises revendues en l'état	36 976 530	25 057 766
- Achats autres marchandises	992 680	917 070
- Variation des stocks de marchandises	133 074	-56 659
Total	38 102 284	25 918 177

III-19 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	2012	2011
- Achats stockés matières premières et fournitures liées	77 498 401	60 569 416
- Achats stockés matières et fournitures consommables et emballages	68 660 293	53 885 429
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	207 221	190 288
- Achats non stockés de matières et fournitures	8 303 243	7 411 512
- Variation des stocks matières premières et fournitures liées	-4 463 626	1 202 576
-Charges d'énergie à facturer	13 993	
- Variation stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	39 392	-861 368
Total	150 244 924	122 397 853

III-20 - CHARGES DE PERSONNEL

	2012	2011
- Appointements et compléments d'appointements	19 979 267	18 312 577
- Charges sociales	4 209 622	3 844 615
Total	24 188 889	22 157 192

III-21 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	2012	2011
- Dotations aux amortissements des immobilisations	10 690 771	9 535 170
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 755 946	1 868 670
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	600 000	420 476
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks		100 000
- Dotations aux provisions pour risques divers	450 000	1 400 000
Total	13 496 717	13 324 316

III-22 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2012	2011
- Publicité et publications	9 263 276	7 174 927
- Travaux facturés aux filiales	-6 092 994	-4 744 712
- Relations publiques	1 251 644	865 200
- Services extérieurs	354 347	1 036 768
- Autres services extérieurs	21 685 506	20 337 012
- Charges diverses ordinaires	7 309 401	5 577 141
- Impôts et taxes	1 584 964	548 537
- Divers produits sur exercices antérieurs	-969 383	-155 893
- Autres charges liées à l'exploitation	4 362 151	3 105 954
- Reprises sur autres charges liées à l'exploitation	-3 105 954	-2 191 152
Total	35 642 958	31 553 782

III-23 – CHARGES FINANCIERES NETTES

	2012	2011
- Charges d'intérêts	1 317 255	1 549 933
- Pertes de changes	1 931 350	1 143 562
- Gains de changes	-673 079	-788 095
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 500 000	2 200 000
- Divers produits financiers sur exercices antérieurs	-99 830	-125 255
Total	3 975 696	3 980 145

III-24 - PRODUITS DES PLACEMENTS

	2012	2011
- Revenus des titres de participations	29 533 991	29 250 823
- Revenus des titres de créances	173 992	167 374
- Intérêts des comptes courants	335 392	373 119
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières	37 500	
- Charges nettes sur cession de valeurs mobilières		-1 486 215
-Reprise sur provision pour dépréciation des éléments financiers		500 000
Total	30 080 875	28 805 101

III-25 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

	2012	2011
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	28 133	161 150
- Divers autres produits et profits de l'exercice	4 364	131 073
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	398 528	292 644
Total	431 025	584 867

III-26 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

	2012	2011
- Autres diverses charges ordinaires	336 340	747 721
- Amendes et pénalités	1 600	720
Total	337 940	748 441

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 62 929 309 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus value sur cessions d'immobilisations, le transfert de charges et les dividendes encaissés.

Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2012	2011	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 240 772		13 240 772
Casse de Bouteilles	1 755 946		1 755 946
Reprises sur provisions	-109 666		-109 666
Variation des stocks de produits finis	7 014 991	6 874 423	-140 568
Variation des stocks de matières premières	11 402 183	6 937 555	-4 464 628
Variation des stocks de matières consommables	21 201 631	21 241 023	39 392
Variation des stocks de marchandises	685 337	818 411	133 074
			-4 432 730
Variation des clients et comptes rattachés	60 461 311	65 869 453	5 408 142
Variation des emballages consignés	-37 342 378	-33 815 328	3 527 050
			8 935 192
Variation des autres actifs non courants	2 979 951	2 871 663	-108 288
Variation des autres actifs courants	4 387 932	2 042 275	-2 345 657
Variation des placements et autres actifs financiers	1 467 439	1 619 457	152 019
			-2 301 926
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	18 013 619	17 165 343	848 276
Variation des autres passifs courants	23 587 393	23 188 936	398 457
			1 246 733
Plus value sur cession des immobilisations corporelles	-28 133		-28 133
Plus value sur cession des titres de placement			
Moins value sur cession des immobilisations financières			
Encaissements dividendes	-29 533 991		-29 533 991
Production d'immobilisations corporelles	-72 274		-72 274
Total des variations et des réajustements			-11 300 077
RESULTAT DE L'EXERCICE			74 229 386
VARIATION 1			62 929 309

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un déficit de 12 610 318 dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 27 852 472 dinars.
- Encaissement des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 29 533 991 dinars.
- Décaissement pour la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 14 491 837 dinars détaillés comme suite :
 - Souscription et libération à l'augmentation du capital de la SOSTEM pour 11 698 490 dinars.
 - Souscription et libération de 16 200 actions au capital de PET CRISTAL INDUSTRIES pour 1 620 000 dinars.
 - Achat en bourse de 10 268 actions SLD pour 1 173 347 dinars.
- Encaissement du produit de la cession des titres de placement pour 200 000 dinars.

VARIATION 2 :- 12 610 318 dinars.

3 / La trésorerie liée aux activités de financement a dégagé un déficit de 46 119 938 dinars détaillé comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour : 42 784 209 dinars détaillés comme suit :
 - Dividendes relatifs à l'exercice 2011 42 489 062 dinars
 - Dividendes des autres exercices 147 dinars
 - Autres distributions 295 000 dinars.
- Décaissement pour remboursement des emprunts bancaires 4 008 729 dinars
- Encaissement Pour rachat de billets de trésorerie 24 700 000 dinars
- Décaissement pour souscription des billets de trésorerie 24 700 000 dinars
- Encaissement des placements sur le marché monétaire..... 673 000 dinars.

VARIATION 3 : -46 119 938 dinars.

V - SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2012 :

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	2 012	2 011
Ventes de marchandises et autres	37 586 107	Coût d'achat de marchandises vendues	38 102 284	Marge commerciale	-516 177	-443 321
Revenus et autres produits d'exploitations	254 606 086					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	140 569					
Production immobilisée	72 274					
Total	254 818 929	Total	0	Production	254 818 929	215 715 900
Production	254 818 929	Achats consommés	150 244 924	Marge sur coût matières	104 574 005	93 318 047
Marge commerciale	-516 177	Autres charges externes	34 057 994			
Marge sur coût matières	104 574 005					
Autres produits d'exploitation	25 057 097					
Total	129 114 925	Total	34 057 994	Valeur Ajoutée Brute(1)et(2)	95 056 931	83 264 773
Valeur Ajoutée Brute	95 056 931	Impôts et Taxes	1 584 964			
		Charges de Personnel	24 188 889			
Total	95 056 931	Total	25 773 853	Excédent brut d'exploitation	69 283 078	60 559 044
Excédent brut d'exploitation	69 283 078	Autres pertes Ordinaires	337 940			
Autres gains ordinaires	431 025	Charges Financières	3 975 696			
Produits financiers	30 080 876	Dotations aux Amorts et Prov Ordin	13 496 717			
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	7 755 239			
Total	99 794 979	Total	25 565 592	Résultat des activités ordinaires après I	74 229 387	63 394 595
Résultat positif des activités ordinaires	74 229 387	Pertes Extraordinaires				
Gains extraordinaires		Effet Négatif des modifications Comptables				
Effet Positif des modifications Comptables						
Total	74 229 387	Total	0	Résultat net après modification compta	74 229 387	63 394 595

VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

- 1/** Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab -Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 HT et ce, à compter de janvier 2011 ;
- 2/** Une promesse de vente irrévocable par laquelle la S.I.M.C.O. vend à la S.F.B.T. le siège social pour un montant global de 15.000.000 D, 000 ;
- 3/** Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs. Ces loyers, décomptés au 31 décembre 2012 sont de 393.640 D, 000 ;
- 4/** l'acquisition par la SFBT de 12 828 actions SLD pour un montant global de 1 467 926 D 170 ;
- 5/** Des contrats de rétrocession d'actions S.L.D. entre la S.F.B.T. et des banques actionnaires de la S.L.D. ;
- 6/** Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T et la S.E.A.B.G du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation de capital de la S.T.B.O. soit 1 000 000D ;000 La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de sa libération du capital de la STBO ;
- 7/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous -traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 16.691.424 D, 185 en 2012 ;
- 8/** Une convention régissant les relations commerciales entre la S.F.B.T. et la S.F.B.T. - DISTRIBUTION moyennant une redevance de 1% sur le chiffre d'affaires de cette dernière ;
- 9/** Cession de 50 000 parts sociales S.I.C.O.B. Gabes à la société OKBA au prix global de 537 500 D,000, mettant ainsi fin au contrat de partenariat avec la société SICOB Gabès ;
- 10/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2012 de 20.794.165 D,178 ;
- 11/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Lowenbraü vendu, soit une redevance pour 2012 de 159.311 D,080 ;
- 12/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D, 350 par hectolitre de Beck's vendu, soit une redevance pour 2012 de 244.212 D, 503 ;
- 13/** Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous -loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 D,000 ;
- 14/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de JERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D, 000 hors taxes ;
- 15/** Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 3.703.676 D,406 en 2012 ;
- 16/** Une convention d'assistance informatique avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 108.000 D,000 HT ;
- 17/** Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés. Elles sont de 103.678 D,338 HT en 2012 ;
- 18/** Un contrat de portage de 1.620.000 D,000 remboursable après deux années, en faveur de la S.I.B., et ce, au titre de la souscription au capital de la Société PET CR YSTAL INDUSTRIES S.A. pour 16.200 actions au nominal de 100 D,000 chacune ;
- 19/** Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales. Elles se détaillent au 31/12/2012 comme suit:

SOCIETES	REVENUS	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	ACHATS MARCHANDISES CONSOMMES	ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	DIVIDENDES RECUS	INTERETS
----------	---------	--------------------------------	-------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------	---------------------	------------------	----------

02. SEABG	53 244 203	21 914 049	6 452 558	169 311	274		13 676 991	
03. STBG	11 965 940	228 400	932 097	97 745	84 890		236 390	14 453
04. SGBIA	26 652 560	851 487	21 522 268	697 609	913 322		1 816 935	64 956
05. STBO	6 540 759	69 487	139 225	373 899	24 406			
06. STBN	3 546 891	122 798	71 916	30 534	1 518			
07. SBT	6 226 650	131 301	2 505 848	53 926	142 285		476 703	27 183
08. SNB	2 296 217	102 647	5 100 760	17 390 496	373 989		192 360	
09. SOTEV	4 531 720		189 540	2 107			223 146	
10. PREFORME	29 325	226 105		4 212 906				
11. STPP	3 300							
12. SPDIT	17 877						9 425 598	
13. SOSTEM	358 684	955 259	173 553		15 818		3 368 869	44 377
16. SMVDA RAOUDHA	63 083					1 500 000		
19. SOTUCOLAIT	3 202							
21. SDB	2 284 365				20 671			
23. ERRAFAHA	5 702 651			2 107 000				23 023
24. SFBT DISTRIBUTIO N	11 870 054	299 848						
25. STDM	2 850				358 830			
S L D	531 260		5 106					
S I T	38 700							
S I N D T					134 454			
TOTAL	135 910 291	24 901 364	37 092 871	25 135 533	2 070 457	1 500 000	24 416 992	173 992

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

- Les engagements hors bilan au 31/12/2012 sont détaillés dans le tableau ci -dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	3 448 987	3 448 987	Néant	Néant	Néant
d) Créance à l'exportation mobilises	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	925 445	925 445	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	2 508 246	2 508 246	Néant	Néant	Néant
d) Créance à l'exportation mobilises	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaisse	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore verse	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VIII – EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS :

Les évènements post clôture significatifs sont :

- La souscription et la libération à l'augmentation du capital des sociétés SOSTEM, la PREFORME et la SMVDA RAOUDHA pour un montant global de 13 000 000 de dinars.
- Les autorités publiques ont procédé au mois de Février 2013 à l'augmentation du Droit de Consommation sur les boissons alcoolisées de l'ordre de 70%.

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2012

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci joints, de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 370.870.975 dinars et des capitaux propres positifs de 273.439.456 dinars y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 74.229.387 dinars.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Egalement, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

Tunis, le 16 avril 2013

Conseil Audit Formation

Sté Conseil & Audit, membre de
**l'Ordre des Experts Comptables de
Tunisie**

Abderrahmen FEENDRI

Abdelaziz KRAMTI

Associé

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions prévues aux articles 200 & 475 du code des
sociétés commerciales**
Exercice 2012

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- 1/ Une convention de rétrocession d'actions entre la S.F.B.T. et la S.E.A.B.G. du montant souscrit par cette dernière dans l'augmentation du capital de la S.T.B.O., soit 1.000.000 de dinars. La rétrocession aura lieu après deux années à compter de la date de sa libération du capital social de la S.T.B.O.,*
- 2/ Un contrat de portage de 1.620.000 dinars remboursable après deux années, en faveur de la S.I.B., et ce, au titre de la souscription au capital de la Société PET CRYSTAL INDUSTRIES S.A. pour 16.200 actions au nominal de 100 dinars chacune,*
- 3/ L'acquisition par la S.F.B.T. de 12.828 actions S.L.D. pour un montant global de 1.467.926 dinars,*
- 4/ La cession de 50.000 parts sociales S.I.C.O.B. Gabès à la société OKBA au prix global de 537.500 dinars, mettant ainsi fin au contrat de partenariat avec la société S.I.C.O.B. Gabès,*

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

- 1/** Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars hors taxes,
- 2/** Une promesse de vente irrévocable par laquelle la S.I.M.C.O. vend à la S.F.B.T. le siège social pour un montant global de 15.000.000 de dinars,
- 3/** Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 393.640 dinars hors taxes,
- 4/** Des contrats de rétrocession d'actions S.L.D. entre la S.F.B.T. et des banques actionnaires de la S.L.D.,
- 5/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 16.691.424 dinars en 2012,
- 6/** Une convention régissant les relations commerciales entre la S.F.B.T. et la S.F.B.T.-DISTRIBUTION moyennant une redevance de 1% sur le chiffre d'affaires de cette dernière. Cette redevance s'élève à 299.848 dinars en 2012,
- 7/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires hors taxes pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2012 de 20.794.165 dinars,
- 8/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu, soit une redevance pour 2012 de 159.311 dinars,
- 9/** Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu, soit une redevance pour 2012 de 244.212 dinars,
- 10/** Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 dinars hors taxes,
- 11/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de JERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars hors taxes,
- 12/** Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 3.403.828 dinars en 2012,

- 13/** Une convention d'assistance informatique avec la S.I.T. La rémunération est fixée à 108.000 dinars hors taxes,
- 14/** Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés. Elles sont de 103.678 dinars hors taxes en 2012,
- 15/** Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la SFBT) et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2012, le montant des jetons de présence alloué aux administrateurs s'est élevé à 220.000 dinars au titre de la SFBT et à 347.900 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2012, le montant alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 90.000 dinars.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars en 1988 est passée à 237.630 dinars en 2012 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime. Cette indemnité est passée de 24.076 dinars en 1990 à 493.004 dinars en 2012.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'une indemnité de gestion annuelle de 11.200 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars en 1988 est passée à 174.695 dinars en 2012 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime. Cette indemnité est passée de 17.834 dinars en 1990 à 265.463 dinars en 2012.
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 avril 2013

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

Associé

Sté Conseil & Audit, membre de
**l'Ordre des Experts Comptables de
Tunisie**

Abdelaziz KRAMTI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA

ONE TECH HOLDING

Siège Social : Cité El Khalij –Rue du Lac Loch Ness –Immeuble « Les Arcades »

La Société One Tech Holding, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés pro forma arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes Mr Mahmoud ZAHAF.

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2012 Au 31/12/12	2011 Au 31/12/11
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	1	13.524.422	11.615.404
Immobilisations incorporelles		3.344.409	2.983.312
Moins : amortissements		- 2.901.499	- 2.649.225
<i>S/Total</i>	2	442.910	334.087
Immobilisations corporelles		183.409.385	170.552.035
Moins : amortissements		- 95.482.299	- 85.323.751
<i>S/Total</i>	3	87.927.086	85.228.284
Titres mis en équivalence	4	3.122.003	3.564.054
Immobilisations financières		1.631.187	1.717.362
Moins : Provisions		- 550.573	- 67.541
<i>S/Total</i>	5	1.080.614	1.649.821
Total des actifs immobilisés		106.097.035	102.391.650
Autres actifs non courants	6	384.137	483.622
Total des actifs non courants		106.481.172	102.875.272
ACTIFS COURANTS			
Stocks		57.322.111	48.610.218
Moins : Provisions		- 3.219.192	- 3.117.357
<i>S/Total</i>	7	54.102.919	45.492.861
Clients et comptes rattachés		103.791.834	98.503.146
Moins : Provisions		- 6.180.304	- 5.770.589
<i>S/Total</i>	8	97.611.530	92.732.557
Autres actifs courants	9	28.146.887	28.087.447
Placements et actifs financiers	10	6.938.957	8.778.806
Liquidités et équivalents de liquidités	11	27.765.574	25.205.506
Total des actifs courants		214.565.867	200.297.177
Total des actifs		321.047.039	303.172.449

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	Notes	2012 Au 31/12/12	2011 Au 31/12/11
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		51.078.075	51.078.075
Prime d'émission		117.360.434	117.360.434
Réserves consolidées	-	6.296.528	- 18.010.282
Subventions d'investissement		1.000.408	1.467.652
Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice		163.142.389	151.895.879
Résultat de l'exercice consolidé		16.356.777	14.765.450
Total des capitaux propres consolidés avant affectatio	12	179.499.166	166.661.329
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		20.283.213	17.737.900
Résultat des minoritaires		2.965.295	2.544.012
Total des intérêts minoritaires	13	23.248.508	20.281.912
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts et autres passifs non courants	14	31.890.823	31.335.461
Provisions	15	2.394.625	1.640.988
Total des passifs non courants		34.285.448	32.976.449
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	41.541.989	39.167.447
Autres passifs courants	17	17.942.335	19.484.611
Autres passifs financiers	18	21.798.605	18.824.504
Concours bancaires	19	2.730.988	5.776.197
Total des passifs courants		84.013.917	83.252.759
Total des passifs		118.299.365	116.229.208
Total des capitaux propres et des passifs		321.047.039	303.172.449

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	Notes	2012 Au 31/12/12	2011 Au 31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	1	374.831.653	365.218.924
Autres produits d'exploitation	2	842.390	967.133
Production immobilisée		174.378	541.973
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>375.848.421</u>	<u>366.728.030</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	-	4.480.356	1.582.928
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	3	294.097.027	283.235.999
Charges de personnel	4	35.857.072	33.638.095
Dotations aux amortissements et aux provisions	5	12.870.958	13.213.337
Autres charges d'exploitation	6	19.473.839	19.553.723
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>357.818.540</u>	<u>348.058.226</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		18.029.881	18.669.804
Charges financières nettes	7	206.814	3.186.882
Produits de placements		267.127	219.190
Autres gains ordinaires		583.061	312.617
Autres pertes ordinaires		303.683	401.122
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		18.369.572	15.613.607
Impôt sur les bénéfices		1.173.538	675.431
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		17.196.034	14.938.176
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	2.064.712	2.214.946
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence		61.326	156.340
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		19.322.072	17.309.462
Quote-part des intérêts minoritaires		2.965.295	2.544.012
RESULTAT NET PART DU GROUPE		16.356.777	14.765.450

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	Notes	2012 Au 31/12/12	2011 Au 31/12/11
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		16.356.777	14.765.450
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements & provisions	1	12.870.958	13.213.337
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	-2.064.712	-2.214.946
. Variation des stocks	3	-8.822.794	-5.044.254
. Variation des créances	4	-4.947.494	-1.405.492
. Variation des autres actifs et placements	5	-657.285	-863.289
. Variation des fournisseurs	6	5.004.617	-12.749.082
. Variation des autres passifs	7	2.160.000	4.553.098
. Plus ou moins value de cession		-367.962	19.300
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-487.306	-560.073
. Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		-61.326	-156.340
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		2.965.295	2.544.012
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		21.948.768	12.101.721
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	-14.181.865	-12.196.459
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	390.918	919.650
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	10	-4.596.482	-3.663.673
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	11	1.018.410	40.347
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>		-17.369.019	-14.900.135
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suite à l'émission d'actions	12	2.792.470	1.029.000
- Dividendes et autres distributions	13	-4.107.359	-3.965.596
- Encaissement subvention d'investissement		20.062	776.107
- Encaissement provenant des emprunts		10.636.200	18.673.635
- Remboursement d'emprunts		-7.832.969	-6.924.068
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>		1.508.404	9.589.078
INCIDENCES DE LA VARIATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION SUR LES LIQUIDITES			
	14	-482.876	0
VARIATION DE TRESORERIE	15	5.605.277	6.790.664
Trésorerie au début de l'exercice		19.429.309	12.638.645
Trésorerie à la clôture de l'exercice		25.034.586	19.429.309

**NOTES RELATIVES AUX
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA**

I- HYPOTHESES RETENUES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA

Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés pro forma de l'exercice 2012, et compte tenu du fait que la qualité de société mère ne sera concrétisée qu'à partir du 29 mars 2013 (date d'enregistrement en bourse de l'apport en nature des titres dans le capital de la société ONE TECH HOLDING), il a été décidé que toutes les opérations de restructurations effectuées pour l'introduction de la société en bourse soient prises en compte pour la détermination du périmètre de consolidation.

Les états financiers consolidés pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Les participations croisées entre les filiales (TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS, TTEI) et la société mère ONE TECH HOLDING générées par l'apport des titres n'ont pas été pris en considération lors de la consolidation des comptes en pro forma. Les actions propres de ONE TECH HOLDING ont été inscrits dans le compte « Débiteurs divers pro forma » du fait qu'il s'agit d'une étape transitoire qui sera régularisée lors de l'introduction de ONE TECH HOLDING en bourse et ces actions seront cédées hors groupe. Les plus ou moins-values, constatées en pro forma, découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales ci-dessus mentionnées ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne).

Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

II- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les filiales SALGETEL et ONE TECH ALGERIE n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieure dans un avenir proche. (§11, NCT 35)

Le groupe « ONE TECH » est composé de douze sociétés :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH » : société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : société filiale ;
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale ;
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : société filiale ;
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : société filiale.

Pôle télécom

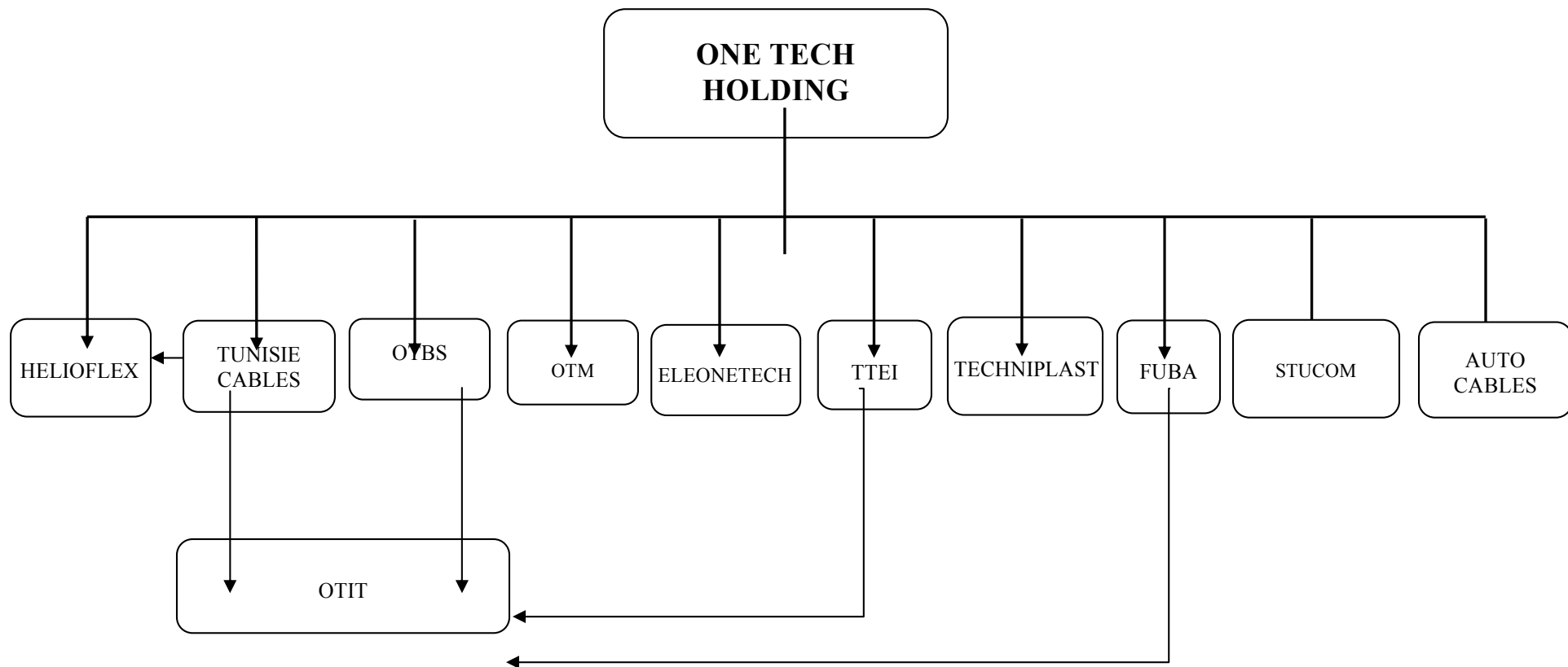
- **ONE TECH MOBILE S.A.** « OTM » : société filiale ;
- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : société filiale ;
- **ONE TECH INFORMATION TECHNOLOGY S.A.** « OTIT » : société filiale ;

Autres activités

- **SOCIETE TUNISIENNE DE CONSTRUCTION METALIQUE S.A.** « STUCOM » : société filiale ;
- **HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S. S.A.** « HELIOFLEX » : société filiale.

III- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

L'organigramme pro forma de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



NB : Les participations croisées entre les filiales (TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS et TTEI) et la société mère ONE TECH HOLDING générées suite à l'apport des titres n'ont pas été pris en considération dans l'organigramme du groupe. Le pro-forma consiste à simuler le groupe après sa restructuration définitive dans le cadre de l'introduction en bourse.

La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	-	-	-	99,55%	Société mère	Intégration globale
ONE TECH MOBILE	70,00%	0,00%	70,00%	69,68%	Exclusif	Intégration globale
FUBA	100,00%	0,00%	100,00%	99,55%	Exclusif	Intégration globale
STUCOM	79,86%	0,00%	79,86%	79,51%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	87,24%	0,00%	87,24%	86,85%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,87%	0,00%	48,87%	48,65%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,99%	0,00%	99,99%	99,55%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,98%	0,00%	54,98%	54,73%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	64,99%	0,00%	64,99%	64,70%	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	74,80%	0,001%	74,80%	74,46%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	95,93%	0,00%	95,93%	95,50%	Exclusif	Intégration globale
OTIT	0,00%	94,80%	94,80%	90,48%	Exclusif	Intégration globale

IV- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés pro forma sont exprimés en Dinars Tunisiens. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur en tenant compte des hypothèses susvisées.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés pro forma sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés pro forma ont été extraites des états financiers individuels audités par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés pro forma est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés pro forma.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) l'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

La société AUTO CABLES a été consolidée par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

3) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

4) Détermination de l'écart de première consolidation

La date théorique d'entrée en périmètre de consolidation pro forma conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

5) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS)

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)
- le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

VI- NOTES DETAILLEES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1) Ecart d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
<u>A/ Ecart d'acquisition positif</u>		
Montant brut	30.160.905	31.106.134
Moins : amortissement	3.939.812	-3.362.369
Sous total	26.221.093	27.743.765
<u>B/ Ecart d'acquisition négatif</u>		
Montant brut	-16.307.187	-21.227.226

Moins : amortissements	3.610.516	5.098.865
Sous total	-12.696.671	-16.128.361
Total	13.524.422	11.615.404

2) Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Concessions de brevets	15.040	15.040
Logiciels	2.217.650	1.864.772
Recherche et Développement	107.695	104.796
Transferts Technologiques	998.704	998.704
Immobilisation en cours	5.320	0
Sous total	3.344.409	2.983.312
Moins : amortissements	-2.901.499	-2.649.225
Total	442.910	334.087

3) Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Terrains	22.794.460	22.793.976
Constructions	34.104.199	31.281.850
Agencement, Aménagement & Installation	21.967.304	12.455.386
Matériel informatique	2.829.797	2.524.316
Matériels de bureau	1.859.853	1.869.473
Matériels de transport	4.880.497	5.190.238
Matériels et outillages	94.524.257	91.797.678
Immobilisation en cours	449.018	2.639.118
Sous total	183.409.385	170.552.035
Moins : amortissements	-95.482.299	-85.323.751
Total	87.927.086	85.228.284

4) Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2011
Titres AUTO CABLES TUNISIE	3.122.003	3.564.054
Total	3.122.003	3.564.054

5) Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Titres de participation	1.366.216	1.589.318
Dépôts et cautionnements versés	264.971	128.044
Sous total	1.631.187	1.717.362
Moins : Provisions	-550.573	-67.541
Total	1.080.614	1.649.821

6) Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Charges reportées	377.405	460.168
Ecart de conversion	6.732	23.454
Total	384.137	483.622

7) Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Stocks de pièces de rechanges	3.991.078	3.675.042
Stocks de marchandises	9.280.928	6.238.938
Stocks de matières premières et consommables	21.434.791	17.704.391
Stocks de produits finis et travaux en cours	22.615.314	20.991.847
Sous total	57.322.111	48.610.218
Moins : Provisions	-3.219.192	-3.117.357
Total	54.102.919	45.492.861

8) Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Clients titres et effets en portefeuille	20.941.701	15.479.161
Clients douteux et litigieux	6.180.304	5.770.589
Clients ordinaires	76.669.829	77.253.396
Sous total	103.791.834	98.503.146
Moins : Provisions	-6.180.304	-5.770.589
Total	97.611.530	92.732.557

9) Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Charges constatées d'avance	649.425	687.075
Personnel, avances et prêts	527.759	541.691
Produits à recevoir	212.592	259.150
Débiteurs divers	475.591	661.748
Etat, crédit de TVA	3.282.371	1.647.766
Etat, crédit d'IS	3.299.832	2.509.293
Etat, crédit TFP	0	2.342
Obligations cautionnées	37.971	35.934
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	905.862	436.539
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1.809.037	1.416.445
Débiteurs divers pro forma	17.091.615	17.091.615
Autres débiteurs divers pro forma	0	2.816.593
Provisions sur autres actifs courants	-145.168	-18.744
Total	28.146.887	28.087.447

10) Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Titres cotés & SICAV	1.617.099	1.674.204
Placements courants (marché monétaire)	5.119.000	6.590.220
Intérêts Courus	2.858	14.382
Billets de trésoreries	200.000	500.000
Total	6.938.957	8.778.806

11) Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Banques	27.737.022	25.178.367
Caisses	28.552	27.139
Total	27.765.574	25.205.506

12) Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Capital social (Apport en numéraire)	3.000.000	3.000.000
Capital social (Apport en nature)	48.078.075	48.078.075
Prime d'émission	117.360.434	117.360.434
Réserves consolidées	-6.296.528	-18.010.282
Subventions d'investissement	1.000.408	1.467.652
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	163.142.389	151.895.879
Résultat de l'exercice consolidé (Part du groupe)	16.356.777	14.765.450
Total	179.499.166	166.661.329

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves & primes	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31 Décembre 2011	51.078.075	99.350.152	1.467.652	14.765.450	166.661.329
Distribution de dividendes				-3.925.889	-3.925.889
Affectation de résultat 2011		10.839.561		-10.839.561	0
Quote-part des subventions d'investissement			-487.306		-487.306
Encaissement subvention d'investissement			20.062		20.062
Résultat de l'exercice 2012				16.356.777	16.356.777
Extourne dividendes reçus en 2011 intra groupe		432.560			432.560
Ajustement lié à la variation du périmètre de consolidation		441.633			441.633
Situation nette au 31 Décembre 2012	51.078.075	111.063.906	1.000.408	16.356.777	179.499.166

13) Intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Réserves des minoritaires	20.283.213	17.737.900
Résultat des minoritaires	2.965.295	2.544.012
TOTAL	23.248.508	20.281.912

Le tableau de variation des intérêts minoritaires se présente comme suit :

	Réserves	Résultat	Total
Intérêts des minoritaires au 31 Décembre 2011	17.737.900	2.544.012	20.281.912
Distribution de dividendes des filiales		-614.030	-614.030
Affectation de résultat 2011	1.929.982	-1.929.982	0
Résultat de l'exercice 2012		2.965.295	2.965.295
Ajustement lié à la variation du périmètre de consolidation	615.331		615.331
Intérêts des minoritaires au 31 Décembre 2012	20.283.213	2.965.295	23.248.508

14) Emprunts et autres passifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Emprunts - Pôle mécatronique	15.228.715	16.209.884
Emprunts - Pôle câblerie	7.375.355	8.991.207
Emprunts - Société holding	5.342.222	2.666.667
Emprunts - Pôle télécom	3.866.667	3.126.778
Emprunts - Autres activités	77.864	166.979
Sous total	31.890.823	31.161.515
Crédits leasing	0	53.595
Crédits fournisseurs d'immobilisation	0	21.806
Crédits Avances sur factures	0	98.545
Sous total	0	173.946
Total	31.890.823	31.335.461

15) Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Provisions - Pôle mécatronique	1.114.460	421.900
Provisions - Pôle câblerie	959.599	919.197
Provisions - Pôle télécom	70.566	99.891
Provisions - Autres activités	250.000	200.000
TOTAL	2.394.625	1.640.988

16) Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Fournisseurs d'exploitation	36.017.871	36.415.451
Fournisseurs d'immobilisations	2.771.753	1.557.629
Fournisseurs, factures non parvenues	2.752.365	1.194.367
Total	41.541.989	39.167.447

17) Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Caisse de sécurité sociale	2.394.819	2.237.200
Charges à payer	2.491.813	3.534.592
Clients créditeurs, avances et acomptes	813.454	1.189.697
Créditeurs divers	843.412	1.787.104
Dividendes à payer	260.728	326.391
Etat, impôts et taxes	1.161.390	1.209.589
Passif d'impôt différé	6.300.456	6.062.780
Personnel, autres charges à payer	2.016.834	1.374.040
Personnel, rémunérations dues	1.262.172	1.337.898
Produits constatés d'avance	0	34.140
Provisions	397.257	391.180
Total	17.942.335	19.484.611

18) Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Échéances à moins d'un an sur emprunt	10.064.401	7.769.180
Échéances à moins d'un an sur leasing	42.557	54.008
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	11.526.291	10.436.901
Intérêts Courus	131.940	204.628
Chèques à payer	33.416	24.250
Effets escomptés non échus	0	335.537
Total	21.798.605	18.824.504

19) Concours bancaires

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Banques	2.730.988	5.776.197
Total	2.730.988	5.776.197

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**1) Revenus**

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Chiffre d'affaires - Pôle câblerie	209.593.176	209.577.658
Chiffre d'affaires - Pôle mécatronique	126.053.435	130.932.359
Chiffre d'affaires - Pôle télécom	30.272.176	15.409.814
Chiffre d'affaires - Autres activités	8.912.866	9.299.093
Total	374.831.653	365.218.924

2) Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Produits des activités annexes	355.083	407.060
Quote-part des subventions d'investissement	487.307	560.073
Total	842.390	967.133

3) Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Achats consommés - Pôle câblerie	178.310.133	179.810.795
Achats consommés - Pôle mécatronique	83.155.435	85.959.332
Achats consommés - Pôle télécom	27.458.092	11.602.589
Achats consommés - Autres activités	5.153.560	5.863.283
Achats consommés - Société holding	19.807	0
Total	294.097.027	283.235.999

4) Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Salaires et compléments de salaires	30.315.453	28.787.711
Charges sociales légales	5.049.638	4.561.398
Autres charges de personnel	491.981	288.986
Total	35.857.072	33.638.095
5) Dotations aux amortissements et aux provisions		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Dotations aux amortissements et aux provisions	14.527.814	14.115.562
Reprise sur provisions	-1.656.856	-902.225
TOTAL	12.870.958	13.213.337
6) Autres charges d'exploitation		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Déplacements, missions, réceptions	1.222.320	1.230.623
Entretiens et réparations	1.399.007	1.564.356
Frais de formation	211.859	218.236
Frais postaux et de télécommunications	442.227	502.968
Impôts et taxes	720.453	659.026
Jetons de présence	195.000	208.750
Locations	303.821	288.760
Personnel extérieur à l'entreprise	157.250	366.058
Prime d'assurance	1.510.689	1.628.578
Publicité, publications, relations publiques	999.401	897.471
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2.947.305	2.425.014
Services bancaires et assimilés	562.601	566.619
Sous-traitances générale	363.963	257.575
Transports biens et personnel	7.335.695	7.832.084
Autres services extérieurs	1.102.248	907.605
Total	19.473.839	19.553.723
7) Charges financières nettes		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Intérêts des emprunts et dettes	2.932.038	2.635.863
Gains de change	-5.332.522	-3.283.346
Pertes de change	2.607.298	3.834.365
Total	206.814	3.186.882
C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE		
1) Dotation aux amortissements & provisions		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	13.984.558	13.990.617

Ajustement de consolidation	-1.113.600	-777.280
Total	12.870.958	13.213.337
2) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	741.961	843.301
Ajustement de consolidation	-2.806.673	-3.058.247
Total	-2.064.712	-2.214.946
3) Variation des stocks		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-9.227.240	-5.387.298
Ajustement de consolidation	404.446	343.044
Total	-8.822.794	-5.044.254
4) Variation des créances		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-4.947.494	-1.422.915
Ajustement de consolidation	0	17.423
Total	-4.947.494	-1.405.492
5) Variation des autres actifs et placements		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-657.285	-862.703
Ajustement de consolidation	0	-586
Total	-657.285	-863.289
6) Variation des fournisseurs		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	5.004.617	-12.396.201
Ajustement de consolidation	0	-352.881
Total	5.004.617	-12.749.082
7) Variation des autres passifs		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	748.115	4.605.314
Ajustement de consolidation	1.411.885	-52.216
Total	2.160.000	4.553.098
8) Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-14.187.839	-12.355.043
Ajustement de consolidation	5.974	158.584
Total	-14.181.865	-12.196.459
9) Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	390.918	919.650
Ajustement de consolidation	0	0
Total	390.918	919.650
10) Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-6.029.012	-5.016.873
Ajustement de consolidation	1.432.530	1.353.200
Total	-4.596.482	-3.663.673
11) Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	2.018.410	1.132.047
Ajustement de consolidation	-1.000.000	-1.091.700
Total	1.018.410	40.347
12) Encaissement suite à l'émission d'actions		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	3.225.000	1.290.500
Ajustement de consolidation	-432.530	-261.500
Total	2.792.470	1.029.000
13) Dividendes et autres distributions		
Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-4.539.919	-4.107.992
Ajustement de consolidation	432.560	142.396
Total	-4.107.359	-3.965.596
14) Incidences de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités		
Désignation	Solde au 31/12/2012	
Trésorerie fin de période 2011 - SALGETEL	-285.522	
Trésorerie fin de période 2011 - ONE TECH ALGERIE	-197.354	

Total

-482.876

15) Variation de la trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Liquidités et équivalent de liquidités	27.765.574	25.205.506	2.560.068
Découvert bancaires	-2.730.988	-5.776.197	3.045.209
Total	25.034.586	19.429.309	5.605.277

ONE TECH HOLDING S.A.

Les berges du lac, cité el khali, rue du lac LOCH
NESS, Immeuble « les arcades »

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA
EXERCICE 2012**

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING SA, nous avons procédé à l'examen des états financiers consolidés pro forma ci-joints du Groupe constitué par ladite société et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, ainsi que les notes aux états financiers consolidés pro forma .

Responsabilité de la direction dans l'établissement des états financiers consolidés pro forma

Le Conseil d'Administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés pro forma conformément au système comptable des entreprises et aux hypothèses retenues telles que décrites au paragraphe I des notes aux états financiers.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons conduit nos travaux en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces travaux ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies, concordent avec les documents sources, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la direction en vue d'obtenir les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur le caractère adéquat de l'établissement desdits états financiers.

Nous avons planifié et exécuté nos travaux de façon à obtenir toutes les informations et explications que nous avons estimées nécessaires pour obtenir une assurance raisonnable que les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base des hypothèses décrites dans les notes aux états financiers.

Conclusion

A notre avis, les états financiers consolidés pro forma de l'exercice clos au 31 décembre 2012 du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales ont été adéquatement établis sur la base des hypothèses retenues et que ces hypothèses sont conformes aux méthodes comptables de l'émetteur.

Les états financiers consolidés pro forma ont pour vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés pro-forma du groupe constitué par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales au titre de l'exercice 2012 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Fait à Tunis, le 2 mai 2013

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud ZAHAF**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Le groupe de la Société de Fabrication des boissons de Tunisie, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 17 mai 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FANDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012**BILAN****(Exprimé en Dinar Tunisien)**

ACTIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		9 123 108	8 696 601
Moins: Amortissements& dépréciations		-4 940 971	-4 300 329
	3.1	4 182 137	4 396 272
Immobilisations corporelles		740 717 311	666 848 861
Moins: Amortissements& dépréciations		-391 365 517	-357 541 435
	3.2	349 351 794	309 307 426
Immobilisations financières		33 679 893	20 764 838
Moins: Provisions		-6 566 011	-6 693 780
	3.3	27 113 882	14 071 058
Titres mis en équivalence		1 337 646	1 314 553
Total des actifs immobilisés		381 985 459	329 089 309
Ecarts d'acquisition		17 360 551	17 360 551
Moins: Amortissements& dépréciations		-8 541 998	-7 673 770
	3.4	8 818 553	9 686 781
Impôts différés actifs IDA		13 220 006	12 977 932
Autres actifs non courants	3.5	12 949 001	12 390 894
Total des actifs non courants		416 973 019	364 144 916
Actifs courants			
Stocks et en-cours		131 136 202	125 295 870
Moins: Provisions		-5 451 074	-4 193 925
	3.6	125 685 128	121 101 945
Clients et comptes rattachés		134 574 959	139 768 735
Moins: Provisions		-34 261 019	-32 418 429
	3.7	100 313 940	107 350 306
Autres actifs courants		33 515 066	33 777 150
Moins: Provisions		-1 910 605	-1 893 990
	3.8	31 604 461	31 883 160
Placements et autres actifs financiers		55 890 599	50 660 781
Moins: Provisions		-3 313 060	-3 006 158
	3.9	52 577 539	47 654 623
Liquidités et équivalents de liquidités	3.10	51 933 395	53 452 310
Total des actifs courants		362 114 463	361 442 344
TOTAL DES ACTIFS		779 087 482	725 587 260

Groupe de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>capitaux propres</u>			
Capital social		76 000 000	66 000 000
Réserves consolidés (part du groupe)		279 633 485	259 086 270
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		100 657 999	74 000 482
Capitaux propres part du groupe	3.11	456 291 484	399 086 752
Part des minoritaires dans les capitaux propres		41 282 535	42 752 728
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		8 206 626	4 912 105
Intérêts minoritaires IM	3.12	49 489 161	47 664 834
Total des capitaux propres		505 780 645	446 751 585
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées	3.13	25 057 722	36 410 782
Autres passifs financiers non courants	3.14	73 709 583	68 145 744
Provisions	3.15	12 944 378	11 905 347
Provisions pour impôts différés passifs IDP		6 173	488
Total des passifs non courants		111 717 856	116 462 361
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.16	71 934 471	65 127 547
Autres passifs courants	3.17	54 818 487	50 755 043
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.18	34 836 023	46 490 724
Total des passifs courants		161 588 981	162 373 314
Total des passifs		273 306 837	278 835 675
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		779 087 482	725 587 260

Groupe de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	3.19	763 104 892	640 306 357
Autres produits d'exploitation	3.20	5 083 801	4 613 353
Productions immobilisés		1 890 962	1 061 572
Total des produits d'exploitation		770 079 655	645 981 282
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-58 871	2 776 804
Achats de marchandises consommées		2 687 048	1 826 138
Achats d'approvisionnement consommés	3.21	433 031 784	355 826 682
Charges de personnel	3.22	83 417 723	73 338 341
Dotations aux amortissements et aux provisions	3.23	44 365 470	42 573 146
Autres charges d'exploitation	3.24	70 811 760	63 543 604
Total des charges d'exploitation		634 254 914	539 884 715
<u>Résultat d'exploitation</u>	3.25	135 824 741	106 096 567
Charges financières nettes	3.26	-8 542 341	-13 175 804
Produits des placements	3.27	5 472 105	6 924 054
Autre gains ordinaires	3.28	1 972 251	4 188 503
Autres pertes ordinaires	3.29	-1 238 403	-4 245 212
Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôts		133 488 353	99 788 108
Impôts sur les sociétés	3.30	-24 886 102	-21 128 312
Quote-part de résultat des mises en équivalence		262 374	252 791
Résultat des activités ordinaires après réinvest et impôt		108 864 625	78 912 587
Part du groupe		100 657 999	74 000 482
Intérêts minoritaires		8 206 626	4 912 105

Groupe de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2 012	2 011
Flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation		
Résultat net part du groupe	100 657 999	74 000 482
Part des intérêts minoritaires	8 206 626	4 912 105
Elim. du résultat des stés mises en équivalence	-262 374	-252 791
Dividendes reçus des mises en équivalence	239 280	240 720
AJUSTEMENT POUR :		
Elim. des amortissements et provisions dotations	43 111 850	44 576 463
Casse bouteilles	2 598 673	2 450 184
Elim. des amortissements et provisions reprises	-673 036	-770 208
Elim. des résultats de cession	-155 547	-263 002
Subventions virées au résultat	0	0
Impôts différés	-236 388	-2 623 088
VARIATION DES :	153 487 083	122 270 865
Variation des stocks et encours	-5 889 506	-4 484 716
Variation des créances clients	6 038 540	-7 420 774
Variation des autres actifs	-252 863	-6 114 649
Variation des autres créances financières	-3 937 486	-846 937
Variation des fournisseurs et des autres dettes	13 995 879	20 530 359
Flux de trésoreries lié aux activités de l'exploitation	163 441 647	123 934 148
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-278 030	-227 457
Acquisition d'immobilisations corporelles	-91 125 978	-71 927 339
Acquisition d'actifs financiers	-55 373 689	-18 123 537
Subventions d'investissement reçues	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	6 251 949	6 356 731
Cession d'actifs financiers	43 599 036	12 565 849
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-96 926 712	-71 355 753
Flux de trésorerie lié aux activités de financement		
Augmentation de capital	1 510	367 945
Encaissements / Emprunts et billets de trésorerie	16 978 676	18 264 625
Remboursement d'emprunts et billets de trésorerie	-30 070 542	-29 825 547
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-42 128 711	-39 172 133
Dividendes payés aux minoritaires	-5 139 850	-6 184 037
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-60 358 917	-56 549 147
Total effet change et changements de méthode		
Variation de la trésorerie	6 156 018	-3 970 752
Trésorerie d'ouverture	36 559 838	40 530 590
Trésorerie de clôture	42 715 856	36 559 838

Groupe de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2012

1. INFORMATION GENERALE :

Le Groupe SFBT est composé de plusieurs sociétés industrielles, opérant en Tunisie à travers deux domaines d'activités : boissons et autres. Le Groupe exerce ses activités sur tout le territoire tunisien, Nord, Centre et Sud. La filiale étrangère est en phase de démarrage.

La maison mère du Groupe est la société SFBT, Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, qui est une société anonyme ayant une activité industrielle. La SFBT est établie et domiciliée en Tunisie. L'adresse de son siège social est la suivante : Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord-1080 Tunis.

La SFBT est cotée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION :

Les comptes sociaux des sociétés, entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 et qui ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés, sont arrêtés selon les principes comptables tunisiens.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base :

Les états financiers consolidés ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de la réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.

2.2 Entreprises sous contrôle exclusif :

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou à le pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits latents sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du Groupe est fournie dans la Note 4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2011 et 2012 sont présentées dans la Note 2.17

2.3 Entreprises associées :

La participation dans l'entreprise associée, FEP, est comptabilisée par mise en équivalence. Cette participation est celle pour laquelle le Groupe détient 40% des droits de vote et pour laquelle le Groupe exerce une influence notable, sans la contrôler.

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat du Groupe de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

2.4 Entreprises sous contrôle conjoint :

Il n'existe pas au niveau du Groupe SFBT de sociétés ou d'entreprises sous contrôle conjoint.

2.5 Monnaies étrangères :

*** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :**

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

*** Autres :**

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

2.6 Ecart d'acquisition :

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise présentant les états financiers dans la même rubrique de bilan que les écarts d'acquisitions positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négatif est effectué conformément aux paragraphes 56 et 57 de la norme comptable tunisienne 38 relative au regroupement des entreprises.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (impairment) éventuelle.

2.7 Immobilisations incorporelles :

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable (impairment) le cas échéant.

2.8 Placements :

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse de clôture à la date de l'arrêté des états financiers.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans l'état de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée à l'état de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles :

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

L'amortissement est déterminé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif à la valeur résiduelle, sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée immédiatement à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

2.10 Subvention d'investissement :

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés retraités au compte produits comptabilisés d'avance et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale, déduction faite des frais d'achèvement de la fabrication et des frais de distribution.

2.12 Créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change latents sont inscrits dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires très liquides nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions :

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés :

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Le taux d'impôt ayant été retenu est celui du droit commun, soit 30%.

Les principales différences temporelles sont liées à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la réévaluation de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables. Les actifs d'impôts différés, liés à des pertes reportables ou non utilisées, ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés car elles sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

2.16 Constatation des produits :

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe.

2.17 Faits marquants de l'exercice :

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe SFBT a connu les variations de périmètre suivantes :

- a) Augmentation de capital de la SOSTEM (Société des stations thermales et des eaux minérales).
- b) Augmentation de capital de la STBO (Société Tunisienne Des Boissons de l'Ouest).
- c) Augmentation de capital de la STDM (Société de Transport).
- d) Acquisition par SEABG de 31 837 actions SLD auprès des filiales suivantes : SGBIA, SBT, SOTEV, SNB, STPP et SPDIT.
- e) Acquisition de 42 300 actions SLD auprès des banques actionnaires de la SLD en vertu des contrats de rétrocession.

3-ANALYSE DES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en Dinar Tunisien)

3.1 Immobilisations incorporelles

	Valeurs Brutes 2011	Acquisitions	Cessions	Valeurs Brutes 2012	Amortissements cumulés au 31-12-2011	Amortissements/ provisions de	Valeurs nettes 2012	Valeurs nettes 2011
Invest en rech et développpt	9 814			9 814	9 814	0	0	0
Logiciels	2 329 519	426 507		2 756 026	2 013 659	244 572	497 795	315 860
Fonds commercial	823 845			823 845	434 340	36 195	353 310	389 505
Autres immo incorporelles	5 533 423			5 533 423	1 842 516	359 875	3 331 032	3 690 907
Total	8 696 601	426 507	0	9 123 108	4 300 329	640 642	4 182 137	4 396 272

L'augmentation de la valeur brute des immobilisations incorporelles de 426 507 DT est relative à l'acquisition de logiciels informatiques.

3.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles a enregistré une augmentation de 73 868 450 DT et ce en passant de 666 848 861 DT en 2011 à 740 717 311 DT en 2012. Les acquisitions, cessions et reclassements sont récapitulés dans le tableau suivant:

	Valeurs Brutes 2011	Acquisitions/ reclasst	Cessions/ reclasst	Valeurs Brutes 2012	Amortissements cumulés au 31-12-	Amortissements/ provisions de	Valeurs nettes 2012	Valeurs nettes 2011
Terrains	12 492 863	1 600 470		14 093 333			14 093 333	12 492 863
Constructions	75 682 913	15 282 885		90 965 798	32 824 243	3 429 751	54 711 804	42 858 670
Installations Techniques	319 111 511	42 586 935	5 519 547	356 178 899	215 539 420	19 614 537	121 024 942	103 572 091
Matériel de Transport	56 621 002	5 612 533	1 077 710	61 155 825	42 558 358	5 356 327	13 241 140	14 062 644
Immo en cours	22 651 758	17 108 643	20 893 007	18 867 394	450 000	450 000	17 967 394	22 201 758
Autres immo Corporelles	180 288 814	21 697 623	2 530 375	199 456 062	66 169 414	4 973 467	128 313 181	114 119 400
Total	666 848 861	103 889 089	30 020 639	740 717 311	357 541 435	33 824 082	349 351 794	309 307 426

3.3 Immobilisations financières

	2012			2011		
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes
Autres créances immobilisées	31 620 980	6 566 011	25 054 969	20 705 925	6 693 780	14 012 145
Autres formes de participations	2 058 913		2 058 913	58 913		58 913
Total	33 679 893	6 566 011	27 113 882	20 764 838	6 693 780	14 071 058

La valeur brute des immobilisations financières a enregistré une augmentation de 12 915 055 DT.

3.4 Ecarts d'acquisitions

Ecarts d'acquisitions	2012			2011		
	Brutes	Amort	Nettes	Brutes	Amort	Nettes
	17 360 551	8 541 998	8 818 553	17 360 551	7 673 770	9 686 781

La diminution de la valeur comptable nette des écarts d'acquisitions pour 868 228 DT est expliquée par la constatation de la dotation de l'exercice 2012 pour le même montant.

3.5 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants ont enregistré une augmentation de 558 107 DT détaillée comme suit:

Désignations	2012	2011	Variations
Fournisseurs, emballages à rendre	9 970 696	9 652 480	318 216
Autres actifs non courants	2 978 305	2 738 414	239 891
Total	12 949 001	12 390 894	558 107

Ils se détaillent par société comme suit :

Sociétés	2012	2011	Variations
SFBT	2 770 850	2 615 792	155 058
SGBIA	493 951	493 951	0
STBG	171 184	174 034	-2 850
SBT	2 511 740	2 387 983	123 757
STBN	728 439	719 364	9 075
STBO	1 701 046	1 644 798	56 248
SNB	134 850	446 211	-311 361
SOTEV	2 257 023	2 035 573	221 450
SDB	1 500 648	1 219 296	281 352
SOSTEM	326 731	326 731	0
SLD	236 030	217 455	18 575
ERRAFAHA	116 509	109 706	6 803
Total	12 949 001	12 390 894	558 107

3.6 Stocks et en-cours

La valeur brute des stocks totalise 131 136 202 DT en 2012 contre 125 295 870 DT en 2011, soit une augmentation de 5 840 332 DT détaillée comme suit :

	2012			2011			Variations
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes	
Stocks matières premières et autres	78 142 055	3 452 999	74 689 056	74 999 965	2 386 432	72 613 533	3 142 090
Stocks pièces de rechange	27 489 148	1 998 075	25 491 073	24 924 613	1 805 497	23 119 116	2 564 535
Stocks en cours de	505 367		505 367	520 852		520 852	-15 485
Stocks produits finis et intermédiaires	22 044 268		22 044 268	21 907 960	1 996	21 905 964	136 308
Stocks de marchandises	2 955 364		2 955 364	2 942 480		2 942 480	12 884
Total	131 136 202	5 451 074	125 685 128	125 295 870	4 193 925	121 101 945	5 840 332

L'augmentation de la provisions des stocks pour 1 257 149 DT provient principalement de la SLD.

3.7 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés ont enregistré une diminution de 5 193 776 DT et ce, en passant de 139 768 735 DT en 2011 à 134 574 959 en 2012, à savoir:

	2012			2011			Variations
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes	
Clients locaux	74 308 387	13 299 029	61 009 358	84 681 536	12 916 862	71 764 674	-10 373 149
Clients étrangers	8 573 637	1 178 788	7 394 849	11 519 243	1 178 788	10 340 455	-2 945 606
Clients, effets à recevoir	21 462 154	14 444	21 447 710	14 579 074	14 444	14 564 630	6 883 080
Clients douteux, chèques et traites impayés	30 230 781	19 768 758	10 462 023	28 988 882	18 308 335	10 680 547	1 241 899
Total	134 574 959	34 261 019	100 313 940	139 768 735	32 418 429	107 350 306	-5 193 776

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012			2011			Variations
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes
SFBT	35 247 224	8 695 234	26 551 990	33 800 940	8 096 900	25 704 040	1 446 284
SGBIA	2 555 681	1 692 869	862 812	3 121 630	1 694 625	1 427 005	-565 949
STBG	9 131 315	2 705 945	6 425 370	8 747 054	2 608 465	6 138 589	384 261
SBT	7 001 229	1 607 157	5 394 072	7 224 451	1 536 968	5 687 483	-223 222
SEABG	24 410 702	4 471 840	19 938 862	26 351 517	4 471 840	21 879 677	-1 940 815
STBN	3 078 465	617 919	2 460 546	3 397 550	542 317	2 855 233	-319 085
STBO	1 566 970	1 046 878	520 092	1 624 878	914 519	710 359	-57 908
SNB	356 618	118 668	237 950	475 483	118 668	356 815	-118 865
SOTEV	3 863 529	655 312	3 208 217	3 250 960	558 762	2 692 198	612 569
SDB	1 095 874	134 483	961 391	877 360	114 317	763 043	218 514
PREFORME	1 197 158	276 049	921 109	1 814 721	276 049	1 538 672	-617 563
SIT	18 804		18 804	19 363		19 363	-559
SOSTEM	20 527 258	6 685 452	13 841 806	17 756 569	6 432 249	11 324 320	2 770 689
SLD	18 264 098	4 551 205	13 712 893	18 970 197	4 051 205	14 918 992	-706 099
SOTUCOLAIT	12 179	12 272	-93	12 172	12 272	-100	7
SFBT DIS	2 725 043		2 725 043	8 033 348		8 033 348	-5 308 305
STDM	7 734	2 131	5 603	555		555	7 179
SMVDA RAOUDH	484 883	100 040	384 843	2 605 693	100 040	2 505 653	-2 120 810
ERRAFAHA	1 773 134	853 978	919 156	1 650 707	855 646	795 061	122 427
SINDT	1 223 474		1 223 474			0	1 223 474
SOCOLAIT	33 587	33 587	0	33 587	33 587	0	0
Total	134 574 959	34 261 019	100 313 940	139 768 735	32 418 429	107 350 306	-5 193 776

3.8 Autres actifs courants

La valeur nette comptable des autres actifs courants a enregistré une diminution de 278 699 DT, à savoir:

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Fournisseurs débiteurs	5 906 363	10 084 138	-4 177 775
Personnel et comptes rattachés	2 077 256	2 095 772	-18 516
Etat et collectivités publiques	13 287 845	11 706 127	1 581 718
Comptes de régularisations	10 332 997	7 997 123	2 335 874
Total	31 604 461	31 883 160	-278 699

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	4 315 553	1 746 510	2 569 043
SGBIA	818 068	652 945	165 123
STBG	1 206 731	823 271	383 460
SBT	576 139	949 900	-373 761
SEABG	4 069 175	7 065 503	-2 996 328
STBN	107 552	134 017	-26 465
STBO	193 703	171 402	22 301
SNB	838 236	1 124 434	-286 198
SOTEV	860 403	778 191	82 212
SDB	79 098	117 350	-38 252
PREFORME	6 222 864	5 504 861	718 003
SIT	199 358	180 016	19 342
SOSTEM	5 183 905	4 181 004	1 002 901
SLD	2 375 498	3 809 821	-1 434 323
SOTUCOLAIT	302 993	312 874	-9 881
SFBT DIS	178 739	216 149	-37 410
STDM	469 652	308 304	161 348
STPP	181 878	178 634	3 244
SPDIT	920 122	841 969	78 153
SMVDA RAOUDHA	890 039	233 105	656 934
ERRAFAHA	175 457	276 329	-100 872
SINDT	1 282 802	2 146 546	-863 744
SOCOLAIT	139 061	124 916	14 145
CFDB	17 435	5 109	12 326
Total	31 604 461	31 883 160	-278 699

3.9 Placements et autres actifs financiers

La valeur brute des placements et autres actifs financiers a enregistré une augmentation de 5 229 818 DT et ce en passant de 50 660 781 DT en 2011 à 55 890 599 DT en 2012, à savoir:

	2012			2011			Variations
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes	
Titres cotés et non cotés	28 148 711	3 313 060	24 835 651	27 147 295	3 006 158	24 141 137	1 001 416
Valeurs mobilières de placements	26 731 808		26 731 808	23 513 486		23 513 486	3 218 322
Autres créances financières	1 010 080		1 010 080			0	1 010 080
Total	55 890 599	3 313 060	52 577 539	50 660 781	3 006 158	47 654 623	5 229 818

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012			2011			Variations Brutes
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes	
SFBT	4 023 441		4 023 441	5 196 441		5 196 441	-1 173 000
SGBIA	371 183	45 000	326 183	536 033	45 000	491 033	-164 850
STBG	410 000		410 000	410 000		410 000	0
SBT	503		503	503		503	0
SEABG	22 473 499	1 245 000	21 228 499	17 862 495	1 245 000	16 617 495	4 611 004
STBN	370 896	45 000	325 896	370 896	45 000	325 896	0
STBO	472 096	45 000	427 096	472 096	45 000	427 096	0
SOTEV	6 980		6 980	6 980		6 980	0
SOSTEM	1 500 000		1 500 000			0	1 500 000
STPP	4 775 207	48 469	4 726 738	5 637 670		5 637 670	-862 463
SPDIT	17 856 061	1 884 591	15 971 470	19 602 182	1 626 158	17 976 024	-1 746 121
ERRAFAHA	717 546		717 546	140 249		140 249	577 297
SINDT	2 913 187		2 913 187	325 236		325 236	2 587 951
SOCOLAIT		0		100 000		100 000	-100 000
Total	55 890 599	3 313 060	52 577 539	50 660 781	3 006 158	47 654 623	5 229 818

3.10 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont enregistré en 2012 une diminution de 1 518 915 DT, à savoir :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Disponibilités	44 993 957	45 315 858	-321 901
Valeurs a l'encaissement	6 939 438	8 136 452	-1 197 014
Total	51 933 395	53 452 310	-1 518 915

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SGBIA	1 874 647	1 238 484	636 163
STBG	2 581 284	4 171 517	-1 590 233
SBT	2 344 156	1 871 599	472 557
SEABG	17 679 525	15 104 393	2 575 132
STBN	1 666 559	3 193 957	-1 527 398
STBO	497 920	365 144	132 776
SNB	1 186 874	2 299 868	-1 112 994
SOTEV	1 632 980	1 182 613	450 367
SDB	1 347 471	825 664	521 807
PREFORME	543 961	304 316	239 645
SIT	27 247	8 592	18 655
SOSTEM	3 554 877	2 118 646	1 436 231
SLD	1 335 656	1 197 603	138 053
SOTUCOLAIT	419 530	499 914	-80 384
SFBT DIS	3 127 259	8 941 530	-5 814 271
STDM	221 053	1 900	219 153
STPP	53 793	44 025	9 768
SPDIT	127 675	166 694	-39 019
SMVDA RAOUDHA	6 274	43 288	-37 014
ERRAFAHA	1 297 216	747 521	549 695
SINDT	15 148	3 142	12 006
SOCOLAIT	224 835	122 272	102 563
CFDB	105 836	533 016	-427 180
	51 933 395	53 452 310	-1 518 915

3.11 Capitaux propres consolidés-part Groupe

Les capitaux propres consolidés ont enregistré une augmentation de 57 204 732 DT et se détaillent comme suit

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Capitaux propres au début de l'exercice	399 086 752	364 651 340	34 435 412
Dividendes versés	-80 911 295	-77 652 648	-3 258 647
Distributions reçues	38 671 794	38 386 277	285 517
Résultat de l'exercice-part du Groupe	100 657 999	74 000 482	26 657 517
Autres variations	-1 213 766	-298 699	-915 067
Capitaux propres à la fin de l'exercice	456 291 484	399 086 752	57 204 732

3.12 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires ont enregistré une augmentation de 1 824 329 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	47 664 833	49 113 046	-1 448 213
Dividendes versés	-7 004 618	-7 667 631	663 013
Distributions reçues	1 842 013	1 806 475	35 538
Intérêts minoritaires dans le résultat	8 206 626	4 912 105	3 294 521
Autres variations	-1 219 692	-499 162	-720 530
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	49 489 162	47 664 833	1 824 329

3.13 Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées ont enregistré une diminution de 11 353 060 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Emprunts auprès des établissements de crédit	24 319 257	35 918 177	-11 598 920
Emprunts leasing	738 465	492 605	245 860
Total	25 057 722	36 410 782	-11 353 060

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2 012	2 011	Variations
SFBT	7 029 074	10 723 926	-3 694 852
STBG	240 000	523 575	-283 575
SBT	2 613 420	3 414 435	-801 015
SEABG	3 480 172	5 091 269	-1 611 097
SNB	2 055 036	3 161 609	-1 106 573
SOTEV	65 713		65 713
SOSTEM	4 171 882	6 824 966	-2 653 084
SLD	1 200 000	1 800 000	-600 000
SMVDA	4 183 335	4 871 002	-687 667
ERRAFAHA	19 090		19 090
Total	25 057 722	36 410 782	-11 353 060

3.14 Autres passifs financiers non courants

Il s'agit des emballages consignés qui ont enregistré une augmentation de 5 563 839 DT et ce, en passant de 68 145 744 DT en 2011 à 73 709 583 DT en 2012 et qui se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	37 342 378	33 815 327	3 527 051
SGBIA	4 282 950	4 074 951	207 999
STBG	4 107 986	4 241 029	-133 043
S B T	5 661 845	5 331 601	330 244
STBN	3 573 675	3 476 952	96 723
STBO	2 738 279	2 689 715	48 564
SNB	2 585 803	2 426 087	159 716
SOTEV	3 085 815	2 928 782	157 033
SDB	1 048 470	882 208	166 262
SOSTEM	7 412 912	6 614 367	798 545
SLD	1 869 470	1 664 725	204 745
Total	73 709 583	68 145 744	5 563 839

3.15 Provisions

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques et des charges courus par le groupe et connus en fin de période et se détaillent, par société, comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	6 558 878	5 940 338	618 540
STBG	210 000	210 000	0
SEABG	1 858 600	1 612 000	246 600
SNB	1 523 000	1 523 000	0
SOTEV	55 403	55 403	0
PREFORME	300 000	200 000	100 000
SOSTEM	1 860 026	1 860 026	0
SOTUCOLAIT	23 475	60 000	-36 525
SPDIT	119 912		119 912
SMVDA	150 112	169 608	-19 496
ERRAFAHA	274 972	274 972	0
SOCOLAIT	10 000		10 000
Total	12 944 378	11 905 347	1 039 031

L'augmentation enregistrée de 1 039 031 DT provient principalement de la SFBT.

3.16 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés ont enregistré une augmentation de 6 806 924 DT et ce, en passant de 65 127 547 DT en 2011 à 1 934 471 DT en 2012, à savoir :

	2012	2011	Variations
Fournisseurs locaux d'exploitation et d'immobilisations	20 888 186	20 832 318	55 868
Fournisseurs étrangers d'exploitation et d'immobilisations	12 168 263	7 907 629	4 260 634
Fournisseurs, effets à payer	35 180 954	31 627 798	3 553 156
Fournisseurs, factures non parvenues	3 697 068	4 759 802	-1 062 734
Total	71 934 471	65 127 547	6 806 924

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	15 057 224	12 947 392	2 109 832
SGBIA	7 462 768	3 877 917	3 584 851
STBG	5 613 228	5 958 901	-345 673
SBT	4 461 807	4 921 026	-459 219
SEABG	4 688 009	2 622 312	2 065 697
STBN	5 530 395	3 969 939	1 560 456
STBO	1 171 155	3 752 790	-2 581 635
SNB	2 376 197	3 639 197	-1 263 000
SOTEV	25 540	55 315	-29 775
SDB	16 667	33 128	-16 461
PREFORME	3 076 888	5 064 783	-1 987 895
SIT	2 888	23 037	-20 149
SOSTEM	15 615 894	12 438 722	3 177 172
SLD	3 106 523	3 352 500	-245 977
SOTUCOLAIT	930 430	912 824	17 606
SFBT DIS	1 705 217	323 268	1 381 949
STDM	132 777	41 440	91 337
SMVDA RAOUDHA	289 653	188 198	101 455
ERRAFAHA	577 641	700 263	-122 622
SINDT	3 774	3 773	1
SOCOLAIT	89 796	300 822	-211 026
Total	71 934 471	65 127 547	6 806 924

3.17 Autres passifs courants

Les autres passifs courants ont enregistré une augmentation 4 063 444 DT et ce en passant de 50 755 043 DT en 2011 à 54 818 487 DT en 2012, à savoir:

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Clients créditeurs	259 191	195 259	63 932
Personnel et comptes rattachés	3 221 372	1 909 201	1 312 171
Etat et collectivités publiques	29 340 562	39 465 155	-10 124 593
Comptes de régularisation	21 997 362	9 185 428	12 811 934
Total	54 818 487	50 755 043	4 063 444

3.18 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les emprunts et concours bancaires ont enregistré une diminution de 11 654 701 DT et ce, en passant de 46 490 724 DT en 2011 à 34 836 023 DT en 2012, à savoir :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Emprunts et autres dettes financières	21 618 484	26 498 252	-4 879 768
Dettes billets de trésorerie	4 000 000	3 100 000	900 000
Concours bancaires	9 217 539	16 892 472	-7 674 933
	34 836 023	46 490 724	-11 654 701

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	8 274 622	11 194 721	-2 920 099
SGBIA	1 210 730	909 209	301 521
STBG	3 893 277	4 241 129	-347 852
SBT	975 900	1 734 363	-758 463
SEABG	1 611 097	1 785 199	-174 102
STBN	2 467 946	3 393 055	-925 109
STBO	310 021	1 455 624	-1 145 603
SNB	1 114 390	1 212 674	-98 284
PREFORME	0	4 573	-4 573
SOSTEM	4 878 412	4 316 413	561 999
SLD	6 365 046	6 597 342	-232 296
SOTUCOLAIT	99 106	100 000	-894
SFBT DIS	214	447	-233
STDM		65 586	-65 586
SMVDA RAOUDHA	3 590 644	9 440 828	-5 850 184
SIT	29 484	0	29 484
ERRAFAHA	15 134	39 213	-24 079
SOCOLAIT		348	-348
Total	34 836 023	46 490 724	-11 654 701

3.19 Les revenus

Les revenus ayant augmenté en 2012 de 122 798 535 DT se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Ventes BG	299 288 973	247 382 940	51 906 033
Ventes BIERE	258 092 489	222 865 226	35 227 263
Ventes LAIT	51 475 686	45 277 635	6 198 051
Ventes EAU	105 725 013	82 614 346	23 110 667
Ventes JUS	8 142 942	6 242 007	1 900 935
Autres	40 379 789	35 924 203	4 455 586
Total	763 104 892	640 306 357	122 798 535

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	162 521 328	130 116 079	32 405 249
SGBIA	42 130 992	35 460 362	6 670 630
STBG	42 617 312	40 382 149	2 235 163
SBT	35 948 217	33 139 849	2 808 368
SEABG	203 186 683	175 724 930	27 461 753
STBN	20 799 206	17 379 713	3 419 493
STBO	22 332 069	17 811 937	4 520 132
SNB	257 991	122 820	135 171
SOTEV	15 715 009	12 413 533	3 301 476
SDB	24 325 311	19 578 674	4 746 637
PREFORME	6 892 661	3 793 572	3 099 089
SIT	33 968	9 410	24 558
SOSTEM	88 291 450	69 829 831	18 461 619
SLD	24 392 782	17 596 335	6 796 447
SOTUCOLAIT	706 190		706 190
SFBT DIS	30 005 414	34 250 161	-4 244 747
STDM	37 582	589	36 993
SMVDA RAOUDHA	4 270 173	3 768 847	501 326
ERRAFAHA	35 001 723	28 926 836	6 074 887
SINDT	3 224 015		3 224 015
SOCOLAIT	414 816	730	414 086
Total	763 104 892	640 306 357	122 798 535

3.20 Les autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont enregistré une augmentation de 470 448 DT et ce, en passant de 4 613 353 DT en 2011 à 5 083 801 DT en 2012, à savoir :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Quote part des subventions d'investissements inscrite en résultat de l'exercice	838 386	641 737	196 649
Subventions d'exploitation	2 424 401	2 792 688	-368 287
Autres produits d'exploitation	1 821 014	1 178 928	642 086
	5 083 801	4 613 353	470 448

Les subventions d'exploitation concernent l'activité laitière.

3.21 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés ont enregistré une augmentation de 77 205 102 DT et ce en passant de 355 826 682 DT en 2011 à 433 031 784 DT en 2012, à savoir:

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Achats de matières premières	246 833 937	217 274 716	29 559 221
Variation des stocks de matières premières	257 693	-1 153 296	1 410 989
Achats de matières consommables et pièces de rechange	165 789 792	121 200 061	44 589 731
Variation des stocks de matières consommables et pièces de rechange	-7 374 833	-4 891 240	-2 483 593
Achats non stockés de fournitures et autres approvisionnements	27 525 195	23 396 441	4 128 754
Total	433 031 784	355 826 682	77 205 102

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	141 817 547	113 903 793	27 913 754
SGBIA	34 673 548	24 554 971	10 118 577
STBG	17 272 903	17 186 624	86 279
SBT	13 933 913	11 931 064	2 002 849
SEABG	78 259 930	65 475 557	12 784 373
STBN	3 649 431	5 309 041	-1 659 610
STBO	6 989 044	6 193 246	795 798
SNB	15 525 548	14 698 627	826 921
SOTEV	99 340	241 715	-142 375
SDB	303 451	134 571	168 880
PREFORME	13 699 918	11 758 871	1 941 047
SIT	110 271	43 679	66 592
SOSTEM	57 922 771	46 301 990	11 620 781
SLD	29 926 543	20 622 537	9 304 006
SOTUCOLAIT	8 434 425	9 372 472	-938 047
SFBT DIS		126 765	-126 765
STDM	428 848	201 633	227 215
SMVDA RAOUDHA	1 967 741	1 855 388	112 353
ERRAFAHA	3 765 096	1 770 245	1 994 851
SOCOLAIT	3 984 068	4 143 893	-159 825
SINDT	267 448		267 448
Total	433 031 784	355 826 682	77 205 102

3.22 Les charges de personnel

Les charges de personnel ont augmenté de 10 079 382 DT et se détaillent comme suit:

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Appointements et compléments d'appointements	71 518 410	62 578 679	8 939 731
Charges sociales	11 562 243	10 413 551	1 148 692
Autres charges de personnel	337 070	346 111	-9 041
Total	83 417 723	73 338 341	10 079 382

Elles se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	24 188 889	22 157 192	2 031 697
SGBIA	7 145 637	5 606 641	1 538 996
STBG	5 106 918	4 518 889	588 029
SBT	4 321 423	3 845 518	475 905
SEABG	3 577 566	3 319 844	257 722
STBN	2 177 619	1 950 996	226 623
STBO	2 327 010	1 967 471	359 539
SNB	3 894 248	3 601 870	292 378
SOTEV	979 529	1 032 609	-53 080
SDB	765 628	640 925	124 703
PREFORME	1 459 136	1 334 072	125 064
SIT	564 352	506 047	58 305
SOSTEM	16 691 213	13 967 226	2 723 987
SLD	6 000 437	5 113 492	886 945
SOTUCOLAIT	324 157	338 926	-14 769
SFBT DIST	530 471	369 552	160 919
STDM	411 290	171 564	239 726
SPDIT	207 786	196 836	10 950
SMVDA RAOUDHA	1 737 566	1 912 448	-174 882
ERRAFAHA	859 757	644 529	215 228
SINDT	37 130	37 123	7
SOCOLAIT	109 961	104 571	5 390
Total	83 417 723	73 338 341	10 079 382

3.23 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions ont augmenté en 2012 de 1 792 324 DT, à savoir :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	640 642	561 780	78 862
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	36 538 220	34 703 748	1 834 472
Dotations aux amortissements des emballages récupérables	2 598 673	2 450 184	148 489
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	603 353	1 638 638	-1 035 285
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	3 116 354	2 350 568	765 786
Dotations aux provisions des écarts d'acquisitions	868 228	868 228	0
Total	44 365 470	42 573 146	1 792 324

Elles se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2 012	2 011	Variations
SFBT	12 704 466	12 461 920	242 546
SGBIA	3 536 596	3 750 602	-214 006
STBG	2 081 035	2 145 469	-64 434
SBT	2 498 487	2 718 020	-219 533
SEABG	3 549 310	4 400 800	-851 490
STBN	594 149	492 132	102 017
STBO	789 489	694 526	94 963
SNB	2 093 689	1 842 021	251 668
SOTEV	242 388	141 710	100 678
SDB	153 871	130 928	22 943
PREFORME	563 453	542 837	20 616
SIT	25 443	12 887	12 556
SOSTEM	8 832 657	8 161 013	671 644
SLD	4 221 233	2 753 349	1 467 884
SOTUCOLAIT	77 101	103 392	-26 291
SFBT DIS	66 730	43 243	23 487
STDM	436 598	162 134	274 464
STPP	10 000	10 000	0
SPDIT	146 999	28 861	118 138
SMVDA RAOUDHA	1 599 995	1 731 994	-131 999
ERRAFAHA	69 312	200 916	-131 604
SOCOLAIT	72 469	44 392	28 077
Total	44 365 470	42 573 146	1 792 324

3.24 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 7 268 156 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Entretiens et réparations	5 192 803	4 365 377	827 426
Primes d'assurances	3 341 003	2 962 123	378 880
Autres services extérieurs	3 071 507	3 138 129	-66 622
Personnel extérieur à l'entreprise	1 284 885	2 656 867	-1 371 982
Publicité, publications et relations publiques	14 900 809	12 665 320	2 235 489
Frais de transport	10 880 921	8 929 157	1 951 764
Frais postaux et de télécommunications	1 359 120	1 014 105	345 015
Commissions et services bancaires	388 517	302 738	85 779
Autres charges extérieurs	25 675 535	24 836 391	839 144
Impôts et taxes	4 716 660	2 673 397	2 043 263
Total	70 811 760	63 543 604	7 268 156

Elles se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	23 143 130	19 296 749	3 846 381
SGBIA	2 595 126	2 073 889	521 237
STBG	2 307 860	2 043 116	264 744
SBT	3 286 656	2 897 407	389 249
SEABG	3 691 549	3 287 339	404 210
STBN	3 225 832	484 101	2 741 731
STBO	491 463	445 639	45 824
SNB	1 524 241	1 697 092	-172 851
SOTEV	891 289	719 306	171 983
SDB	621 055	671 225	-50 170
PREFORME	1 774 594	1 358 028	416 566
SIT	150 151	166 840	-16 689
SOSTEM	10 181 796	8 762 622	1 419 174
SLD	376 092	1 931 255	-1 555 163
SOTUCOLAIT	111 488	142 071	-30 583
SFBT DIS	8 647 278	9 414 220	-766 942
STDM	420 356	159 707	260 649
STPP	7 794	-9 700	17 494
SPDIT	261 864	255 975	5 889
SMVDA RAOUDHA	864 830	1 072 242	-207 412
ERRAFAHA	6 000 830	6 462 119	-461 289
SINDT	38 050	29 932	8 118
SOCOLAIT	192 689	177 355	15 334
CFDB	5 747	5 075	672
Total	70 811 760	63 543 604	7 268 156

3.25 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation se détaille par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	56 468 944	48 102 685	8 366 259
SGBIA	4 624 703	4 008 036	616 667
STBG	160 247	2 308 035	-2 147 788
SBT	3 920 067	3 855 717	64 350
SEABG	59 786 385	51 351 614	8 434 771
STBN	-689 490	-591 790	-97 700
STBO	-607 853	-465 577	-142 276
SNB	2 856 862	3 048 951	-192 089
SOTEV	523 920	300 520	223 400
SDB	991 391	512 053	479 338
PREFORME	490 935	-947 868	1 438 803
SIT	20 498	17 343	3 155
SOSTEM	6 538 917	1 242 568	5 296 349
SLD	-1 563 077	-5 246 414	3 683 337
SOTUCOLAIT	312 682	345 812	-33 130
SFBT DIS	268 394	93 930	174 464
STDM	75 857	-127 477	203 334
STPP	-22 494	-10 000	-12 494
SPDIT	-662 856	-512 406	-150 450
SMVDA RAOUDHA	-1 030 775	-1 352 797	322 022
ERRAFAHA	310 858	28 599	282 259
SOCOLAIT	174 987	207 163	-32 176
SINDT	2 881 386	-67 055	2 948 441
CFDB	-5 747	-5 075	-672
Total	135 824 741	106 096 567	29 728 174

La progression pour 29 728 174 DT provient essentiellement de l'amélioration des résultats de la SFBT, de la SEABG, de la SOSTEM, de la

3.26 Les charges financières nettes

Les charges financières ont diminué de 4 633 463 DT et se détaillent par filiales comme suit:

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Charges d'intérêts	5 636 511	7 386 786	-1 750 275
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	376 333	3 813 933	-3 437 600
Pertes de change	3 248 770	2 469 585	779 185
Gains de change	-1 540 794	-1 401 045	-139 749
Autres charges financières	821 521	906 545	-85 024
Total	8 542 341	13 175 804	-4 633 463

Elles se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2 012	2 011	Variations
SFBT	2 475 696	2 568 241	-92 545
SGBIA	702 198	744 436	-42 238
STBG	332 116	391 077	-58 961
SBT	334 689	364 339	-29 650
SEABG	430 485	3 530 988	-3 100 503
STBN	96 348	78 727	17 621
STBO	114 267	72 926	41 341
SNB	190 993	301 952	-110 959
SOTEV	28 957	9 854	19 103
SDB	-6 444		-6 444
PREFORME	346 996	701 203	-354 207
SIT	6 554	1 131	5 423
SOSTEM	977 575	1 236 851	-259 276
SLD	961 497	1 193 105	-231 608
SOTUCOLAIT	64 179	85 875	-21 696
SFBT DIS	53 847	68 652	-14 805
STDM	61 053	41 061	19 992
STPP	71 466	59 148	12 318
SPDIT	381 018	541 531	-160 513
SMVDA RAOUDHA	900 422	1 131 754	-231 332
ERRAFAHA	15 672	22 669	-6 997
SINDT	882	19 456	-18 574
SOCOLAIT	1 875	10 828	-8 953
Total	8 542 341	13 175 804	-4 633 463

3.27 Les produits des placements

Les produits des placements ont diminué de 1 451 949 DT et se détaillent par filiale comme suit :

DESIGNATIONS	2012	2011	Variations
Dividendes & jetons de présence	1 445 820	1 559 619	-113 799
Revenus des placements et autres créances	3 390 609	3 196 226	194 383
Autres produits financiers	368 648	801 384	-432 736
Produits nets sur cession de valeurs mobilières	267 028	1 366 825	-1 099 797
Total	5 472 105	6 924 054	-1 451 949

Ils se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2012	2011	Variations
SFBT	399 267	299 896	99 371
SGBIA	93 202	100 212	-7 010
STBG	17 402	24 923	-7 521
SBT	56 366	1 600	54 766
SEABG	1 707 834	1 004 202	703 632
STBN	37 364	32 395	4 969
STBO	26 551	9 801	16 750
SNB	14 969		14 969
SOTEV	29 011	19 762	9 249
SDB	41 804	46 716	-4 912
PREFORME	3 685		3 685
SIT		72	-72
SOSTEM	66 533	60 501	6 032
SOTUCOLAIT	7 953	6 063	1 890
SFBT DIS	37 284	12 699	24 585
STPP	194 255	1 053 356	-859 101
SPDIT	2 566 128	3 974 612	-1 408 484
SMVDA RAOUDHA	1 231	5 115	-3 884
ERRAFAHA	87 829	91 871	-4 042
SINDT	20 187	94 283	-74 096
SOCOLAIT	3 559	3 846	-287
CFDB	59 691	82 129	-22 438
Total	5 472 105	6 924 054	-1 451 949

3.28 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires ont diminué en 2012 de 2 216 252 DT et se détaillent comme suit :

	2012	2011	Variations
Gains non récurrents ou exceptionnels	1 621 504	3 683 219	-2 061 715
Profits sur cession d'immobilisations	343 311	502 586	-159 275
Autres gains ordinaires	7 436	2 698	4 738
	1 972 251	4 188 503	-2 216 252

Le poste "Gains non récurrents ou exceptionnels" de 2011 enregistre principalement le remboursement de l'assurance suite aux incendies des dépôts de la SEABG lors de la révolution (janvier 2011).

3.29 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires ont diminué en 2012 de 3 006 809 DT et se détaillent comme suit :

	2012	2011	Variations
Pertes non récurrentes ou exceptionnelles	995 474	3 136 203	-2 140 729
Pertes sur cession d'immobilisations	242 929	1 106 409	-863 480
Autres pertes ordinaires		2 600	-2 600
	1 238 403	4 245 212	-3 006 809

Le poste "Pertes non récurrentes ou exceptionnelles" de 2011 enregistre principalement les stocks incendiés de la SEABG lors de la révolution (janvier 2011).

3.30 Impôts sur les sociétés

DESIGNATIONS	2012	2011
Impôts courants	-24 707 349	-23 629 479
Impôts différés	-178 752	2 501 167

Total

-24 886 101

-21 128 312

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 PRESENTATION DES FILIALES :

SOCIETE	Pourcentage de contrôle	Pourcentage intérêt	Méthode de consolidation *	ACTIVITES	PAYS D ENREGISTREMENT
S F B T	100%	99,94%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BIERE ET BG	TUNISIE
SEABG	95,77%	89,88%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BIERE, JUS ET BG EN BOITES	TUNISIE
SGBIA	99,99%	96,12%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BG ET BIERE EN FUTS	TUNISIE
PREFORME	99,91%	94,43%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE PREFORME ET BOUCHONS	TUNISIE
SBT	56,93%	50,32%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BG, EAU, JUS ET LAIT	TUNISIE
SOTEV	98,88%	93,94%	IG	DISTRIBUTION DES PRODUITS DU GROUPE SFBT	TUNISIE
SPDIT	81,50%	80,81%	IG	SOCIETE DE PLACEMENT – SICAF	TUNISIE
STBG	52,54%	52,51%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BG ET DES PRODUITS DU GROUPE SFBT	TUNISIE
STBN	99,95%	94,15%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BG ET DES PRODUITS DU GROUPE SFBT	TUNISIE
STBO	99,97%	93,31%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BG ET DES PRODUITS DU GROUPE SFBT	TUNISIE
STPP	99,99%	91,87%	IG	SOCIETE DE PLACEMENT – SICAF	TUNISIE
SOSTEM	99,96%	99,86%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION EAUX MINERALES	TUNISIE
SNB	59,99%	55,61%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION BG BOITES ET PET	TUNISIE
CFDB	98,54%	98,48%	IG	EAU – SOCIETE EN VEILLEUSE	TUNISIE
SLD	73,91%	64,75%	IG	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION LAIT ET DERIVES	TUNISIE
SMVDA raoudha	65,00%	64,70%	IG	ELEVAGE ET PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE VINS	TUNISIE
SOTUCOLAIT	100%	94,91%	IG	COLLECTE DE LAIT	TUNISIE
SINDT	49,99%	41,74%	IG	PROMOTION IMMOBILIERE	TUNISIE
SIT	99,80%	92,46%	IG	SOCIETE INFORMATIQUE	TUNISIE
ERRAFAHA	100%	99,84%	IG	DISTRIBUTION DES PRODUITS DU GROUPE SFBT	TUNISIE
SDB	50,00%	44,94%	IG	DISTRIBUTION DES PRODUITS DU GROUPE SFBT	TUNISIE
SOCOLAIT	100%	89,88%	IG	COLLECTE DE LAIT	TUNISIE
FEP	40,00%	37,77%	ME	PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE BOUCHON PLASTIQUE	TUNISIE
SFBT DIST	99,99%	89,25%	IG	DISTRIBUTION DES PRODUITS DU GROUPE SFBT	TUNISIE
STDM	99,99%	94,24%	IG	SOCIETE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES	TUNISIE

(*) Méthodes de consolidation:

IG: Intégration globale

ME: Mise en équivalence

Les sociétés présentant les caractéristiques de filiales et n'ayant pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de leurs impacts non significatifs (total net bilan et résultat) sont : SIMCO, SITA, STT, STEM, STC, STD, EL HOUDA, CRYSTAL PET INDUSTRIES et SEM.

4.2 CHANGEMENT DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION:

L'impact de la variation du périmètre de consolidation en 2012 sur le résultat consolidé de l'exercice 2011 est de - 157 026 dinars dont ci-après le détail par filiale:

Variation du périmètre de consolidation du groupe SFBT 2012/2011

Sociétés	% de contrôle 2012	% de contrôle 2011	Variations	% d'intérêt 2012	% d'intérêt 2011	Variations	Contribution dans le résultat consolidé 2011	Effet du changement du périmètre sur le résultat consolidé
SFBT	100,00%	100,00%	0,00%	99,94%	99,94%	0,00%		
SEABG	95,77%	95,77%	0,00%	89,88%	89,88%	0,00%		
STBG	52,54%	52,54%	0,00%	52,51%	52,51%	0,00%		
SGBIA	100,00%	100,00%	0,00%	96,12%	96,14%	-0,02%	2 502 874	-557
STBO	99,97%	99,96%	0,01%	93,31%	94,16%	-0,86%	-483 542	4 143
STBN	99,95%	99,95%	0,00%	94,15%	94,15%	0,00%		
SBT	56,93%	56,93%	0,00%	50,32%	50,34%	-0,02%	1 941 330	-366
SNB	59,99%	59,99%	0,00%	55,61%	55,61%	0,00%		
SOTEV	98,88%	98,88%	0,00%	93,94%	93,95%	0,00%		
PREFORME	99,91%	99,91%	0,00%	94,43%	94,43%	0,00%		
STPP	100,00%	100,00%	0,00%	91,87%	91,99%	-0,12%	884 997	-1 083
SPDIT	81,50%	81,50%	0,00%	80,81%	80,81%	0,00%		
SOSTEM	99,96%	99,94%	0,01%	99,86%	99,83%	0,03%	411 679	119
CFDB	98,54%	98,54%	0,00%	98,48%	98,48%	0,00%		
SINDT	49,99%	49,99%	0,00%	41,74%	41,74%	0,00%		
SMVDA RAGUDDH	65,00%	65,00%	0,00%	64,70%	64,71%	-0,01%	-1 657 066	155
SLD	73,92%	67,86%	6,06%	64,75%	59,91%	4,84%	-3 489 805	-169 056
FEP	40,00%	40,00%	0,00%	37,77%	37,77%	0,00%		
SOTUCOLAIT	100,00%	100,00%	0,00%	94,91%	94,91%	0,00%		
SOCOLAIT	100,00%	100,00%	0,00%	89,88%	89,88%	0,00%		
SDB	50,00%	50,00%	0,00%	44,94%	44,94%	0,00%		
SIT	99,80%	99,80%	0,00%	92,38%	92,46%	-0,09%	8 488	-8
ERRAFAHA	100,00%	100,00%	0,00%	99,84%	99,84%	0,00%		
SFBT DIS.	99,99%	99,99%	0,00%	89,25%	89,25%	0,00%		
STDAM	100,00%	99,99%	0,00%	94,24%	99,93%	-5,69%	-169 039	9 626

Effet du changement du périmètre en 2012 sur le résultat consolidé 2011 **-157 026**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2012

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie tels qu'ils sont joints au présent rapport ; et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 505.781 mille dinars y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 108.865 mille dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion du groupe et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du groupe.

16 avril 2013

Cabinet Conseil Audit Formation

Société Conseil & Audit, membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Abderrahmen FENDRI

Abdelaziz KRAMTI

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **22 mai 2013**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **M. Mustapha MEDHIOUB**.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	6 295 309,963	6 853 623,993
Obligations et valeurs assimilées		5 907 164,815	6 678 219,666
Titres des Organismes de Placement Collectif		388 145,148	175 404,327
Placements monétaires et disponibilités		1 766 758,044	1 658 377,666
Placements monétaires	5	1 185 741,527	1 225 878,443
Disponibilités		581 016,517	432 499,223
Créances d'exploitation	8	0,697	164 130,638
		TOTAL ACTIF	8 062 068,704
			8 676 132,297
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	9	13 858,529	22 362,254
Autres créditeurs divers	10	6 305,361	5 728,860
		TOTAL PASSIF	20 163,890
			28 091,114
ACTIF NET			
Capital	13	7 800 999,660	8 411 525,539
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		55,694	204,029
Sommes distribuables de l'exercice en cours		240 849,460	236 311,615
		ACTIF NET	8 041 904,814
			8 648 041,183
		TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	8 062 068,704
			8 676 132,297

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31 Décembre	
	Note	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus du portefeuille-titres	6	270 967,332	267 153,382
Revenus des obligations et valeurs assimilées		270 939,430	263 346,429
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		27,902	3 806,953
Revenus des placements monétaires	7	24 039,049	62 267,576
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		295 006,381	329 420,958
Charges de gestion des placements	11	(62 223,338)	(74 376,622)
REVENU NET DES PLACEMENTS		232 783,043	255 044,336
Autres charges	12	(9 027,999)	(9 105,058)
RESULTAT D'EXPLOITATION		223 755,044	245 939,278
Régularisation du résultat d'exploitation		17 094,416	(9 627,663)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		240 849,460	236 311,615
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(17 094,416)	9 627,663
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 051,234	(2 541,234)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		18 917,447	17 024,202
Frais de négociation		(32,954)	(16,688)
RESULTAT DE L'EXERCICE		243 690,771	260 405,558

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	243 690,771	260 405,558
Résultat d'exploitation	223 755,044	245 939,278
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 051,234	(2 541,234)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 917,447	17 024,202
Frais de négociation de titres	(32,954)	(16,688)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(190 615,193)	(292 969,435)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(659 211,947)	(402 969,934)
Souscriptions		
- Capital	8 837 324,326	13 202 211,857
- Régularisation des sommes non distribuables	896,653	11 095,108
- Régularisation des sommes distribuables	296 323,249	360 445,489
Rachats		
- Capital	(9 467 570,786)	(13 590 023,230)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 111,799)	(11 776,546)
- Régularisation des sommes distribuables	(325 073,590)	(374 922,612)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(606 136,369)	(435 533,811)
ACTIF NET		
En début de période	8 648 041,183	9 083 574,994
En fin de période	8 041 904,814	8 648 041,183
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de période	83 347	87 196
En fin de période	77 102	83 347
VALEUR LIQUIDATIVE	104,302	103,759
TAUX DE RENDEMENT	3,26%	2,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012, à D : 6 295 309,963, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		5 772 625,546	5 907 164,815	73,45%
<u>Obligations</u>		4 356 164,950	4 458 620,721	55,44%
Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5000	100 000,000	101 324,932	1,26%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	30 000,000	30 925,151	0,38%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5000	500 000,000	510 126,027	6,34%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2450	245 000,000	255 072,115	3,17%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2000	200 000,000	207 009,439	2,57%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1000	86 660,000	89 297,451	1,11%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1000	20 000,000	20 355,164	0,25%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3500	139 999,950	142 783,534	1,78%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1500	90 000,000	93 489,820	1,16%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1500	90 000,000	92 950,128	1,16%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3000	60 000,000	60 298,177	0,75%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4700	381 875,000	399 126,421	4,96%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1500	129 990,000	134 281,406	1,67%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1500	120 000,000	123 277,216	1,53%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1500	60 000,000	62 606,123	0,78%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1500	90 000,000	92 809,466	1,15%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1000	80 000,000	81 649,436	1,02%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1000	80 000,000	82 065,849	1,02%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2800	223 040,000	224 950,760	2,80%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3000	240 000,000	242 220,381	3,01%

Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3000	210 000,000	214 059,616	2,66%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1500	142 500,000	145 018,619	1,80%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1000	100 000,000	104 346,011	1,30%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5000	200 000,000	203 344,351	2,53%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1000	40 000,000	40 472,548	0,50%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1500	90 000,000	92 040,164	1,14%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2000	184 600,000	184 620,993	2,30%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3000	262 500,000	262 531,003	3,26%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2000	160 000,000	165 568,420	2,06%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 416 460,596	1 448 544,094	18,01%
BTA 03-2016-5,25%	400	388 150,000	401 773,109	5,00%
BTA 10A 6,75% 11/07/17	500	542 710,596	556 379,561	6,92%
BTA 4ANS 5% 12/10/2015	100	98 300,000	99 186,671	1,23%
BTA 7 ANS 5,5% 12/10/18	400	387 300,000	391 204,753	4,86%
Titres des Organismes de Placement Collectif		386 201,426	388 145,148	4,83%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	2 700	385 478,300	387 423,000	4,82%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,126	722,148	0,01%
Total		6 158 826,972	6 295 309,963	78,28%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			78,09%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2011	6 695 202,197	159 174,398	(752,602)	6 853 623,993	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	63 040,000			63 040,000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	634 750,000			634 750,000	
Actions SICAV	385 478,300			385 478,300	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Obligations des sociétés	(821 439,000)			(821 439,000)	
Bons du trésor assimilables (BTA)	(625 989,153)			(625 989,153)	15 000,000
Actions SICAV	(172 235,372)			(172 235,372)	3 917,447
* Variation des plus ou moins values latente portefeuilles titres			1 051,234	1 051,234	
* Variations des intérêts courus		(22 990,039)		(22 990,039)	
Soldes au 31 décembre 2012	6 158 826,972	136 184,359	298,632	6 295 309,963	18 917,447

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 1.185.741,527 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		581 398,284	586 722,030	7,30%
AMEN BANK		581 398,284	586 722,030	7,30%
Billets de trésorerie	600 000	597 631,743	599 019,497	7,45%
UNIFACTOR au 23/01/2013 (au taux de 5,9%)	300 000	298 825,773	299 139,912	3,72%
Attijari Leasing au 04/01/2013 (au taux 6%)	300 000	298 805,970	299 879,585	3,73%
Total général		1 179 030,027	1 185 741,527	14,74%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		14,71%		

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31.12.2012 D : 270.967,332 , contre D : 267.153,382 à la même date de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	206 544,134	232 916,304
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	64 395,296	30 430,125
<u>Dividendes</u>		
- des titres OPCVM	27,902	3 806,953
TOTAL	270 967,332	267 153,382

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2012 à D : 24.039,049, contre D : 62.267,576, à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Année 2012	Année 2011
Intérêts des billets de trésorerie	10 528,968	8 856,544
Intérêts des dépôts à vue	12 512,170	24 444,152
Intérêts des certificats de dépôt	997,911	28 966,880
TOTAL	24 039,049	62 267,576

Note 8 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 Décembre 2012 un solde de D : 0,697, contre D : 164.130,638, à la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Solde des souscriptions et rachats des deux dernières journées de décembre	-	156 243,826
Intérêts échus et non encore encaissés sur Obligations BH 2009	-	7 886,476
Autres	0,697	0,336
Total	<u>0,697</u>	<u>164 130,638</u>

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2012 à D : 13.858,529 contre D : 22.362,254 au 31.12.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Smart Asset Management	4 731,012	6 007,583
Maxula Bourse	7 096,518	14 258,893
Rémunération du dépositaire	2 030,999	2 095,778
Total	<u>13 858,529</u>	<u>22 362,254</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2012 à D : 6.305,361 contre D : 5.728,860 au 31.12.2011, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	681,544	735,753
Retenue à la source sur commissions	2 286,209	4 907,014
Solde des souscriptions et rachats des deux dernières journées de décembre	3 232,449	-
Autres	105,159	86,093
Total	<u>6 305,361</u>	<u>5 728,860</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2012 à D : 62.223,338, contre D : 74.376,622, pour l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Commission de gestion	21 069,305	29 029,733
Commission de distribution	31 603,956	34 694,720
Commission de dépôt	9 550,077	10 652,169
Total	<u>62 223,338</u>	<u>74 376,622</u>

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2012 à D : 9.027,999 contre D : 9.105,058 pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	7 439,744	9 000,658
Commissions bancaires	1 588,255	104,400
Total	<u>9 027,999</u>	<u>9 105,058</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	8 411 525,539
Nombre de titres	83 347
Nombre d'actionnaires	175

Souscriptions réalisées

Montant	8 837 324,326
Nombre de titres émis	87 566
Nombre d'actionnaires nouveaux	200

Rachats effectués

Montant	(9 467 570,786)
Nombre de titres rachetés	(93 811)
Nombre d'actionnaires sortants	(205)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	18 917,447
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 051,234
Régularisation des sommes non distribuables	(215,146)
Frais de négociation de titres	(32,954)

Capital au 31-12-2012

Montant	7 800 999,660
Nombre de titres	77 102
Nombre d'actionnaires	170

Note 14 : Autres informations					
14.1. Données par action et ratios pertinents					
Données par action	2012	2011	2010	2009	2008
Revenus des placements	3,826	3,952	3,486	4,022	2,108
Charges de gestion des placements	(0,807)	(0,892)	(0,695)	(0,785)	(0,499)
Revenus net des placements	3,019	3,060	2,791	3,236	1,608
Autres charges	(0,117)	(0,109)	(0,090)	(0,104)	(0,154)
Résultat d'exploitation (1)	2,902	2,951	2,700	3,132	1,455
Régularisation du résultat d'exploitation	0,222	(0,116)	0,714	0,304	1,777
Sommes distribuables de l'exercice	3,124	2,835	3,414	3,437	3,232
Variation des plus values potentielles	0,014	(0,030)	0,021	(0,016)	0,019
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,245	0,204	0,028	0,378	0,281
Frais de négociation	-	-	-	(0,004)	-
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,259	0,174	0,048	0,358	0,300
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,161	3,124	2,748	3,490	1,755
Résultat non distribuables de l'exercice	0,259	0,174	0,048	0,358	0,300
Régularisation du résultat non distribuable	(0,003)	(0,008)	0,005	0,030	0,015
Sommes non distribuables de l'exercice	0,256	0,166	0,054	0,389	0,315
Valeur liquidative	104,302	103,759	104,174	104,142	103,552
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,78%	0,86%	0,67%	0,76%	0,49%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,11%	0,09%	0,10%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,00%	2,73%	3,28%	3,31%	3,18%

14.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.062.069, un actif net de D : 8.041.905 et un bénéfice de D : 243.691, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la

4. société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	145 921	107 134
Revenus des obligations et valeurs assimilées		142 430	100 676
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 491	6 458
Revenus des placements monétaires	7	34 192	39 103
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		180 113	146 237
Charges de gestion des placements	10	(43 232)	(32 336)
REVENU NET DES PLACEMENTS		136 881	113 901
Autres charges	11	(5 403)	(4 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		131 478	109 817
Régularisation du résultat d'exploitation		39 384	5 325
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		170 862	115 142
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(39 384)	(5 325)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 316)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		29 277	(1 114)
Frais de négociation de titres		(39)	(21)
RESULTAT DE L'EXERCICE		158 400	102 904

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	158 400	102 904
Résultat d'exploitation	131 478	109 817
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 316)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	29 277	(1 114)
Frais de négociation de titres	(39)	(21)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(106 275)	(93 334)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 399 838	574 325
Souscriptions		
- Capital	19 311 090	16 759 158
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 222)	(23 070)
- Régularisation des sommes distribuables	639 521	448 755
Rachats		
- Capital	(16 938 575)	(16 198 261)
- Régularisation des sommes non distribuables	8 089	22 453
- Régularisation des sommes distribuables	(609 064)	(434 710)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 451 963	583 895
ACTIF NET		
En début de période	3 777 544	3 193 649
En fin de période	6 229 507	3 777 544
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de période	36 725	31 112
En fin de période	60 516	36 725
VALEUR LIQUIDATIVE	102,940	102,860
TAUX DE RENDEMENT	3,13%	2,85%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001 -83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SI CAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille de titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012, à D : 4.174.964, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 846 594	3 924 054	62,99%
Obligations		2 336 859	2 384 196	38,27%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	92 775	1,49%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	173 320	179 038	2,87%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	120 000	123 747	1,99%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	112 000	114 309	1,83%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	92 040	1,48%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	60 000	60 258	0,97%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	51 479	0,83%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	257 397	4,13%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	86 660	87 720	1,41%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	120 000	121 810	1,96%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	85 714	88 574	1,42%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	96 000	99 344	1,59%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	190 000	193 358	3,10%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	50 000	52 234	0,84%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	150 000	150 973	2,42%
Obligations CIL 2012-1 au taux de 6%	1 000	100 000	103 643	1,66%

Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 500	150 000	150 290	2,41%
Obligations TUNISIE LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 000	100 000	100 676	1,62%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3%	1 000	100 000	100 676	1,62%
Obligations TUNISIE LEASING 2011-2 au taux de 5,95%	800	63 165	63 741	1,02%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5%	1 000	100 000	100 114	1,61%
Bons du trésor assimilables	1 445	1 509 735	1 539 858	24,72%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	96 306	1,55%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 334	0,09%
BTA 05-2022-6,9%	700	769 500	788 883	12,66%
BTA 10/2015 5%	300	295 100	298 656	4,79%
BTA 03/2013 5%	150	150 000	154 948	2,49%
BTA 10/2018 5,5%	200	193 450	195 730	3,14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		248 992	250 910	4,03%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	250 910	4,03%
Total		4 095 586	4 174 964	67,02%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			66,33%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2011	2 862 974	76 545	(6 911)	2 932 608	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	813 165			813 165	
Bons du trésor assimilables	977 550			977 550	
Actions SICAV	290 177			290 177	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Obligations des sociétés	(256 296)			(256 296)	
Bons du trésor assimilables	(409 669)			(409 669)	30 330
Actions SICAV	(182 315)			(182 315)	(1 053)
* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres			(2 316)	(2 316)	
* Variations des intérêts courus		12 060		12 060	
Soldes au 31 décembre 2012	4 095 586	88 605	(9 227)	4 174 964	29 277

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 2.118.766 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
Dépôt à vue		1 217 024	1 220 350	19,59%
Banque Nationale Agricole		1 217 024	1 220 350	19,59%
Billets de trésorerie	900 000	896 444	898 417	14,42%
ATTIJARI LEASING au 06/01/2013 à 6%	500 000	498 010	499 669	8,02%
UNION DE FACTORING au 25/01/2013 à 5,9%	400 000	398 434	398 748	6,40%
Total général		2 113 469	2 118 766	34,01%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			33,66%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2012 un montant de D : 145.921 contre un solde de D : 107.134 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	77 974	61 365
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	64 456	39 311
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des titres OPCVM</i>		
- Dividendes	3 491	6 458
TOTAL	145 921	107 134

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à D : 34.192 contre D : 39.103, à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Année 2012	Année 2011
Intérêts des dépôts à vue	17 135	21 718
Intérêts des certificats de dépôt	4 830	6 264
Intérêts des billets de trésorerie	12 159	11 121
Autres revenus	68	-
TOTAL	34 192	39 103

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 13.4 06 contre D : 8.014 au 31.12.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Maxula Bourse	8 987	5 373
Banque Nationale Agricole	4 419	2 641
Total	<u>13 406</u>	<u>8 014</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 50.911 contre 19.060 au 31 Décembre 2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de Décembre	49 406	18 711
Redevance du CMF	523	322
TCL	112	27
Intérêt intercalaires Tunisie Leasing	870	-
Total	<u>50 911</u>	<u>19 060</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion de l'exercice totalisent D : 43.232 contre D : 32.336 pour l'exercice 2011, et représentent les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Commission de gestion	28 982	21 678
Commission de dépôt	8 550	6 395
Commission de distribution	5 700	4 263
Total	<u>43 232</u>	<u>32 336</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges de l'exercice totalisent D : 5.403 contre D : 4.084 pour l'exercice 2011, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	4 830	3 613
TCL	510	363
Autres	63	108
Total	<u>5 403</u>	<u>4 084</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2011

Montant	3 662 333
Nombre de titres	36 725
Nombre d'actionnaires	379

Souscriptions réalisées

Montant	19 311 090
Nombre de titres émis	193 647
Nombre d'actionnaires nouveaux	768

Rachats effectués

Montant	(16 938 575)
Nombre de titres rachetés	(169 856)
Nombre d'actionnaires sortants	(755)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 316)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	29 277
Régularisation des sommes non distribuables	(3 134)
Frais de négociation de titres	(39)

Capital au 31-12-2012

Montant	6 058 636
Nombre de titres	60 516
Nombre d'actionnaires	392

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	2012	2011	2010
Revenus des placements	2,976	3,982	3,012
Charges de gestion des placements	(0,714)	(0,880)	(0,699)
Revenus net des placements	2,262	3,101	2,313
Autres charges	(0,089)	(0,111)	(0,089)
Résultat d'exploitation (1)	2,173	2,990	2,224
Régularisation du résultat d'exploitation	0,651	0,145	0,498
Sommes distribuables de l'exercice	2,823	3,135	2,722
Variation des plus values potentielles	(0,038)	(0,157)	(0,036)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,484	(0,030)	(0,061)
Frais de négociation	(0,001)	(0,001)	-
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,445	(0,188)	(0,097)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,617	2,802	2,127
Résultat non distribuables de l'exercice	0,445	(0,188)	(0,097)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,052)	(0,017)	0,025
Sommes non distribuables de l'exercice	0,393	(0,205)	(0,071)
Valeur liquidative	102,940	102,860	102,650
Ratios de gestion des placements			
Charges / actif net moyen	0,69%	0,86%	0,69%
Autres charges / actif net moyen	0,09%	0,11%	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,74%	3,05%	2,69%

13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et financière de la société et la commercialisation de ses titres. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Placement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.293.824, un actif net de D : 6.229.507 et un bénéfice de D : 158.400, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par « Attijari Leasing » représentent à la clôture de l'exercice 10,43% de l'actif net, se situant ainsi au -dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 -117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **24 mai 2013**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **ECC MAZARS représenté par: M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

BILAN arrêté au 31 décembre 2012 (unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2012	31/12/2011
AC1- Portefeuille-titres	3.1		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 716 876,157	2 610 391,387
Obligations et valeurs assimilées		38 414 809,369	37 705 719,675
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3		
Placements monétaires		4 313 776,079	13 499 524,922
Disponibilités		7 602 413,174	3 430 466,267
AC3- Créances d' exploitation			
Autres débiteurs		1 575,662	0,641
TOTAL ACTIF		53 049 450,441	57 246 102,892
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	81 124,354	83 421,257
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	4 578,876	5 347,265
TOTAL PASSIF		85 703,230	88 768,522
ACTIF NET		52 963 747,211	57 157 334,370
CP1- Capital	3.7	51 217 759,613	55 169 744,026
CP2- Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3,900	900,683
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	1 745 983,698	1 986 689,661
ACTIF NET		52 963 747,211	57 157 334,370
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		53 049 450,441	57 246 102,892

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2012
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/01/2012 31/12/2012	01/01/2011 31/12/2011
PR1- Revenus du portefeuille-titres	3.2		
Dividendes		76 836,793	79 076,054
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 667 916,994	1 775 016,043
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	423 449,515	401 667,674
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 168 203,302	2 255 759,771
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-302 859,062	-301 080,271
REVENUS NET DES PLACEMENTS		1 865 344,240	1 954 679,500
PR3- Autres produits		0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-64 985,896	-60 625,512
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 800 358,344	1 894 053,988
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	-54 374,646	92 635,673
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 745 983,698	1 986 689,661
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		54 374,646	-92 635,673
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-8 773,468	-12 136,333
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		102 152,630	-1,071
Frais de négociation		-84,690	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 893 652,816	1 881 916,584

VARIATION DE L'ACTIF NET

Du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2012

(unité : en Dinars Tunisien)

	01/01/2012 31/12/2012	01/01/2011 31/12/2011
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	1 800 358,344	1 894 053,988
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-8 773,468	-12 136,333
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	102 152,630	-1,071
Frais de négociation de titres	-84,690	0,000
AN2- Distributions de dividendes	-1 874 085,125	-2 077 684,070
AN3- Transactions sur le capital		
Souscriptions		
- Capital	41 172 697,800	34 250 168,953
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	37 861,630	-9 793,564
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	1 319 334,738	1 221 498,524
Rachats		
- Capital	-45 211 483,980	-31 238 546,878
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-44 354,335	11 684,291
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-1 487 210,703	-1 077 968,036
VARIATION DE L'ACTIF NET	-4 193 587,159	2 961 275,804
AN4- Actif net		
En début de période	57 157 334,370	54 196 058,566
En fin de période	52 963 747,211	57 157 334,370
AN5- Nombre d'actions		
En début de période	548 298	518 373
En fin de période	508 159	548 298
VALEUR LIQUIDATIVE	104,227	104,245
AN6- Taux de rendement	3,46%	3,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le **31 décembre 2012**

(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2012 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 41 131 685,526 dinars contre 40 316 111,062 dinars au 31/12/2011 et se détaille ainsi

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	394 032,300	0,74
FINA O SICAV	2 000	409 459,050	407 199,125	0,77
SANADETT SICAV	7 003	755 663,702	751 071,750	1,42
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,480	1 164 572,982	2,20
Total	20 445	2 609 527,232	2 716 876,157	5,13

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,000	1 060 959,287	2,00
BTA 6,9-05/2022	1000	1 089 500,000	1 109 102,827	2,09
BTA	2 000	2 127 320,000	2 170 062,114	4,10

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	399 950,000	404 394,000	0,76
AB SUB 2009/B TV	5 000	399 950,000	403 650,000	0,76
AIL 15052017 1,5 MD 6 5 ANS	15 000	1 500 000,000	1 545 564,000	2,92
AIL 2008	10 000	200 000,000	202 648,000	0,38
AIL 2009-1	4 100	164 000,000	171 291,440	0,32
AIL 2010-1 5,25 08042015	5 000	300 000,000	309 252,000	0,58
AMEN BANK 2006 TV	5 000	250 000,000	258 660,000	0,49
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	866 600,000	877 208,000	1,66
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	866 600,000	877 208,000	1,66
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	1 750 000,000	1 788 480,000	3,38
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,000	1 029 224,000	1,94
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	640 000,000	657 638,400	1,24
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 020 256,000	1,93
ATL 2006/1 TF	5 000	100 000,000	102 848,000	0,19
ATL 2008/1 TF	9 500	190 000,000	195 844,400	0,37
ATL 2009/3 TMM+0,625 5 ANS	2 900	116 000,000	116 044,080	0,22
ATL 2010-1 TF 5,25	15 000	900 000,000	915 012,000	1,73
ATL 2010-1 TF 5,25	15 000	900 000,000	915 012,000	1,73
ATL 2010-1 TF 5,25	5 000	300 000,000	305 004,000	0,58
ATTIJARI LEASING 2010-1 15092015	3 500	210 000,000	212 634,800	0,40
ATTIJARI LEASING 2011 13012017	3 000	300 000,000	313 927,620	0,59

BNA SUB 2009	20 000	1 599 800,000	1 650 728,000	3,12
BTE 10ANS 5,25%	10 000	700 000,000	708 696,000	1,34
BTE 2010 TR A TV	7 000	560 000,000	565 712,000	1,07
BTE 2011 09022032	5 000	500 000,000	522 336,000	0,99
BTE 2011 09022032	5 000	500 000,000	522 336,000	0,99
BTE 2011 A TMM+1,3 09022019	2 500	250 000,000	258 914,000	0,49
BTK 2012-1 B TF 6,3 2019 7ANS	35 000	3 500 000,000	3 522 708,000	6,65
CHO 2009 TMM+1	6 000	525 000,000	527 318,400	1,00
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	200 000,000	203 980,000	0,39
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	200 000,000	202 100,000	0,38
CIL 2010/2 TF 2MD 03112015	20 000	1 200 000,000	1 208 336,000	2,28
CIL 2012/1 400MD 30032017 5 ANS	4 000	400 000,000	414 307,200	0,78
HL 2008/1 TF	5 000	100 000,000	103 540,000	0,20
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	140 000,000	141 654,800	0,27
HL 2010-1 1MD 18062015 5,25	10 000	600 000,000	613 600,000	1,16
HL 2010-1 2MD 18062015 5,25	20 000	1 200 000,000	1 227 200,000	2,32
HL 2010-2 2MD 26112015 5,45	20 000	1 200 000,000	1 205 168,000	2,28
HL 2012/1 28092017 1MD 6,75	10 000	1 000 000,000	1 014 056,000	1,91
HL 2012/1 6,75 250MD 28092017	2 500	250 000,000	253 514,000	0,48
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	80 000,000	81 192,800	0,15
MEUBLATEX IND 2010 26042017	3 000	300 000,000	308 877,600	0,58
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	34 000,000	34 930,240	0,07
STB 2010/1 B TF 23032025	10 000	866 600,000	895 192,000	1,69
STB SUB 2011 A 6,1 27012019	5 000	500 000,000	522 668,000	0,99
STM 2007 6,5%	2 000	80 000,000	81 163,200	0,15
STM 2007 6,5%	5 000	200 000,000	202 908,000	0,38
SUB AMEN BANK 2012	10 000	1 000 000,000	1 011 592,000	1,91
TL SUB 2009	4 000	160 000,000	161 942,400	0,31
TL 2007/2 TF	5 000	100 000,000	104 816,000	0,20
TL 2010-1 01062015 2MD TV	20 000	1 200 000,000	1 224 288,000	2,31
TL 2010-2 1MD 17112015 5,375	10 000	600 000,000	603 184,000	1,14
TL2012-1 A TF 6,5 29052017	10 000	1 000 000,000	1 029 248,000	1,94
TL 2011-3 5,85 29012017	10 000	1 000 000,000	1 043 216,000	1,97
UIB 2009/1	5 000	399 962,857	408 059,875	0,77
UIB 2011-2 7ANS 5,9 30012019	10 000	1 000 000,000	1 043 464,000	1,97
Obligations privées	483 200	35 498 462,857	36 244 747,255	68,43

Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2012 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
-Titres OPCVM		987	100 017,645
MAXULA PLACEMENT SICAV	10/08/2012	987	100 017,645
Obligations des Sociétés		107 000	10 700 000,000
ACHAT 5000 BTE 2011	04/01/2012	5 000	500 000,000
ACHAT 5000 BTE 2011	04/01/2012	5 000	500 000,000

ACHAT 5000 STB SUB	04/01/2012	5 000	500 000,000
ACHAT 2500 BTE 2011 A	26/01/2012	2 500	250 000,000
ACHAT 15000 AIL	21/03/2012	15 000	1 500 000,000
ACHAT 4000 CIL 2012/1	04/04/2012	4 000	400 000,000
ACHAT 10000 TL 2012-1	20/04/2012	10 000	1 000 000,000
ACHAT 3000 ATTIJARI LEASING	21/06/2012	3 000	300 000,000
ACHAT 35000 BTK 2012-1	15/08/2012	35 000	3 500 000,000
ACHAT 10000 HL2012/1	31/08/2012	10 000	1 000 000,000
ACHAT 2500 HL2012/1	03/09/2012	2 500	250 000,000
ACHAT 10000 AB SUB 2012-1	17/09/2012	10 000	1 000 000,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		0	0,000
TOTAL		107 987	10 800 017,645

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Cout de cession	Plus ou moins values
-Titres OPCVM		197 204,070	197 304,772	100,702
VENTE GO SICAV	12/04/2012	97 186,425	96 664,330	-522,095
VENTE 987 MAXULA	07/11/2012	100 017,645	100 640,442	622,797
-Obligations des sociétés:		5 754 551,071	5 754 551,071	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2007/2	28/01/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB 2006	29/01/2012	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 4100 AIL 2009-1	23/02/2012	82 000,000	82 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B	23/03/2012	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BNA SUB 2009	07/04/2012	133 400,000	133 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AIL 2010-1	08/04/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 HL 2008/1	12/05/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 ATB SUB	20/05/2012	250 000,000	250 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 8000 ATB 2007/1 C D	25/05/2012	32 000,000	32 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 9500 ATL 2008/1	30/05/2012	190 000,000	190 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 TL 2010-1	01/06/2012	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 ATL 2006/1	15/06/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 HL 2010-1	18/06/2012	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 HL 2010-1	18/06/2012	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1700 MOURAD PAL 05 B	23/06/2012	34 000,000	34 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2012	33 351,071	33 351,071	0,000
REMBOURSEMENT 5000 CIL 2009/1	20/07/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL SUB 2007	31/07/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 15000 ATL 2010-1	09/08/2012	300 000,000	300 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 15000 ATL 2010-1	09/08/2012	300 000,000	300 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 ATL 2010-1	09/08/2012	100 000,000	100 000,000	0,000

REMBOURSEMENT 1000 MEUBLATE 2008 F	28/08/2012	20 000,000	20 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AMEN BANK	15/09/2012	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AMEN BANK	15/09/2012	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 3500 ATTIJARI	15/09/2012	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 BTE 10 ANS	15/09/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 CIL 2009/2	15/09/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 7000 BTE 2010 A	17/09/2012	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 2000 STM 2007	21/09/2012	40 000,000	40 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 STM 2007	21/09/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 3500 HL 2009/2	25/09/2012	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 4000 TL SUB 2009	25/09/2012	80 000,000	80 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AIL 2008	30/09/2012	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A	30/09/2012	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B	30/09/2012	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 CIL2005/1 TF	14/10/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 CIL 2010/2	03/11/2012	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 TL 2010-2	17/11/2012	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 6000 CHO 2009	19/11/2012	75 000,000	75 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 HL 2010-2	26/11/2012	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AIL 2007	17/12/2012	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2007-1	27/12/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 2900 ATL 2009/3	28/12/2012	58 000,000	58 000,000	0,000
Titres de créances émis par le trésor et négociables sur le marché financier		4 310 248,000	4 412 301,000	102 053,000
REMBOURSEMENT BTA 1000 - 6 03/2012	15/03/2012	991 300,000	1 000 000,000	8 700,000
VENTE 10000 BTA 6,1% 10/2013 7ANS	05/06/2012	982 300,000	1 020 300,000	38 000,000
VENTE 10000 BTA 6,1% 10/2013 7 ANS	05/06/2012	981 300,000	1 020 300,000	39 000,000
VENTE BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	05/06/2012	517 250,000	523 550,000	6 300,000
VENTE BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	05/06/2012	517 000,000	523 550,000	6 550,000
VENTE BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	05/06/2012	321 098,000	324 601,000	3 503,000
TOTAL		10 262 003,141	10 364 156,843	102 153,702

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 744 753,787 dinars pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/01/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2011 au 31/12/2011
Dividendes		
- Titres OPCVM	76 836,793	79 076,054
Revenus des obligations		
- Intérêts	1 486 676,417	1 451 616,113
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		
- Intérêts	181 240,577	323 399,930
TOTAL	1 744 753,787	1 854 092,097

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2012 à 11 916 189,253 Dinars et se détaillent comme suit :

➤ **Les placements monétaires :**

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	0	0,000	0,000	0,00
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00
Billets de trésorerie	11	4 171 626,458	4 313 776,079	8,14
AURES AUTO 60J -25/02/2013	1	496 039,604	496 369,637	0,94
ELECTROSTAR 360J-08/10/2013	1	475 586,854	481 011,997	0,91
STM 200 MD 6% 03022015	1	200 000,000	208 880,000	0,39
STM 200 MD 6,5% 18052015	1	200 000,000	206 586,666	0,39
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	209 250,000	0,40
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 048 844,445	1,98
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	206 080,000	0,39
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	209 620,000	0,40
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	206 333,334	0,39
SH KANTAOUI 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	520 400,000	0,98
STMHM 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	520 400,000	0,98
Total des placements monétaires		4 171 626,458	4 313 776,079	8,14

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 31/12/2012	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	7 580 490,939	14,31
Intérêts courus sur compte bancaire	21 922,235	0,04
Placements à terme	0,000	0,00
Total des disponibilités	7 602 413,174	14,35

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant l'année 2012, s'élèvent à 423 449,515 dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2011 au 31/12/2011
Rémunération du compte de dépôt	91 714,026	69 904,682
Revenus des Billets de Trésorerie	250 333,445	290 122,241
Revenus des Certificats de Dépôt	52 493,549	30 024,313
Revenus des BTC	0,000	0,000
Placement à terme	28 908,495	11 616,438
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000
TOTAL	423 449,515	401 667,674

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/12/2012** à **85 703,230** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Opérateurs Créditeurs	81 124,354	83 421,257
Gestionnaire	68 845,731	75 633,205
Dépositaire	3 550,609	3 540,450
Commissaire aux comptes	8 728,014	4 247,602
Autres Créditeurs Divers	4 578,876	5 347,265
Etat Impôts et Taxes	371,417	362,652
Conseil du Marché Financier	4 095,704	4 872,858
Dividendes à payer	111,755	111,755
TOTAL	85 703,230	88 768,522

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2011 au 31/12/2011
Charges de gestion des placements	302 859,062	301 080,271
Commissions de gestions	290 348,491	288 603,891
Commissions de dépôt	3 550,159	3 540,450
Honoraires du commissaire aux comptes	8 960,412	8 935,930
Autres Charges	64 985,896	60 625,512
Redevances CMF sur les OPCVM	54 678,851	54 350,212
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	4 379,987	4 559,194
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	5 838,290	1 714,192
Frais Bancaires	5,769	0,414
Autres Charges	82,999	1,500
TOTAL	367 844,958	361 705,783

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'année 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2011	
Montant	55 169 744,026
Nominal	55 169 744,026
Nombre de titres	548 298
Nombre d'actionnaires	514
Souscriptions réalisées	
Montant	41 210 559,430
Nominal	41 172 697,800
Régularisation des sommes non distribuables	37 861,630
Nombre de titres émis	409 190
Nombre d'actionnaires nouveaux	178
Rachats effectués	
Montant	-45 255 838,315
Nominal	-45 211 483,980
Régularisation des sommes non distribuables	-44 354,335
Nombre de titres rachetés	-449 329
Nombre d'actionnaires sortants	-169
Capital au 31/12/2012	
Montant	51 217 759,613
Nominal	51 130 957,846
Plus ou moins values réalisées	102 152,630
Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	-8 773,468
Frais de négociation	-84,690
Régularisation des sommes non distribuables	-6 492,705
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	508 159
Nombre d'actionnaires	523

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions.

	31/12/2012	31/12/2011
Résultats distribuables	1 800 358,344	1 894 053,988
Régularisations de l'exercice	-54 374,646	92 635,673
Sommes distribuables	1 745 983,698	1 986 689,661

4. Autres informations

4.1. Données par action et ratios pertinents

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
REVENUS DES PLACEMENTS	4,267	4,114	4,652	4,357	4,776	4,164	4,810	5,182
Charges de gestion des placements	-0,596	-0,549	-0,582	-0,531	-0,540	-0,464	-0,509	-0,518
REVENU NET DES PLACEMENTS	3,671	3,565	4,070	3,826	4,235	3,700	4,301	4,664
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,002	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,128	-0,111	-0,122	-0,110	-0,112	-0,101	-0,136	-0,123
RESULTAT D'EXPLOITATION	3,543	3,454	3,947	3,716	4,125	3,599	4,165	4,541
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,107	0,169	-0,037	0,370	0,408	0,831	0,217	0,210
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,436	3,623	3,910	4,086	4,533	4,431	4,382	4,751
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,107	-0,169	0,037	-0,370	-0,408	-0,831	-0,217	-0,210
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,017	-0,022	0,153	0,113	0,019	-0,089	0,020	0,012
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,201	0,000	0,085	-0,057	-0,076	-0,011	0,505	0,432
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,009
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3,726	3,432	4,186	3,773	4,068	3,500	4,689	4,977
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Distribution de dividendes	3,625	3,910	4,090	4,695	4,325	4,384	4,750	5,276
VL	104,227	104,245	104,550	104,505	105,055	104,925	104,979	104,838
Ratios de Gestion des Placements								
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Charges de gestion des placements / Actif net moyen*	0,555%	0,554%	0,552%	0,557%	0,565%	0,550%	0,513%	0,515%
Autres Charges / Actif net moyen	0,119%	0,112%	0,116%	0,115%	0,118%	0,119%	0,137%	0,122%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	3,202%	3,655%	3,708%	4,287%	4,745%	5,253%	4,415%	4,721%

*L'actif net moyen=Somme de l'actif net de l'année/nombre de jours de l'année=366 jours

4.2. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent

4.3. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.4. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2012 sont de 8 960,412 dinars TTC.

4.5. Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.6. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.7. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.8. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 53 049 450 Dinars et un bénéfice net de la période de 1 893 653 Dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF gestionnaire d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention que :

- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 81,072% de l'actif total au 31 Décembre 2012 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 18,894% de l'actif net au 31 Décembre 2012. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 5,13% de l'actif net au 31 Décembre 2012, dépassant ainsi le plafond de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 28 Mars 2013

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2012.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

B.1 - L'exécution de la convention de gestion, conclue au cours des exercices antérieurs entre votre société et la S.C.I.F - Intermédiaire en Bourse, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2012. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2012 s'élèvent à 290 348 Dinars.

B.2 - L'exécution de la convention de dépositaire, conclue en date du 13 septembre 2010 avec la Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2012. Aux termes de cet accord, la BTK perçoit, en contre partie de ses services, une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent. La perception de cette commission a pris effet à partir du 1^{er} Janvier 2011. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2012 s'élèvent à 3 540 Dinars.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » n'a pas d'obligations ou d'engagements envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, 28 Mars 2013

**Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**